



Programme 2017 – 2018
Fiches pédagogiques Taïga
Diplôme d'Etat de Paysagiste

Programme 2017 – 2018
Fiches pédagogiques Taïga
Diplôme d'Etat de Paysagiste

Semestre 5

Observer et interpréter les paysages 5

Année	3	Heures CM	20	Caractère	obligatoire	Code	E5-1-1
Semestre	5	Heures TD	24	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	25	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Geffroy

Autres enseignants : M. Galop, M. Moisset

Objectifs pédagogiques

Le terrain (l'observation et l'arpentage in situ) est premier dans ce pôle pédagogique, non pas parce qu'il serait la seule source de la connaissance des paysages ou de la conception des projets, mais parce qu'il permet à l'étudiant de se confronter d'emblée, avant toute décomposition analytique, à la complexité des interrelations entre les phénomènes qui produisent les paysages et les font évoluer. La primauté du terrain est ainsi la condition qui permet aux enseignements disciplinaires et spécialisés de prendre sens. C'est l'observation in situ qui permet de poser le paysage à la fois comme résultante — renvoyant en tant que tels à de multiples déterminants sociaux et naturels, qui n'affectent pas de la même manière toutes les composantes de l'environnement perceptible — et comme matrice, c'est-à-dire comme une réalité elle-même porteuse de déterminations sociales, écologiques, économiques...

La représentation, dans ce cadre — qu'elle relève du dessin, de la cartographie, de la photo et de la vidéo, ou de formes diverses d'expression plastique — est à la fois et distinctement enseignée comme un outil, d'une part, de perception du paysage et d'identification des phénomènes qu'il présente au regard et, d'autre part, de construction et de restitution des interprétations et des lectures. Elle est l'un des instruments de la médiation paysagère dont il s'agit, dans ce domaine d'enseignement, de poser les principaux fondements.

Cet enseignement est centré sur un apprentissage des méthodes de lecture des paysages, organisé autour de sessions de travail sur le terrain, consacrées à des paysages présentant des caractéristiques différentes et renvoyant, en termes d'évolution, à des problématiques variées. Il privilégie une approche interdisciplinaire croisant les approches des sciences naturelles et des sciences sociales.

Contenu

- Voyage inaugural dans les Pyrénées (S1)

Le premier contact des étudiants, arrivant au sein de la formation paysage, avec les enseignants et l'objet de leurs études, se fait dans les Pyrénées. Un séjour d'une semaine permet, à travers la découverte des paysages montagnards, de leur histoire et des questions que posent leurs dynamiques actuelles, de présenter la problématique et les orientations de la formation.

Ce voyage, encadré par des enseignants des différents domaines pédagogiques, est centré sur un travail d'observation, de description et de représentation. Il nourrit également les apports théoriques et les exercices de début d'année.

- Sessions de terrain

La session de terrain est organisée en commun par les enseignants de différents enseignements du pôle 1. Elle permet de croiser les connaissances et les approches relatives à différentes 'entrées' dans le système paysager et offre aux apports théoriques des différents enseignements des paysages de référence communs.

L'objectif général est de familiariser les étudiants à une approche interdisciplinaire de la lecture des paysages et de l'analyse de leurs dynamiques. Cet objectif global peut se décliner de la manière suivante :

- se repérer et se situer dans l'espace en utilisant une carte,
- identifier et hiérarchiser des informations paysagères,
- distinguer et relier les éléments constitutifs du paysage et le paysage global,
- reconnaître dans le paysage les traces du passé significatives des évolutions,
- élaborer des outils de représentation (croquis, schéma, bloc-diagramme).

Les 9 sorties de terrain thématiques dans Bordeaux et son agglomération font partie de l'unité d'enseignement « Observer et interpréter les paysages » et constituent l'une des expériences de terrain proposées aux étudiants en introduction à leur cursus au sein de l'école (l'autre étant le voyage dans les Pyrénées). Ces sorties permettent de poser les bases de l'appropriation par les étudiants d'un terrain largement réutilisable durant leur cursus, illustrant bien, notamment, la place du projet paysager dans la ville. Le but est

- de replacer les paysages et les projets urbains bordelais à la croisée des regards et des grilles de lecture, de manière à présenter à travers leur décryptage les grands domaines de la pédagogie proposée par l'école.

- De replacer paysage et les projets dans une histoire, d'en rendre l'épaisseur temporelle et de sensibiliser les étudiants à une appréhension des traces, des indices et des strates.

- D'aiguiser le regard critique des étudiants sur les modes de production de l'urbain.

- De sensibiliser les étudiants aux méthodes de l'observation, du relevé et de la prise de notes.

Une partie des sorties de terrain des CPEP 1 est mutualisée avec les DEP 1.

Mode d'évaluation

Rendu d'un carnet de terrain

Contrôle continu

Evaluation des sessions de terrain :

Exercice par groupes de 4 étudiants (2 de chaque promotion) sur « La nature en ville : mises en scène urbaines, imaginaires, représentations ». Présentations orales du 15/20 mn par groupes durant la journée du 4 janvier. Il pourrait être demandé aux étudiants de traiter le sujet en proposant à la fois une synthèse des apports des sorties sur ce thème et des prolongements à partir de comparaisons avec d'autres villes.

Paysages, société et culture : Histoire des paysages

Année	3	Heures CM	25	Caractère	obligatoire	Code	E5-1-2
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	17	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Heaulmé

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement, centré sur l'histoire des paysages, participe à l'apprentissage de la démarche de lecture du paysage en privilégiant une entrée sociale et culturelle. Il apporte aux étudiants les connaissances leur permettant de comprendre les paysages actuels en tenant compte des dynamiques passées, relevant de durées différenciées, qui les ont façonnés. Il s'agit de donner aux étudiants des repères historiques permettant de comprendre les grandes structures et les dynamiques des paysages dans la longue durée. Ceux-ci devront connaître et comprendre des logiques datées d'utilisation de l'espace et leurs mutations, ainsi que les processus à l'oeuvre dans les changements paysagers.

Cet enseignement est mutualisé avec les CPEP 2 (E 3-1-2).

Contenu

Lors de ce semestre, les paysages sont d'abord abordés de façon synchronique pour permettre la prise de conscience par les étudiants de la multiplicité des facteurs, écologiques et sociaux, expliquant dans leur diversité les agencements de l'espace rural ou urbain, ainsi que l'acquisition d'un vocabulaire de base de description des paysages ruraux et urbains.

Puis le cours est consacré aux dynamiques contemporaines des paysages, tant urbains que ruraux, du milieu du XIX^{ème} siècle jusqu'à nos jours. Il apporte aux étudiants les connaissances historiques de base concernant les grandes phases récentes de constitution des paysages, leur permettant de lire les paysages en articulant leur double dimension spatiale et temporelle. Les étudiants doivent être capables de différencier des espaces en identifiant les différentes strates historiques d'un paysage et les processus, en particulier sociaux, qui les expliquent.

Le cours initie également les étudiants au décodage de documents iconographiques anciens et actuels (cartes, photographies, gravures, peintures...).

Mode d'évaluation

Contrôle continu (50%)

Examen final (50%)

Travaux requis

Exercice individuel de lecture de paysage à partir de l'analyse de documents iconographiques anciens et/ou actuels (cartes, plans de ville, vues topographiques...)

Bibliographie

Bibliographie générale :

— Dictionnaires :

- . GEORGE Pierre, VERGER Fernand, Dictionnaire de la géographie, Paris : P.U.F., 1996.
- . LACOSTE Yves, De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie, Paris : A. Colin, 2003.
- . LEVY Jacques, LUSSAULT Michel, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris : Belin, 2003.

- . GAUTHIEZ Bernard, Espace urbain. Vocabulaire et morphologie, Paris : Monum / Ed. du patrimoine, 2003.
- . MERLIN Pierre, CHOAY Françoise, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Paris : PUF, 1988 (éd. 1996, 2000).

. LACHIVER Marcel, Dictionnaire du monde rural : les mots du passé, Paris : Fayard, 1997.

. DONADIEU Pierre, Des Mots de Paysage et de Jardin, Paris : Educagri, 2002.

. METALIE Jean-Paul, BERTRAND Georges, Les mots de l'environnement, Toulouse : Les Presses de l'Université du Mirail, 2006.

— Des ouvrages généraux sur le paysage :

- . DONADIEU Pierre, PERIGORD Michel. 2005. Clés pour Le Paysage. Paris : Editions OPHRYS.
- . PITTE Jean-Robert, Histoire du Paysage français, Paris : Tallandier, 2003 (2 vol.)

— Des ouvrages sur la ville :

. RONCAYOLO Marcel, La ville et ses territoires, Paris : Gallimard (coll. Folio essais), 1990.

Des ouvrages de géographie urbaine :

- . PAULET Jean-Pierre, Manuel de géographie urbaine, Paris : A. Colin, 2009.
- . LABORDE Pierre, Les espaces urbains dans le monde, Paris : Nathan (Nathan Université, coll. Fac Géographie).
- . BASTIE Jean et DÉZERT Bernard, La ville, Paris : Masson, 1991.

Des ouvrages d'histoire urbaine :

- . BENEVOLO Leonardo, Histoire de la ville, Paris : Editions Parenthèses, 1975.
- . BENEVOLO Leonardo, La ville dans l'histoire européenne, Paris : Seuil (coll. Faire l'Europe), 1993.
- . GIROUARD Mark, Des villes et des hommes. Architecture et société, Paris : Flammarion, 1987.

Une somme en histoire urbaine pour la France :

- . Histoire de la France urbaine, sous la direction de Georges Duby, Paris : Seuil, 5 vol., 1980-1985.
- Tome 1 : La ville antique. Des origines au IX^e siècle.
- Tome 2 : La ville médiévale. Des Carolingiens à La Renaissance.
- Tome 3 : La ville classique. De la Renaissance aux Révolutions.
- Tome 4 : La ville de l'âge industriel. Le cycle haussmannien (1840-1940).
- Tome 5 : La ville aujourd'hui. Croissance urbaine et crise de la cité.

— Des ouvrages sur les espaces ruraux :

Des ouvrages de géographie rurale :

- . BRUNET P., L'Atlas des paysages ruraux de France, Paris : Editions J.P. de Monza, 1992.
- . Grand Atlas de la France rurale, Paris : Editions J.P. de Monza, 1989.
- . RAVIGNAN F. de et ROUX P., L'Atlas de la France verte, Paris : Editions J.P. de Monza, 1990.
- . LEBEAU R., Les grands types de structures agraires dans le monde, Paris : Masson, 1991.

Une somme en histoire rurale :

- . Histoire de la France rurale, sous la direction de G. Duby et A. Wallon, Paris : Seuil, 4 vol., 1975-1977.
- Tome 1 : Des origines à 1340.
- Tome 2 : De 1340 à 1789.
- Tome 3 : De 1789 à 1914.
- Tome 4 : Depuis 1914.

Le paysage rural dans l'art :

- . LE ROY-LADURIE Emmanuel (sous la dir. de), Paysages, Paysans. L'art et la terre en Europe du Moyen Age au XX^e siècle, Paris : Bibliothèque nationale, 1994

Paysages, milieux et écosystèmes 5

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E5-1-3
Semestre	5	Heures TD	30	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	17	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Soula

Autre enseignant : M. Richard

Objectifs pédagogiques

Dans ce groupe d'enseignements le paysage est abordé essentiellement comme réalité matérielle et comme produit complexe et évolutif à la fois de processus écologiques et sociaux en constante interaction.

Il s'agit de donner aux étudiants les savoirs fondamentaux leur permettant de construire une lecture à la fois raisonnée et personnelle du paysage, d'identifier les facteurs impliqués dans la production des paysages dans l'optique d'agir sur eux, de penser l'action sur l'espace sur la base d'une connaissance approfondie des mécanismes de production et de transformation des paysages concernés, et d'apprendre à mobiliser les connaissances dans l'action. Les enseignements dispensés sont à la fois d'ordre méthodologique et relatifs à des connaissances propres à différentes disciplines des sciences naturelles et sociales, ou issues d'approches interdisciplinaires.

Contenu

— Milieux physiques et milieux végétaux

Equipe pédagogique : Bernard Davasse, géographe / Anne DELARCHE, écologue / Dominique Henry, paysagiste / Catherine Soula, paysagiste

Le paysage est ici considéré comme l'expression visible des milieux physiques et des milieux végétaux. Ce qui se voit appartient au monde du réel et peut être l'objet d'une analyse scientifique objective. L'explication des faits paysagers requiert l'utilisation de données élaborées par des disciplines différentes : géomorphologie, biogéographie, écologie, pédologie, etc. Ces données naturelles ne sont ici pas étudiées pour elles-mêmes, au contraire il s'agit d'insister sur les interactions entre les différents éléments naturels et entre les éléments naturels et les activités humaines. Il s'agit également de replacer ces éléments et ces interactions dans des rythmes d'évolution : lents pour les éléments géologiques, plus rapides pour la végétation, etc. Un des objectifs principaux est enfin de comprendre et de manier à bon escient le vocabulaire de ces différentes disciplines.

Au niveau des milieux physiques, il s'agit d'intégrer les données géomorphologiques dans l'analyse paysagère. L'approche retenue est celle qui part des reliefs comme formes physiques visibles, comme volumes perçus. La forme topographique constitue l'enveloppe sur laquelle s'organise le paysage. Elle est, selon l'échelle d'analyse, support du paysage ou élément du paysage. L'étude des mécanismes n'intervient que dans un second temps et ne porte que sur les processus en relation directe avec les formes physiques des paysages actuels (système d'érosion, dynamique fluviale, chaîne de sols, etc.).

Au niveau des milieux végétaux, il s'agit non seulement d'acquérir des connaissances fondamentales et pratiques en botanique (systématique, utilisation des flores), mais aussi d'acquérir des notions d'écologie et de biogéographie. Le point de départ est ici encore le visible (étude des formes végétales, de la physiologie de la végétation) avant d'aborder dans un second temps les fonctionnements, les dynamiques et les répartitions (association végétale, série et étage de végétation, histoire des forêts, arbres hors-forêts, haies champêtres, etc.).

— Connaissance et reconnaissance des végétaux : autour de l'herbier. Pratique du relevé naturaliste

Equipe pédagogique : Catherine Soula, paysagiste / Marie-Ange Giraudel, jardinière

Cet enseignement centré sur l'apprentissage de la reconnaissance des végétaux associe des cours théoriques et des travaux pratiques sur le terrain. Il est étroitement lié à des sorties de terrain et aux sessions de terrains de l'UE « Observer, lire et représenter le paysage » permettant de replacer les végétaux dans un milieu et dans une situation paysagère.

— Paysages et sociétés. Approche historique et culturelle.

Equipe pédagogique : Emmanuelle Heaulmé, historienne

Cet enseignement participe à l'apprentissage de la démarche de lecture du paysage en privilégiant une entrée sociale et culturelle. Il apporte aux étudiants les connaissances leur permettant de comprendre les paysages actuels en tenant compte des dynamiques passées, relevant de durées différenciées, qui les ont façonnés. Il s'agit de donner aux étudiants des repères historiques permettant de comprendre les grandes structures et les dynamiques des paysages dans la longue durée. Ceux-ci devront connaître et comprendre des logiques datées d'utilisation de l'espace et leurs mutations, ainsi que les processus à l'œuvre dans les changements paysagers.

Lors de ce semestre, les paysages sont d'abord abordés de façon synchronique pour permettre la prise de conscience par les étudiants de la multiplicité des facteurs, écologiques et sociaux, expliquant dans leur diversité les agencements de l'espace rural ou urbain, ainsi que l'acquisition d'un vocabulaire de base de description des paysages ruraux et urbains (géographie rurale et urbaine). Puis des cours d'histoire des paysages tant urbains que ruraux, apporte aux étudiants les connaissances historiques de base concernant les grandes phases de constitution des paysages, leur permettant de lire les paysages en articulant leur double dimension spatiale et temporelle. Ils doivent être capables de différencier des espaces en identifiant les différentes strates historiques d'un paysage et les processus, en particulier sociaux, qui les expliquent. Le cours apporte également une initiation au décodage de documents iconographiques anciens et actuels (cartes, photographies, gravures, peintures...).

Mode d'évaluation

Contrôle continu : carnet de récolte botanique et TD.

Examen final : question de cours.

Exercice individuel de lecture de paysage à partir de l'analyse de documents iconographiques anciens et/ou actuels (cartes, plans de ville, vues topographiques...).

— Paysages et sociétés. Approche historique et culturelle

Contrôle continu (40%) et examen final (60%)

Travaux requis

Carnet de récolte botanique.

Commentaires de documents ou dissertations.

TD noté.

Examen.

— Paysages et sociétés. Approche historique et culturelle

Exercice individuel de lecture de paysage à partir de l'analyse de documents iconographiques anciens et/ou actuels (cartes, plans de ville, vues topographiques...)

**Regarder, représenter, créer 5**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E5-1-4
Semestre	5	Heures TD	25	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	17	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Rodriguez

Autres enseignants : M. Brunet, M. Hodier

Objectifs pédagogiques

1ère partie : 40 heures de TD Observer, mesurer et représenter l'espace.

L'objectif pédagogique de cet enseignement est l'Initiation in situ à la représentation du paysage par le dessin.

Il s'agit d'amener progressivement l'étudiant à développer une culture du regard et une compétence par la pratique, qui associe étroitement:

- la capacité à situer le corps dans l'espace physique,
- la capacité à élaborer un regard
- la capacité à déceler et à élaborer le sens du sujet et comment il a choisi de l'interpréter
- la capacité à se représenter mentalement l'espace, à le conceptualiser
- la capacité à exprimer par le trait.

Contenu

1ère partie : 40 heures de TD Observer, mesurer et représenter l'espace.

L'apprentissage du dessin à vue forme le contenu principal de cet enseignement qui se déroulera sous la forme d'un atelier de terrain. L'enseignement se décline selon plusieurs types d'exercices qui forment une suite pédagogique logique et progressive, commençant par l'acquisition des fondamentaux de la perception et de la représentation de l'espace, puis par différents modes et pratiques du dessin pour représenter les lieux et le paysage. Ensuite un travail sur le corps humain, ses proportions et ses rapports à l'espace, sera expérimenté avec différents outils de dessin.

Les séances alternent les expérimentations progressives sur le terrain et les séances de cours portant sur les connaissances fondamentales (perspective, ligne d'horizon, points de fuite, proportions, verticalité, outils, techniques fondamentales)...

Les sujets explorés permettent de diversifier les approches en termes de types de lieux, de spatialité et d'échelles : le jardin, le paysage urbain (la rue, la place, l'avenue, etc.) des situations de rencontre entre l'urbain et le grand paysage (le fleuve, le ciel, etc.)

Cet enseignement propose également d'expérimenter la représentation de grands paysages : la représentation du vide et des entre-deux, des structures paysagères, des grands panoramas et des horizons, des identités et ambiances, des textures et des couleurs, du rythme, et des contrastes, des lumières...

Mode d'évaluation

1ère partie : 40 heures de TD Observer, mesurer et représenter l'espace.

50% contrôle continu

50% évaluation d'une sélection de travaux établie par l'étudiant

Travaux requis

1ère partie : 40 heures de TD Observer, mesurer et représenter l'espace.

Un travail de terrain : les séances d'atelier de dessin se déroulent à l'extérieur, sur le terrain, en prise directe avec le paysage. Les cours se déroulent en salle et directement sur le terrain.

Matériel (liste non exhaustive) : Crayons à papier, différentes duretés (3H, HB, 4B, 8B) fusain... Carton à dessin et feuilles, format raisin (prévoir pinces pour tenir les feuilles), Carnets à dessin, format A3 (travail en noir et blanc seulement)



Fabriquer, gérer, créer 5

Année	3	Heures CM	20	Caractère	obligatoire	Code	E5-1-5
Semestre	5	Heures TD	45	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	25	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Tournier

Autres enseignants : M. Gysbers, Mme Soula

**Plateau / Voyage inaugural dans les Pyrénées**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E5-2-1
Semestre	5	Heures TD	25	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	13	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Briffaud

Autres enseignants : M. Geffroy, M. Hodier, M. Rodriguez

Objectifs pédagogiques

Un des premiers contacts des étudiants, arrivant au sein de la formation paysage, avec les enseignants et l'objet de leurs études, se fait dans les Pyrénées. Un séjour d'une semaine permet, à travers la découverte des paysages montagnards de leur histoire et des questions que posent leurs dynamiques actuelles, de présenter la problématique et les orientations de la formation. Ce voyage, encadré par des enseignants des différents domaines pédagogiques, est centré sur un travail d'observation, de description et de représentation graphique. Il nourrit également les apports théoriques et les exercices de début d'année.

Contenu

Au cours de cette semaine, une partie des exercices est consacrée à décrypter la notion de « paysage ». Il s'agit de susciter chez l'étudiant une interrogation sur cette notion, ses usages, sa relation à d'autres notions (lieu, milieu, environnement, nature, représentation, montagne, etc.). Le voyage dans les Pyrénées est tout particulièrement l'occasion de s'attarder sur le sens de la notion de ressource paysagère, mais aussi de projet de paysage. Les étudiants sont ainsi amenés à expliciter en quoi le paysage montagnard relève de projets, successifs ou concomitants (et donc potentiellement conflictuels, ainsi qu'à distinguer les différentes formes de projet influent sur lui.

Mode d'évaluation

Contrôle continu.

**Plateau Paysages / Langages et discours**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E5-2-2
Semestre	5	Heures TD	18	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	25	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Davasse, Mme Heaulmé

Objectifs pédagogiques

Le plateau « Paysage(s) » a pour objectif principal de faire réfléchir les étudiants à la notion de paysage, en la considérant à la fois comme un concept scientifique aux dimensions multiples mobilisé par des disciplines différentes et comme un lieu de pratiques professionnelles elles-mêmes multiples. Les enseignements dispensés dans le cadre de ce plateau se veulent une introduction à la culture et aux pratiques du paysage. Ils doivent également permettre de mieux comprendre les fondements de la pédagogie de la formation (importance du langage et des représentations, de l'expérience du terrain, de l'interdisciplinarité, de la nécessité d'articuler le champ de la connaissance et celui de l'action). Ces enseignements s'articulent autour de trois grands questionnements : qu'est-ce que le paysage (quelle(s) définition(s) peut-on donner à cette notion ? comment se positionne(nt)-t-elle(s) par rapport à d'autres notions voisines ?) ? comment observer les paysages et les interpréter en tenant compte de la diversité des regards portés sur eux et des différentes formes de restitution potentielles (dessin, écrit, oral, image, son, film, etc.) ? De quelles actions et de quels projets le paysage peut-il être le support ou l'outil ?

Contenu

Le but de cet enseignement est, dès le début de la formation, de faire réfléchir les étudiants à la notion même de paysage, à ses différentes définitions et utilisations dans des corpus discursifs divers. Il s'agit de faire émerger toutes les significations ou acceptions possibles (lexiques) du terme lui-même et de confronter celles-ci à d'autres notions plus ou moins proches. Il s'agit aussi de réinscrire ces mots dans une histoire des disciplines, des représentations, des cultures et des modes d'action.

Les étudiants sont d'abord amenés à confronter leurs différentes définitions du paysage, à la fois théorique et pratique. Ils travaillent en petits groupes pour élaborer une définition du paysage, la plus complète possible, et pour élaborer tout l'argumentaire qui la soutient. Les différentes définitions présentées à l'ensemble de la promotion servent de base à un débat collectif.

Le travail sur le sens du mot paysage sera complété par un travail sur les définitions des mots associés (synonymes, antonymes, mots dérivés comme paysager, paysagisme...) en français, mais aussi dans d'autres langues, à travers diverses sources. Seront en particulier utilisées les définitions des dictionnaires (généralistes, disciplinaires, spécialisés dans un domaine professionnel relevant du paysage, de l'aménagement de l'espace et de la gestion des territoires) et celles émanant de textes juridiques ou institutionnels (ministère de l'écologie, Convention européenne du paysage).

Le dernier exercice consistera à faire réfléchir à la question de la description paysagère à partir de matériaux narratifs ou relevant représentation graphique (peinture, photographie, texte littéraire...). Ces matériaux seront analysés par les étudiants de manière à interroger les éléments de composition, le vocabulaire, les choix formels, les références utilisées, etc., en relation avec la réflexion qui est conduite dans l'enseignement « bricolage et création ».

Mode d'évaluation

L'évaluation consiste, à partir du travail qui a été effectué, à juger de la capacité de l'étudiant à construire une pensée critique et à se positionner, en théorie et en pratique, face aux grandes questions sociales et environnementales de notre temps. Elle s'attache également à prendre en compte son aptitude à développer une démonstration en triant et en hiérarchisant des informations (recherche documentaire et bibliographique), ainsi qu'à expérimenter et à concevoir des mises en forme, des techniques, etc. Elle tient enfin également des capacités rédactionnelles de l'étudiant et de sa capacité à présenter un raisonnement et toute son argumentation de façon structurée, à l'écrit comme à l'oral.

Travaux requis

Travail en groupe visant à préparer une présentation orale collective argumentée et travail d'écriture individuel (fiche de synthèse).

**Plateau Paysages / Le regard des sciences**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E5-2-3
Semestre	5	Heures TD	18	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	13	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Davasse, Mme Heaulmé

Objectifs pédagogiques

Le plateau « Paysage(s) » a pour objectif principal de faire réfléchir les étudiants à la notion de paysage, en la considérant à la fois comme un concept scientifique aux dimensions multiples mobilisé par des disciplines différentes et comme un lieu de pratiques professionnelles elles-aussi multiples. Les enseignements dispensés dans le cadre de ce plateau se veulent une introduction à la culture et aux pratiques du paysage. Ils doivent également permettre de mieux comprendre les fondements de la pédagogie de la formation (importance du langage et des représentations, de l'expérience du terrain, de l'interdisciplinarité, de la nécessité d'articuler le champ de la connaissance et celui de l'action). Ces enseignements s'articulent autour de trois grands questionnements : qu'est-ce que le paysage (quelle(s) définition(s) peut-on donner à cette notion ? comment se positionne(nt)-t-elle(s) par rapport à d'autres notions voisines ?) ? comment observer les paysages et les interpréter en tenant compte de la diversité des regards portés sur eux et des différentes formes de restitution potentielles (dessin, écrit, oral, image, son, film, etc.) ? De quelles actions et de quels projets le paysage peut-il être le support ou l'outil ?

Contenu

Il s'agit pour les étudiants d'approfondir la notion de paysage en travaillant sur des textes issus de travaux de spécialistes de disciplines différentes : géographie, histoire, histoire de l'art, ethnographie, écologie, architecture et urbanisme, etc.

Les étudiants devront aborder les interrogations suivantes : relations entre paysage matériel/immatériel et entre paysage visible/invisible ; la question de l'observation/interprétation, de la compréhension et de l'action ; les représentations (représentation sociale, représentations graphiques et plastiques) ; les durées dans le paysage ; les catégories de paysage : urbain/rural/agricole... Pourront être interrogées également des notions utilisées dans la description des paysages comme : élément de paysage, structures paysagères, unités paysagères, entités paysagères, ensembles paysagers, motifs paysagers, situations paysagères...

Mode d'évaluation

L'évaluation consiste, à partir du travail qui a été effectué, à juger de la capacité de l'étudiant à construire une pensée critique et à se positionner, en théorie et en pratique, face aux grandes questions sociales et environnementales de notre temps. Elle s'attache également à prendre en compte son aptitude à développer une démonstration en triant et en hiérarchisant des informations (recherche documentaire et bibliographique), ainsi qu'à expérimenter et à concevoir des mises en forme, des techniques, etc. Elle tient enfin également des capacités rédactionnelles de l'étudiant et de sa capacité à présenter un raisonnement et toute son argumentation de façon structurée, à l'écrit comme à l'oral.

Travaux requis

Travail en groupe visant à préparer une présentation orale collective argumentée et travail d'écriture individuel (fiche de synthèse).

**Plateau Paysages / Retour sur projets**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E5-2-4
Semestre	5	Heures TD	18	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	25	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Bercovitz, M. Davasse, Mme Heaulmé

Autres enseignants : M. Moisset, Mme Rosenbaum

Objectifs pédagogiques

Dans cet exercice, vous aborderez la manière dont des paysagistes reconnus s'expriment dans des entretiens filmés. Il s'agira de repérer, parmi plusieurs vidéos de format court les concepts manipulés par des paysagistes différents. Cet exercice vise l'identification et l'apprentissage de thèmes, de positionnements intellectuels, de types de pratiques paysagistes divers dans la sphère du paysage, constituant la controverse paysagiste. L'expression de cette diversité fera l'objet d'une méthode encadrée : la cartographie dite de réseaux.

L'exercice aidera l'étudiant à procéder à une « analyse de contenu », pratique récurrente de l'enseignement supérieur et fournira une méthode de transcription d'un propos intellectuel en une cartographie de réseau (utilisée en partie par Bruno Latour dans l'enseignement de la Cartographie des controverses à l'université de Sciences-politiques).

Contenu

Sur la base de l'entretien filmé des trois paysagistes français Michel Corajoud, Gilles Clément et Jacques Simon, vous travaillerez par groupes de 3 ou 4 à décomposer les éléments formulés lors d'un entretien. Il s'agira d'analyser le discours présent dans le film en identifiant les concepts, les mots-clés, les éléments énoncés, leur ordre et leur agencement au cours de l'entretien. Une méthode de représentation de ce discours vous sera proposée de manière à pouvoir en rendre compte par une cartographie de réseau.

Ce travail sera nourri également par les textes et publications des auteurs qu'il conviendra d'aller chercher de manière à clarifier ou étendre la compréhension des propos. Une bibliographie sera demandée également. La présentation finale sera présentée à l'oral par chacun des groupes en s'appuyant sur une vidéo-projection.

Mode d'évaluation

Les critères d'évaluation de cet exercice sont :

- votre implication
- la capacité à décomposer un discours
- la capacité à relier un discours à des textes d'un même auteur
- la capacité d'adaptation et de mise en œuvre d'une cartographie de réseau
- la capacité à conceptualiser un propos
- votre capacité d'écoute
- la capacité à travailler dans l'échange collectif



Plateau Paysages / Bricolage et création

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E5-2-5
Semestre	5	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	25	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Davasse, Mme Heaulmé

Autres enseignants : M. Hodier, M. Rodriguez



Exercice 1 mutualisé avec le pôle 2 du S1 ou S3

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E5-3-1
Semestre	5	Heures TD	53	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	5	Coefficient	50	Session de rattrapage	non		

Enseignants : M. Laize, M. Moisset



Exercice 2 mutualisé avec le pôle 2 du S1 ou S3

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E5-3-2
Semestre	5	Heures TD	52	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	5	Coefficient	50	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Moisset, M. Rodriguez

Autre enseignant : M. Hodier

Programme 2017 – 2018
Fiches pédagogiques Taïga
Diplôme d'Etat de Paysagiste

Semestre 6

Paysages, société et culture 6 : Politiques publiques du paysage et de l'environnement

Année	3	Heures CM	36	Caractère	obligatoire	Code	E6-1-1
Semestre	6	Heures TD	25	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	20	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Tricaud, Mme Heaulmé

Autres enseignants : M. Brunet, M. Tournier, Mme Debarre

Objectifs pédagogiques

Ce groupe d'enseignements apporte aux étudiants les savoirs fondamentaux leur permettant de construire une interprétation à la fois raisonnée et personnelle du paysage et d'identifier les facteurs impliqués dans la production des paysages, dans l'optique d'agir sur eux et de penser l'action sur l'espace sur la base d'une connaissance approfondie des mécanismes de production et de transformation des paysages concernés.

Contenu

Ce module est organisé autour de deux enseignements :

— Les politiques du paysage et de l'environnement

Equipe pédagogique : Emmanuelle Heaulmé, historienne (coord.) / Bernard Brunet, paysagiste.

Cet enseignement a comme objectif d'apporter aux étudiants les connaissances fondamentales sur les politiques publiques du paysage et de l'environnement en les situant dans l'ensemble des politiques d'aménagement du territoire et dans leur cadre institutionnel.

Les cours mettent l'accent sur les politiques publiques comme facteurs de production et de transformation des paysages, aussi bien urbains que ruraux.

Les apports de ce cours devront être mobilisés en particulier dans le cadre du « Mémoire 100 ans de paysage » où les étudiants intégreront les politiques publiques comme facteurs explicatifs dans leur lecture de paysage. Les étudiants devront également être capables de se positionner par rapport aux politiques mises en œuvre sur le territoire d'étude et de proposer des politiques publiques, comme outils pertinents en réponse aux problématiques ayant émergé de leur lecture du territoire et aux scénarios d'évolution identifiés.

Sont abordées dans cet enseignement les politiques spécifiquement paysagères et les politiques environnementales mais aussi toutes les autres politiques qui ont un impact sur le paysage (politiques patrimoniales, agricoles, de la ville...).

— Voyage d'étude : 'L'espace public en situation métropolitaine'

Equipe pédagogique : Vincent Tricaud, paysagiste (coord.)/Danielle Juste

Ce voyage d'étude d'une durée de 4 à 5 jours, consiste en des visites de sites avec rencontre de professionnels locaux (représentants des collectivités locales, paysagistes, urbanistes, architectes, universitaires...) et a comme objectifs :

- d'appréhender la matérialité de l'espace public à travers une grande diversité de situations et d'usages (centres urbains, quartiers résidentiels, sites naturels ou agricoles ...). Contextualiser ces situations dans un ensemble territorial plus large.

- de remettre en perspective la production et la gestion de ces espaces publics dans le cadre des politiques publiques métropolitaines. Prendre conscience des mécanismes institutionnels qui président à la programmation, à la mise en œuvre et à la gestion de ces espaces.

- d'apprendre également à regarder dans le détail, la matérialité de ces espaces, la qualité de leur mise en œuvre et leur tenue dans le temps matériaux, végétaux, mobilier, éclairage ...)

- de développer une réflexion critique sur la qualité des espaces pratiqués, leurs usages, leurs modes d'appropriation.

- de maîtriser les outils de « prise de note » sur le terrain au service d'un regard personnel sur les sites visités (croquis, photos, collages, textes) et être en mesure de les restituer sous la forme d'un carnet de voyage.

Mode d'évaluation

— Les politiques du paysage et de l'environnement (coeff. : 70%)

Examen final

— Voyage d'étude (coeff. : 30%)

Contrôle continu : évaluation de la participation active à l'ensemble des visites du voyage.

Carnet de voyage (format A4). Critères d'évaluation : Qualité du jugement personnel, qualité graphique, cohérence et qualité de l'« objet » carnet.

Travaux requis

— Voyage d'étude

Carnet de voyage.

Bibliographie

— Les politiques du paysage et de l'environnement

Général

- Boîte à outils paysage, Parcs naturels régionaux – Mairie-Conseils – Caisse des Dépôts et consignations, 1999.

- « La zone agricole du plan local d'urbanisme. Guide méthodologique », Observatoire des espaces agricoles, naturels et forestiers de l'Isère, 2007 (www.ddaf.isere.agriculture.gouv.fr)

- Paysage et documents d'urbanisme. Nouveaux enjeux, nouveaux outils, nouvelles responsabilités des élus, Dossiers pédagogiques, Mairie-conseils, 2005 (www.localtis.fr)

- SCOT et paysage, Dossiers pédagogiques, Mairie-conseils, 2006 (www.localtis.fr)

- Vademecum du droit du paysage, Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'aménagement durables, décembre 2007 (sur le site du ministère).

- Les droits de l'arbre. Aide-mémoire des textes juridiques, Direction de la nature et des paysages, Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, juin 2003. (sur le site du ministère).

- Les fiches juridiques de l'ATEN (Atelier technique des espaces naturels) : <http://bibliothequeenligne.espacesnaturels.fr/outilsjuridiques/>

Aménagement du territoire et paysage

- ANSELIN.A., GUIZARD.B., MAURER.C., Inventaire et analyse des politiques paysagères régionales, éd. AGR, CDC, ENGREF, Mairie Conseils, 1999.

- BRUNET-VINCK V., Méthode pour les atlas de paysages. Enseignements méthodologiques de 10 ans de travaux, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, Direction de la nature et des paysages/Sous-direction des sites et paysages/Bureau des paysages, 2004. (l'ouvrage réédité en entier la méthode de 1994).

- La charte paysagère, outil d'aménagement de l'espace intercommunal, sous la direction de Yves Gorgeu, CDC (Mairie-Conseils) et Catherine Jenkins, FPNRF, Paris : la Documentation française, 1996.

- Guide des plans de paysage, des chartes et des contrats. Projets à l'échelle d'un territoire, Paris : Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, 2001.

- Plans de paysage.Éléments de bilan, Paris : Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, décembre 2006.

- MICHELIN Yves, JOLIVEAU Thierry, « Le paysage au service de démarches participatives et prospectives de développement local : enseignements d'expériences de recherche-action dans le Massif central », "Des paysages pour le développement local. Expériences et recherches innovantes dans le Massif Central", Revue d'Auvergne, n° 571, 2004, p. 233-262.

- MICHELIN Yves, GAUCHET Sylvie, « Gérer le paysage : joindre le geste à la parole », Vives campagnes. Le patrimoine rural, projet de société, sous la dir. de Denis Chevallier, Paris : Editions Autrement, 2000, p. 135-167. [l'exemple des PNR].

- "Des paysages pour le développement local. Expériences et recherches innovantes dans le Massif Central", Revue d'Auvergne, n° 571, 2004.

- Vers une gestion durable des territoires ruraux remarquables, Paris : Fédération des parcs naturels régionaux de France, 2000 (coll. Expérimenter pour agir, série "Gestion des espaces naturels, agricoles et forestiers", n° 8).

Paysages agricoles et projet paysager

- « Agriculures, forêts et paysages », Aménagement et nature, n° 141, 2001.

- Agriculture et foncier : quelles possibilités d'action pour une commune ou une communauté de communes. Guide de bonnes pratiques, INRA, PNR Pyrénées ariégeoises, PNR Haut-Languedoc, chambre d'agriculture de l'Ariège, Chambre d'agriculture du Tarn, 2011. (<http://www.chambres-agriculture.fr/outils-et-modules/actualites/article/guide-des-bonnes-pratiques-agr/>)

- AMBROISE Régis, BONNEAU François, BRUNET-VINCK Véronique, Agriculter et paysages. Dix exemples de projets de paysage en agriculture, Dijon : Educagri, 2000.

- AMBROISE Régis, L'agriculture et la forêt dans le paysage. Manuel, Paris : Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales, 2002 (sur le site du ministère).

- BLANCHIN Jean-Pierre, AMBROISE Régis, Paysages d'élevage. Paysages d'éleveurs, Paris : Institut de l'élevage/Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2006 (coll. Synthèse) (www.inst-elevage.asso.fr)

- 'De l'agricole au paysage', Etudes rurales, n°121-124, 1993.

- Site du programme APPORT (agriculture et paysage) : <http://www.agriculture-et-paysage.fr/>

Banques d'expériences

- Réseau rural, centre de ressources portail du développement rural : <http://www.reseaurural.fr>
 - Collectif des Etats généraux du paysage, « Paysage, fil conducteur du développement durable des territoires », expériences de démarches paysagères au service des projets de territoires, Actes du séminaire du 22 novembre 2010 : http://www.safer.fr/iso_album/2011-03-11-actes_seminaire_paysage_221110-l.pdf
 - Présentation d'expériences sur le site de Mairie-Conseils : <http://www.mairieconseils.net/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/Page/ExperiencesDesTerritoires> ainsi que sur « paysage et urbanisme durable », dont expériences de plans de paysage : http://www.mairieconseilspaysage.net/index.php?option=com_content&view=article&id=512&Itemid=196&limitstart=2
-

**Paysages, milieux et écosystèmes 6**

Année	3	Heures CM	17	Caractère	obligatoire	Code	E6-1-2
Semestre	6	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	20	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Soula

Autres enseignants : M. Richard, Mme Jalabert

Objectifs pédagogiques

Ce cours comporte 2 parties complémentaires qui prolongent les enseignements du premier semestre avec une partie botanique et biogéographie et écologie avec Philippe Richard et une partie pédologie avec Stéphanie Jalabert.

Contenu

Botanique, biogéographie et écologie (Philippe Richard 12h)

28 avril 14-17h

11 mai 14-17h

19 mai 14-17h

1er juin 14-17h

Pédologie (Stéphanie Jalabert 12h CM)

Les constituants des sols, propriétés physico-chimiques, facteurs de formation et d'évolution des sols, grands types de sols :

11 mai / 9h - 12h

30 mai / 9h - 12h et 14h -17h

1er juin / 9h - 12h

Sortie botanique avec Philippe Richard à définir

Mode d'évaluation

Compte rendu de la sortie avec les deux enseignants + carnet botanique

Travaux requis

Fiche de lecture d'un ouvrage de la bibliographie

Suite du carnet botanique du premier semestre (voir détail en cours)

Bibliographie

Pour l'écologie :

Le guide illustré de l'écologie, B. Fischesser, M. Dupuis-Tate, 2007 – Ed. de la Martinière

Le tour du monde d'un écologiste, Jean-Marie Pelt, 1990 Ed Fayard

C'est vert et ça marche !, Jean-Marie Pelt, 2007 Ed Fayard

Pour la détermination des végétaux :

- www.flora-electronica.com/content/flore-bonnier

- Flora Gallica, flore de France et de Corse, Jean-Marc Tison et Bruno de Foucault (société botanique de France), 2014 – Ed Biotope

Pour la connaissance des plantes

- www.tela-botanica.org/page:eflore

- Botanique systématique des plantes à fleurs – Rodolphe-Edouard Spiciger, Muriel Figeat et Daniel Jeanmonod, 2016 – Ed. PPUR

- Les plantes bio-indicatrices. Guide de diagnostic des sols. Ducerf G., Thiry, 2006 – Editions Promonature

- Plantes envahissantes et pionnières Gilles Clément et Brigitte Lapouge-Déjean, 2014 Ed. terre vivante

- La plus belle histoire des plantes, J.M.Pelt, ... 2002 Ed.POINTS

- Les langages secrets de la nature J.M.Pelt, 2008 Livre de poche

Pour la pédologie :

- BAIZE, D. & JABIOL, B., 1995. Guide pour la description des sols. Coll. Techniques et Pratiques, Inra, Paris, 375 p.

- BAIZE, D., 1988. Guide des analyses courantes en pédologie. Coll. Techniques et Pratiques, Inra, Paris, 172 p.

- Le sol, une merveille sous nos pieds, Christian Feller, ... 2016 Ed Belin

- Les sols agricoles, l'agroécologie en pratique, Mathieu Archambeaud, Frédéric Thomas, 2016 - Ed France Agricole

Liens :

• Site de l'association française des études du sol : www.afes.fr

• Site de l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) : <http://www.mtaterre.fr/>

• Rapport sur l'état des sols de France : <http://www.gissol.fr/RESF/>

• Guide des travaux du sols dans les aménagements paysagers par l'association des entreprises du paysage : http://www.lesentreprisesdupaysage.fr/documents/efficacy/06%20TECHNIQUE%20INNOVATION%20EXPERIMENTATION/R%C3%A8gles%20professionnelles/PDF%20FINAUX%20R%C3%A8gles%20professionnelles%20site%20internet/Regles%20professionnelles%20RO-travaux_des_sols-2_28-04-16_BD.pdf?id=94210

**Regarder, représenter, créer 6 : Ecritures personnelles**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E6-1-3
Semestre	6	Heures TD	20	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	20	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Brunet, M. Rodriguez

Objectifs pédagogiques

« Enseigner, ..., ce n'est pas transmettre des connaissances,...., c'est conduire quelqu'un hors de ce qui le tient prisonnier,..... Enseigner, c'est toujours émanciper ». Heinz Wismann, philosophe.

La pédagogie de la représentation doit inviter l'étudiant à élaborer une pensée, une culture artistique et une écriture personnelle. En multipliant les expériences de regard et de représentation, l'étudiant élabore son propre rapport à la question de la représentation, sa propre manière de lier pensée et représentation. Il doit fondamentalement découvrir (ou développer selon les cas) un plaisir de la représentation et de la création, une certaine liberté face à cette question et bien sûr une autonomie

L'enseignement de la représentation du paysage a pour objectif de cultiver le regard, d'enrichir la culture plastique et artistique, d'acquérir des techniques personnelles et d'explorer le champ de l'expérimentation créative. Il ne s'agit donc pas seulement d'un apprentissage des techniques, mais bien d'une pédagogie du regard et du processus de création. Il ne s'agit pas seulement de reproduire des codes de représentation du réel, mais d'élaborer des techniques d'interprétation personnelles.

Contenu

Il s'agit pour chaque étudiant d'expérimenter des techniques plastiques et de représentation personnelles pour façonner progressivement un style propre à chacun d'entre eux, en relation avec leur personnalité et leurs sensibilités et faire ainsi de la représentation une compétence qui les amène à penser et à inventer par l'expression plastique. Les expérimentations in-situ puis en atelier sont orientées et thématiques pour inviter l'étudiant à procéder à ce glissement interprétatif et créatif qui part du réel et convoque l'imaginaire.

Mode d'évaluation

50% contrôle continu

50% évaluation d'une sélection de dessin établie par l'étudiant

Critères : Assiduité / Engagement personnel / Progression personnelle

Travaux requis

Cet enseignement alterne un travail de prises de notes plastiques in-situ et un travail d'atelier de créativité (individuellement ou en groupe).

Matériel (liste non exhaustive): matériel libre.



Fabriquer, gérer, créer 6

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E6-1-4
Semestre	6	Heures TD	31	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	20	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Soula

Autre enseignant : M. Gysbers



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E6-1-5
Semestre	6	Heures TD	15	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	20	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Finch

Objectifs pédagogiques

Au niveau B2 être capable de communiquer en anglais par oral et par écrit dans sa vie professionnelle, de développer l'autonomie et de connaître des réalités professionnelles et culturelles dans les pays anglophones.

- SOUS-OBJECTIFS :
- i) Consolidation de l'acquisition des savoirs et des savoirs faire
 - ii) Renforcement et développement des contenus culturels correspondants aux pays anglophones
 - iii) Étude du lexique générale et spécifique au domaine professionnelle
 - iv) Renforcement de compétences orales
 - v) Adoption de l'approche communicative à l'étude de la grammaire et des fonctions

Contenu

- Sensibilisation à l'histoire du paysage de l'Antiquité jusqu'au début du 20ème siècle
- Études langagières au travers les outils pédagogiques variés tels que les vidéos, des podcasts des émissions radios, des articles écrits, des livres
- Développement de compétences fondamentales en communication (Comment présenter un projet ou un 'produit')

Mode d'évaluation

- Les examens partiels sanctionnent le semestre sous forme d'une présentation orale (coefficient 0,5)
Une note de contrôle continue pour une épreuve écrite (coefficient 0,25)
Une note pour l'investissement personnel (coefficient 0,25)
-

Plateau Temps / Durées / Mémoires - Le regard des sciences

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E6-2-1
Semestre	6	Heures TD	25	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	25	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Briffaud

Autres enseignants : M. Bercovitz, M. Marlin, Mme Heaulmé

Objectifs pédagogiques

Ce plateau interroge le paradigme du temps et des durées, ainsi que la question de la mémoire, dans un semestre où les étudiants ont également le mémoire « Cent ans de paysage », largement structuré autour de la dimension temporelle des paysages.

Il s'agira pour les étudiants de réfléchir aux « temps du paysage », c'est-à-dire aux multiples temporalités du paysage, à la croisée entre les temps de la nature et ceux des sociétés. Quelle prise en compte des temporalités des lieux à la fois dans la compréhension des paysages et dans la mise en œuvre d'actions paysagères ? Quelle place a le temps dans les champs disciplinaires ayant pris le paysage comme objet et dans les pratiques paysagistes d'aujourd'hui ?

Ce plateau interroge également la place de l'histoire et ses rapports avec la mémoire dans la construction de projets de paysage.

Aujourd'hui, les deux notions de mémoire et d'identité sont fréquemment mobilisées dans les projets de paysage, et plus généralement dans les projets de territoire. Car la mémoire – c'est-à-dire les représentations collectives du passé que se forge une société - participant à la construction d'une différenciation territoriale et de l'affirmation identitaire d'un groupe est devenue une dimension essentielle des politiques de développement local. Le processus de construction/reconstruction de la mémoire permet d'inscrire les identités territoriales à la fois dans des lieux et dans une continuité historique en leur donnant du sens et des orientations pour le futur. Le paysage est alors chargé d'être à la fois témoin de l'histoire, archive de l'histoire de la terre et de celle des relations des sociétés à leur environnement, et lieu de mémoire, où se projette un imaginaire identitaire.

Incarnation matérielle de mémoires qui peuvent être conflictuelles et de valeurs parfois contradictoires, il est devenu un des enjeux des politiques d'aménagement du territoire et de développement durable.

Contenu

Cette partie du plateau est plus particulièrement centrée sur la place de l'histoire et de la mémoire dans les problématiques du paysage. Seront abordées un certain nombre de questions : Quelles relations entre histoire, mémoire et paysage ? Comment certains paysages peuvent-ils devenir des lieux de mémoire et d'identité ? Quels sont les processus de sélection et de construction permettant à des paysages de devenir patrimoine ?

En déconstruisant le rôle que peut jouer la Mémoire dans les problématiques de paysage, l'étudiant sera amené à prendre conscience du ou des rôles qu'elle joue dans la construction et l'organisation des groupes ou collectivités humaines. Il pourra ainsi évaluer à quel point ce paradigme, à la dimension apparemment immatérielle, induit et oriente concrètement les évolutions et transformations du réel, notamment celles des paysages. Par-là, il pourra prendre conscience notamment du caractère moteur ou restrictif de ce paradigme dans les contextes humains et territoriaux auxquels il sera confronté dans sa future pratique de paysagiste, mais aussi de l'importance tacite de ce paradigme pour ses futurs interlocuteurs, commanditaires et destinataires.

Cette partie du plateau sera organisée à partir de conférences-débats et de l'analyse d'un corpus de textes relevant notamment de l'histoire et de la géographie culturelles, que les étudiants devront analyser, et dont ils feront, par groupes, la présentation orale.

Mode d'évaluation

Contrôle continu (25%)

Travaux requis

- Travail en petits groupes de synthèse et d'analyse critique des textes fournis
- Présentation orale par groupe de cette synthèse devant l'ensemble des étudiants et débat.
- Fiche individuelle de synthèse de l'analyse critique de textes et des conférences-débats

Plateau Temps / Durées / Mémoires - Langage et discours

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E6-2-2
Semestre	6	Heures TD	25	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	25	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Briffaud

Autres enseignants : Mme Finch, Mme Heaulmé

Objectifs pédagogiques

Ce plateau interroge le paradigme du temps et des durées, ainsi que la question de la mémoire, dans un semestre où les étudiants ont également le mémoire « Cent ans de paysage », largement structuré autour de la dimension temporelle des paysages.

Il s'agira pour les étudiants de réfléchir aux « temps du paysage », c'est-à-dire aux multiples temporalités du paysage, à la croisée entre les temps de la nature et ceux des sociétés. Quelle prise en compte des temporalités des lieux à la fois dans la compréhension des paysages et dans la mise en œuvre d'actions paysagères ? Quelle place a le temps dans les champs disciplinaires ayant pris le paysage comme objet et dans les pratiques paysagistes d'aujourd'hui ?

Ce plateau interroge également la place de l'histoire et ses rapports avec la mémoire dans la construction de projets de paysage.

Aujourd'hui, les deux notions de mémoire et d'identité sont fréquemment mobilisées dans les projets de paysage, et plus généralement dans les projets de territoire. Car la mémoire – c'est-à-dire les représentations collectives du passé que se forge une société - participant à la construction d'une différenciation territoriale et de l'affirmation identitaire d'un groupe est devenue une dimension essentielle des politiques de développement local. Le processus de construction/reconstruction de la mémoire permet d'inscrire les identités territoriales à la fois dans des lieux et dans une continuité historique en leur donnant du sens et des orientations pour le futur. Le paysage est alors chargé d'être à la fois témoin de l'histoire, archive de l'histoire de la terre et de celle des relations des sociétés à leur environnement, et lieu de mémoire, où se projette un imaginaire identitaire.

Incarnation matérielle de mémoires qui peuvent être conflictuelles et de valeurs parfois contradictoires, il est devenu un des enjeux des politiques d'aménagement du territoire et de développement durable.

Contenu

Cette partie du plateau est centrée sur une réflexion sur le vocabulaire autour du temps, de la durée, et de la mémoire. Il s'agira d'explorer le sens des mots dans le langage commun, mais aussi dans les langages spécialisés de la sphère de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture, du paysagisme et de l'art des jardins. La réflexion portera sur des ensembles de notions : temps, temporalité ; diachronie, synchronie, achronie ; durée, durable, durabilité ; changement, mutation, transformation, évolution ; passé, présent, futur ; rétrospective, prospective ; rénovation, restauration, réhabilitation ; histoire, mémoire, lieu de mémoire, uchronie.

Il s'agira également pour les étudiants de réfléchir à la façon dont la question du temps est mobilisée dans des documents institutionnels concernant leur territoire d'étude du mémoire cent ans (atlas de paysage, plan ou charte de paysage, documents d'urbanisme, espaces protégés...).

Mode d'évaluation

Contrôle continu

Travaux requis

- Ecriture individuelle d'un lexique sur le temps en français et en anglais
- Fiche individuelle d'analyse critique de documents institutionnels

Plateau Temps / Durées / Mémoires - Retour sur projets

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E6-2-3
Semestre	6	Heures TD	25	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	25	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Briffaud

Autres enseignants : M. Bercovitz, M. Geffroy, M. Lotti, M. Tournier, Mme Heaulmé

Objectifs pédagogiques

Ce plateau interroge le paradigme du temps et des durées, ainsi que la question de la mémoire, dans un semestre où les étudiants ont également le mémoire « Cent ans de paysage », largement structuré autour de la dimension temporelle des paysages.

Il s'agira pour les étudiants de réfléchir aux « temps du paysage », c'est-à-dire aux multiples temporalités du paysage, à la croisée entre les temps de la nature et ceux des sociétés. Quelle prise en compte des temporalités des lieux à la fois dans la compréhension des paysages et dans la mise en œuvre d'actions paysagères ? Quelle place a le temps dans les champs disciplinaires ayant pris le paysage comme objet et dans les pratiques paysagistes d'aujourd'hui ?

Ce plateau interroge également la place de l'histoire et ses rapports avec la mémoire dans la construction de projets de paysage.

Aujourd'hui, les deux notions de mémoire et d'identité sont fréquemment mobilisées dans les projets de paysage, et plus généralement dans les projets de territoire. Car la mémoire – c'est-à-dire les représentations collectives du passé que se forge une société - participant à la construction d'une différenciation territoriale et de l'affirmation identitaire d'un groupe est devenue une dimension essentielle des politiques de développement local. Le processus de construction/reconstruction de la mémoire permet d'inscrire les identités territoriales à la fois dans des lieux et dans une continuité historique en leur donnant du sens et des orientations pour le futur. Le paysage est alors chargé d'être à la fois témoin de l'histoire, archive de l'histoire de la terre et de celle des relations des sociétés à leur environnement, et lieu de mémoire, où se projette un imaginaire identitaire.

Incarnation matérielle de mémoires qui peuvent être conflictuelles et de valeurs parfois contradictoires, il est devenu un des enjeux des politiques d'aménagement du territoire et de développement durable.

Contenu

Cette partie du plateau est consacrée plus particulièrement à une réflexion sur la façon dont est convoqué le passé historique dans le présent comme ressource pour dessiner l'avenir dans les projets paysagistes. Elle sera centrée sur des exemples développés par des enseignants de la formation ou des intervenants extérieurs et les étudiants auront à faire une analyse critique de projets de paysage, concernant des territoires choisis par eux, où la dimension de la mémoire et de l'identité locale est importante.

Cette partie du plateau vise à permettre aux étudiants d'aborder avec une distance critique les attentes relatives à la construction des identités territoriales dont les paysagistes sont aujourd'hui les destinataires ; ces attentes mettant le plus souvent en jeu une « mise en mémoire et en patrimoine » de ces territoires. Il s'agira également de sensibiliser les étudiants à la place contemporaine des récits, incarnés ou non dans des projets urbanistiques, paysagers, ou des gestion/préservation des espaces, qui à la fois légitiment ces projets, les fondent ou se superposent à eux.

Dans cet exercice d'analyse critique de projets, les étudiants auront l'occasion de réfléchir à un certain nombre de questions : quelles identités locales et sociales sont mobilisées dans la conception du projet de paysage ? Sur quelles constructions/reconstructions du passé reposent –elles ? En quoi la mobilisation identitaire, dans sa dimension mémorielle, participe-t-elle au processus de conception du projet, puis à son appropriation ? Mais aussi quel rôle va jouer le projet de paysage dans l'élaboration identitaire d'une mémoire ? Quelles sont les formes d'action choisies (conservation, valorisation, création ...) ?

Mode d'évaluation

Contrôle continu (25%)

Travaux requis

- Travail en petits groupes de synthèse et d'analyse critique des textes fournis
- Présentation orale par groupe de cette synthèse devant l'ensemble des étudiants et débat
- Fiche individuelle de synthèse de l'analyse critique des projets de paysage présentés par les étudiants et des cours-débats

Plateau Temps / Durées / Mémoires - Bricolage et création

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E6-2-4
Semestre	6	Heures TD	25	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	25	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Briffaud

Autres enseignants : M. Bercovitz, M. Brunet, M. Geffroy, M. Lotti, M. Rodriguez, Mme Heaulmé

Objectifs pédagogiques

Dans le cadre du plateau « Temps, durée, mémoire » cet enseignement propose à l'étudiant un temps d'expérimentation et de création in situ. Il s'agit ici de prolonger la réflexion par l'action et un retour critique sur celle-ci. L'étudiant sera amené à développer sa sensibilité aux questions fondamentales du temps, des durées et de la mémoire en se confrontant directement au lieu et à son histoire. Il s'engagera par une pensée et un acte créatifs à même d'interroger l'histoire et les différents temps du lieu. L'objectif pédagogique vise à la fois à développer la capacité à s'engager conceptuellement et la capacité à s'engager dans une action créative concrète.

Contenu

Les lieux choisis présentent une qualité patrimoniale reconnue à la croisée des caractéristiques naturelles et des valeurs culturelles. Ils sont emblématiques des paysages de Gironde, et de son histoire. Ils sont caractérisés « espaces naturels sensibles » et protégés comme tels dans le cadre de la politique menée par le Département de la Gironde en la matière. Pourtant ces lieux reconnus pour leur valeur « naturelle » ont une épaisseur historique que d'aucuns peuvent ne plus percevoir. De grandes étapes ont marqué leur mutation : l'évolution du massif landais au 19^{ème} siècle, l'exploitation des carrières de lignite entre 1928 et 1964, les « expériences » botaniques menées par l'ONF dans la deuxième partie du 20^{ème} siècle, etc.

Un temps essentiel est consacré à l'expérience du lieu. Il s'agit de déceler et de s'imprégner de ce qui fait sens en particulier au regard de la mémoire des lieux, des temps du paysage et de ses dynamiques.

La position demandée n'est pas seulement celle de l'observation, mais également celle de l'interprétation, de la construction d'un récit, et de l'action.

La démarche conceptuelle personnelle est libre ; elle doit se concrétiser par une action in-situ qui crée une dialectique avec le lieu et son histoire.

Une attention particulière est portée au choix du lieu d'intervention, au sens et à la pertinence conceptuelle et symbolique de l'acte (transformation, installation, performance...) par rapport au lieu.

Cet enseignement est mutualisé avec l'enseignement 2.4 'Territoires et paysages de l'imaginaire' du CIEPT Certificat International d'Etudes de Paysage et de Territoire (étudiants chinois et français en formation continue).

Les étudiants des deux formations sont amenés à travailler ensemble en groupes mixtes (interculturalité...).

Il est également intégré au partenariat entre l'ENSAP et le Conseil Départemental de la Gironde dans le cadre de sa politique paysagère (les frais de déplacement des étudiants et d'hébergement s'il y a lieu sont pris en charge dans le cadre de cette convention).

Les expérimentations créatives seront effectuées avec :

- les matériaux collectés sur le territoire
- des matériaux (dégradables et non impactants sur l'environnement) apportés par l'étudiant (après validation par les enseignants et les partenaires et/ou gestionnaires du lieu).

Ce regard sur les lieux et ces interventions doivent être partageables et se concrétiseront par une exposition de photographies des actions réalisées in-situ. Pour des raisons pédagogiques et de sécurité, le choix des lieux et les projets d'intervention devront être présentés préalablement et validés par les enseignants et les partenaires lors de la première séance. Selon les cas, ils seront éphémères ou pourront être maintenus en place avec l'accord des partenaires. Après avoir photographié la création, le lieu sera donc selon les cas remis en état (réversibilité, aucune dégradation n'étant tolérée) ou bien les réalisations seront maintenues en place après accord préalable obligatoire.

Mode d'évaluation

L'évaluation est double : elle s'effectue durant la réalisation et en fin de journée en présence des étudiants puis au regard des documents exposés. Les documents seront également remis en fichiers numériques.

Modes de validation :

- contrôle continu : 50 % (présence obligatoire à toutes les séances)
- présentation finale : 50 %

Critères d'évaluation :

- qualité et efficacité du regard porté sur les lieux.
- pertinence de la démarche conceptuelle (le récit)
- inventivité, créativité, capacité d'imagination.
- lisibilité du sens de l'intervention et cohérence entre l'intention et sa matérialisation.
- Expérimentation et élaboration d'une écriture créative personnelle.
- Cohérence entre objectifs et choix et réalisation technique.

Travaux requis

Le mode de production finale est libre : éléments d'exposition, installation, performance, vidéo, etc.

Bibliographie

- Edward T. Hall. La dimension cachée. Points. 1971-
- W Kandinsky. Du spirituel dans l'art, et dans la peinture en particulier. Folio essais. 1989
- Sous la direction de L.Albertazzi. Différentes natures, visions de l'art contemporain. Lindau, Epad, MCF. 1993
- R Dumas. Traité de l'arbre, essai d'une philosophie occidentale. 2002

**Paysage / Communs / Espace public 1**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E6-3-1
Semestre	6	Heures TD	52	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	43	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Tricaud

Autres enseignants : Mme Debarre, Mme Justes

Objectifs pédagogiques

- Appréhender la matérialité de l'espace public à travers une grande diversité de situations et d'usages (centres urbains, quartiers résidentiels, sites naturels ou agricoles ...). Contextualiser ces situations dans un ensemble territorial plus large.
- Remettre en perspective la production et la gestion de ces espaces publics dans le cadre des politiques publiques métropolitaines. Prendre conscience des mécanismes institutionnels qui président à la programmation, à la mise en œuvre et à la gestion de ces espaces.
- Apprendre également à regarder dans le détail, la matérialité de ces espaces, la qualité de leur mise en œuvre et leur tenue dans le temps (matériaux, végétaux, mobilier, éclairage ...)
- Développer une réflexion critique sur la qualité des espaces pratiqués, leurs usages, leurs modes d'appropriation.
- Maîtriser les outils de « prise de note » sur le terrain au service d'un regard personnel sur les sites visités (Croquis, photos, collages, textes) et être en mesure de les restituer sous la forme d'un carnet de voyage.

Contenu

Voyage d'étude d'une durée de 4 à 5 jours.

En amont du voyage, diffusion d'un « guide de voyage » regroupant plans, textes, articles de presse ...élaborés dans le cadre de l'atelier (Étudiants, enseignants, moniteur) avec présentation des différents thèmes de visite (Contexte politique, montage opérationnel, réponse spatiale.)

Sur place, visites de sites avec rencontre de professionnels locaux. (Représentants des collectivités locales, paysagistes, urbanistes, architectes, universitaires)

À l'issue du voyage, élaboration par les étudiants d'un carnet de voyage restituant leur vision critique des projets présentés.

Mode d'évaluation

Participation active à l'ensemble des visites du voyage.

Pour le carnet de voyage, document format A4.

Critères d'évaluation : Qualité du jugement personnel, qualité graphique, cohérence et qualité de l'« objet » carnet.

Rendu du carnet de voyage en fin de semestre, sans exposé oral.

Travaux requis

Mise en forme du carnet de voyage.

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E6-3-2
Semestre	6	Heures TD	53	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	4	Coefficient	62	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Tricaud

Autres enseignants : Mme Debarre, Mme Justes

Objectifs pédagogiques

- Explorer la notion d'espace public en milieu urbain et péri-urbain. Appréhender les aspects programmatiques et techniques liés à sa mise en forme et les intégrer dans la démarche de projet à travers la question de sa composition, de sa matérialité et de ses usages.
- Mettre en place les outils d'expression personnels permettant de comprendre l'espace public, de le manipuler et de transmettre une intention de projet.
- Intégrer les dynamiques d'évolutions naturelles et humaines dans la pensée du projet.
- Développer une réflexion critique sur sa propre démarche de conception, depuis l'expérience du site jusqu'à la mise en forme du projet.

Contenu

Acquisition progressive de la démarche de projet à travers deux exercices successifs.

1/ Fabrication / transformation d'un espace public en milieu urbain constitué, à travers la question des usages et de sa matérialité. (Nivellement, gestion des eaux, sol, végétal, mise en lumière, mobilier...)

2/ Extension du domaine de l'espace public aux milieux ouverts et/ou péri-urbains. L'espace public des lisières urbaines, des quartiers résidentiels, des zones commerciales, agricoles, des milieux naturels. Organisation spatiale, mise en récit et outils de gestion dans le temps. Prise en compte des enjeux environnementaux (Continuités écologiques, milieux humides ...)

1/ L'espace public en milieu urbain.

Semaine 1. Découvertes du site le quartier, l'îlot, la parcelle. Perception sensible, usages.

Semaine 2. Premières hypothèses, tests d'organisation spatiale. Premier rendu d'étape.

Semaines 3, 4 et 5. Mise au point dans le détail, composition, nivellement, calepinage de sol ...

Semaine 6. Rendu esquisse.

2/ Extension du domaine de l'espace public.

Semaine 1. Travail en groupe. Découverte du site dans ses dimensions spatiales et territoriales. Son rapport à la Ville, sa géographie (Reliefs, milieux...)

Semaine 2. Travail en groupe. Stratégies de projet (Niveau et outils d'action) Rendu d'étape.

Semaines 3, 4 et 5. Travail individuel. Spatialisation et mise au point dans le détail. Vocabulaire spatial et/ou figures paysagères (Seuils, parcours, balcons, franchissements...) Rapport public/privé, stratégie végétale, plan de gestion sommaire,

Semaine 6. Rendu esquisse.

Nota : Voyage d'étude du E6-3-1 entre semaine 3 et 4.

Mode d'évaluation

1/ L'espace public en milieu urbain.

Crédité de 3 ECTS dont 1 ECT de contrôle continu et 2 ECTS pour le rendu final.

2/ Extension du domaine de l'espace public.

Crédité de 3 ECTS dont 1 ECT de contrôle continu et 2 ECTS pour le rendu final.

Travaux requis

Pour les rendus, présentation de panneaux A0 sur support papier ou en vidéo-projection avec exposé oral.

Pour le contrôle continu évaluation de l'assiduité de la participation et de la progression au cours de l'exercice..

Un rendu d'étape et un rendu final pour chacun des deux exercices.

Mise en situation professionnelle (stage de 22 jours minimum)

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E6-4-2
Semestre	6	Heures TD	5	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	4	Coefficient	1	Session de rattrapage	non		

Objectifs pédagogiques

Les stages font partie du cursus de l'étudiant et constituent un moment privilégié de contact avec le monde professionnel. L'occasion d'effectuer un stage est, pour l'étudiant, une possibilité de compléter sa formation, d'être impliqué dans des démarches, des pratiques, des organisations professionnelles, etc., et de répondre à des besoins ou des envies spécifiques d'apprentissages ou d'expériences formulés par l'étudiant et qui ne peuvent s'effectuer au sein de l'EnsapBx. Un stage est donc un temps de formation réalisé hors les murs de l'école qui participe de l'apprentissage du métier de paysagiste. Des temps pédagogiques et des enseignants (dits enseignants-référents) sont mobilisés pour l'encadrement, la valorisation et la validation des stages.

Contenu

Le cycle DEP compte 12 semaines de stages obligatoires, réparties en deux périodes :

- Stage 1 en DEP 1 positionné en S6 de 22 jours minimum valant 4 ECTS, ou 154 h minimum.
- Stage 2 en DEP 3 positionné en S10 de 45 jours minimum valant 6 ECTS, ou 309 heures minimum afin de garantir la gratification légale.

Remarques :

- Un fractionnement du stage 2 est possible dans la même structure, dans le respect de la réglementation en vigueur (Règlement des études de la formation paysage article 18, Code du travail).
- Les périodes de stage peuvent être inversées (préférence de l'étudiant, opportunité de stage, départ en mobilité en S10, etc).
- Des stages de complément de formation sont possibles. Ils font l'objet d'une convention de stage à retirer directement auprès du Service des stages de l'EnsapBx.

Les deux périodes de stages obligatoires doivent offrir à l'étudiant deux expériences d'échelle et de nature de travail différentes (Cf. Article 18 du Règlement des études de la formation paysage), dans la diversité des manières de pratiquer le métier de paysagiste. Ces choix sont au préalable argumentés par l'étudiant au sein d'un Projet de stage, sous forme d'une production écrite de deux pages. Dans ce texte qui agit comme feuille de route de son insertion professionnelle, il formule ses envies, ses curiosités, ses besoins, envers telle ou telle pratique ou domaine de l'action paysagiste. Il indique également quels savoirs pédagogiques il souhaite mobiliser dans ses stages. Ce Projet de stage fait l'objet d'une élaboration pédagogique avec l'aide d'un enseignant-référent ; il est modifiable et évolutif en fonction des opportunités saisies par l'étudiant dans ses recherches de stages. Le projet de stage et la structure d'accueil sont entérinés par l'enseignant-référent qui signe la convention de stage, avant sa transmission par l'étudiant à la structure d'accueil puis au Service des stages de l'EnsapBx.

De façon à mettre à profit le temps d'insertion professionnelle, un « Guide d'observation pratique et de participation en stage » est proposé à l'étudiant. Il doit dans un premier temps l'aider à mener un ensemble d'observations précises et l'aider à prendre un recul critique sur la situation de stage. Il entend, dans un second temps, servir de support à la rédaction d'un texte de positionnement personnel qui expose le point de vue critique de l'étudiant sur l'expérience de stage en elle-même, et sur le métier de paysagiste. Ce texte réflexif se veut aussi l'occasion de revenir sur le projet de stage initial. Ce « texte de retour de stage » est remis, à la rentrée, à l'enseignant-référent via le Moodle.

L'enseignant-référent prend connaissance du texte de « Retour de stage » et, à l'issue de la « Journée des stages », évalue ce que l'étudiant retire de son expérience professionnelle et décide de la validation du stage.

Mode d'évaluation

- Elaboration du projet de stage avec l'enseignant-référent qui entérine le « Projet de stage » et le choix de la structure d'accueil par signature de la convention de stage.
- Les « Projets de stage » sont déposés sur l'espace Moodle réservé à cet effet doit respecter la nomenclature suivante : prénom_nom_projet de stage_V1.pdf
- Elaboration d'un texte réflexif de « Retour de stage » avec l'aide du « Guide d'observation pratique et de participation en stage » disponible en ligne (Moodle)
- Participation aux « Journées des stages » (table-ronde, débat) organisées en début d'année universitaire
- Validation du stage par l'enseignant-référent sur la base du texte de « Retour de stage » et de la participation de l'étudiant aux « Journées des stages ».

Modalités de fonctionnement des « Journées des stages »

La rentrée universitaire correspond désormais à un moment de « retours de stage » qui est valorisé sous la forme de deux « Journées des stages », début octobre, permettant à tous les étudiants du cycle DEP (ayant effectués ou non* un stage ainsi que les primo-entrants) de bénéficier du récit d'expérience et des échanges autour de l'analyse critique des stages des uns et des autres.

*Les étudiants n'ayant pas effectué de stage sont fortement conseillés de participer à ces « Journées de stage » pour prendre part aux échanges, prendre contact avec les enseignants-référents, récolter des adresses, et formuler un projet de stage

La participation des étudiants y est obligatoire en tant qu'elle participe, avec la remise d'un « texte de retour de stage », à la validation du stage.

La première journée des stages est consacrée au partage d'expérience des stages des étudiants de DEP1. La deuxième journée est, elle, consacrée à la valorisation des stages des étudiants de DEP2 et 3. Des table-ronde avec des praticiens dans le domaine du paysage sont organisées à cette occasion.

**Méthodologie appliquée au mémoire**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E6-5-1
Semestre	6	Heures TD	20	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	17	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Heaulmé

Autres enseignants : M. Davasse, M. Galop, M. Moisset

Objectifs pédagogiques

Le mémoire « Cent ans de paysage » est un travail d'étude et de recherche personnel visant à mettre en œuvre une démarche d'investigation donnant la priorité à l'exploration de la dimension temporelle des paysages et à replacer ces derniers sur un axe histoire-prospective. L'objectif est ainsi d'amener les futurs professionnels du paysage à fonder leur aptitude à imaginer des scénarios d'avenir et à inventer de nouveaux dispositifs paysagers sur leur capacité à comprendre les dynamiques paysagères.

Le travail demandé consiste à élaborer et à présenter, à l'écrit et à l'oral, une lecture de paysage susceptible de fonder une démarche de médiation paysagère. Ce travail est donc l'aboutissement d'une démarche d'observation et d'enquête, dont le but est de mettre au jour, en utilisant différents prismes d'observation, de recherche et d'interprétation, les règles qui organisent la matérialité évolutive du paysage étudié et la façon dont celui-ci reflète un environnement compris comme un complexe socio-écologique inscrit dans la durée. Dans ce travail, le paysage est également abordé comme le moyen de penser et de concevoir, à partir et avec les regards et les expériences des acteurs et des habitants, des actions fondées sur une relation réflexive aux processus socio-écologiques qu'elles mettent en branle et qu'elles infléchissent. Il s'agit ainsi de s'emparer du paysage comme outil d'une médiation en le mettant à portée de démocratie et en permettant la co-construction des projets en ce domaine (cf. les objectifs de la Convention européenne du paysage).

L'objectif final est de produire un document qui explicite les principaux déterminants naturels et sociaux de l'aspect des paysages, et replace ces derniers sur un axe histoire-prospective. Ce document doit donc rassembler tout ce qui permet de poser sur une base solide de connaissance la discussion sur l'avenir des paysages concernés. Cette discussion doit également tenir compte des objectifs de l'action publique dans tous les domaines où elle est susceptible d'influer sur les dynamiques paysagères (politiques de l'environnement, de l'agriculture, urbaines, de l'aménagement du territoire et du développement local, touristiques, du patrimoine...) et sur leurs déterminants. En d'autres termes, la démarche mise en œuvre dans ce travail est celle qui permet de construire des représentations sociales permettant au paysage de devenir objet autour duquel peuvent prendre corps et consistance les échanges de vues et les débats que nécessite l'élaboration de projets concertés de territoire.

Contenu

Cet enseignement regroupe différents cours de méthodologie accompagnant l'avancée du travail des étudiants (méthodologie générale du mémoire, recherche et analyse documentaires, représentations graphiques, mise en forme du mémoire...)

Mode d'évaluation

L'évaluation de ces enseignements est comprise dans l'évaluation globale du mémoire.

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E6-5-2
Semestre	6	Heures TD	5	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	5	Coefficient	83	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Heaulmé

Autres enseignants : M. Davaise, M. Galop, M. Moisset

Objectifs pédagogiques

Le mémoire « Cent ans de paysage » est un travail d'étude et de recherche personnel visant à mettre en œuvre une démarche d'investigation donnant la priorité à l'exploration de la dimension temporelle des paysages et à replacer ces derniers sur un axe histoire-prospective. L'objectif est ainsi d'amener les futurs professionnels du paysage à fonder leur aptitude à imaginer des scénarios d'avenir et à inventer de nouveaux dispositifs paysagers sur leur capacité à comprendre les dynamiques paysagères.

Le travail demandé consiste à élaborer et à présenter, à l'écrit et à l'oral, une lecture de paysage susceptible de fonder une démarche de médiation paysagère. Ce travail est donc l'aboutissement d'une démarche d'observation et d'enquête, dont le but est de mettre au jour, en utilisant différents prismes d'observation, de recherche et d'interprétation, les règles qui organisent la matérialité évolutive du paysage étudié et la façon dont celui-ci reflète un environnement compris comme un complexe socio-écologique inscrit dans la durée. Dans ce travail, le paysage est également abordé comme le moyen de penser et de concevoir, à partir et avec les regards et les expériences des acteurs et des habitants, des actions fondées sur une relation réflexive aux processus socio-écologiques qu'elles mettent en branle et qu'elles infléchissent. Il s'agit ainsi de s'emparer du paysage comme outil d'une médiation en le mettant à portée de démocratie et en permettant la co-construction des projets en ce domaine (cf. les objectifs de la Convention européenne du paysage).

L'objectif final est de produire un document qui explicite les principaux déterminants naturels et sociaux de l'aspect des paysages, et replace ces derniers sur un axe histoire-prospective. Ce document doit donc rassembler tout ce qui permet de poser sur une base solide de connaissance la discussion sur l'avenir des paysages concernés. Cette discussion doit également tenir compte des objectifs de l'action publique dans tous les domaines où elle est susceptible d'influer sur les dynamiques paysagères (politiques de l'environnement, de l'agriculture, urbaines, de l'aménagement du territoire et du développement local, touristiques, du patrimoine...) et sur leurs déterminants. En d'autres termes, la démarche mise en œuvre dans ce travail est celle qui permet de construire des représentations sociales permettant au paysage de devenir objet autour duquel peuvent prendre corps et consistance les échanges de vues et les débats que nécessite l'élaboration de projets concertés de territoire.

Contenu

Les étudiants auront à montrer dans ce mémoire leur capacité à mettre en œuvre de façon autonome une démarche de lecture de paysage et de médiation, c'est-à-dire :

- à rendre compte d'une interprétation par des représentations graphiques diverses, largement commentées et convenablement légendées, présentant l'organisation des paysages concernés et leurs dynamiques ;
- à interpréter les paysages en croisant démarches et informations venant de sources et de champs de connaissance différents et en identifiant et expliquant les processus naturels et sociaux à l'origine de l'organisation matérielle des paysages, mais aussi des représentations sociales et culturelles dont ils sont l'objet ;
- à présenter une critique construite et argumentée des politiques et des actions conduites, dans le passé et à l'heure actuelle, dans les différents domaines intéressant les dynamiques paysagères sur le territoire concerné. Il s'agira, ainsi, de déboucher sur une problématisation de l'action publique et privée en ces domaines ;
- à proposer des hypothèses, présentées sous forme de scénarios prospectifs, concernant l'avenir du paysage étudié. Ces scénarios pourront être élaborés à la fois à partir du constat des dynamiques actuelles et passées, en se fondant sur l'hypothèse de leur perpétuation ou de leurs inflexions, et sur la base de projections envisageant l'effet paysager de différents types d'intervention, publique ou privée, sur le territoire concerné ;
- à utiliser le paysage lors des entretiens avec les acteurs locaux et les habitants comme un support d'échanges et de réflexion.

L'étudiant choisira un territoire d'étude, correspondant à une entité cohérente dans laquelle on rencontre une diversité de paysages et/ou des changements marquants susceptibles de constituer un point de départ de réflexion. L'étudiant devra s'assurer que le territoire choisi et les sources documentaires le concernant sont pour lui accessibles et se prêtent à un travail nécessitant de séjourner régulièrement sur le terrain. Ce territoire d'étude fera l'objet d'une validation par les enseignants.

Mode d'évaluation

Le travail d'étude et de recherche effectué dans le cadre du « Mémoire 100 ans de paysage » se concrétise par un document écrit de 60 pages minimum hors annexes et par une soutenance orale.

— un mémoire écrit rendu 3 semaines au moins avant la soutenance orale. Ce mémoire présentera la lecture de paysage du territoire étudié, sur la base d'une synthèse des démarches d'observation et d'enquête visant à l'élaboration de scénarios rétrospectifs et prospectifs, susceptibles de fonder une démarche de médiation paysagère. On y trouvera donc les réflexions de l'auteur sur l'avenir des paysages du territoire étudié et sur les actions, publiques et privées, qui pourraient contribuer à en infléchir les dynamiques. Il contiendra également une bibliographie critique et une liste des sources et documents utilisés (y compris une liste des interlocuteurs mis à contribution). L'origine de toutes les informations rassemblées dans le mémoire et ne provenant pas des observations de l'auteur lui-même devra être précisée à l'aide de notes infra-paginales, présentées selon les normes de rigueur. Les différents documents iconographiques devront être légendés. Leur origine devra être précisée quand ils n'auront pas été réalisés par l'auteur lui-même. Tout texte emprunté à un auteur quelconque devra être précédé et suivi de guillemets. Le mémoire devra se présenter sous la forme d'un dossier de format A4 relié (les documents nécessitant plus d'espace pouvant être présentés sur des pages pliées). La couverture devra mentionner de façon lisible : le nom et prénom de l'auteur, le titre du mémoire, l'année de réalisation et porter la mention 'Mémoire personnel d'étude et de recherche - Mémoire Cent ans de paysage - Formation des paysagistes D.E.P. - Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux'. Elle fera en outre apparaître le logo de l'établissement.

— en une soutenance orale d'une durée précise de dix minutes, présentée sous forme d'un diaporama de 10 diapositives maximum. Cette vidéo-projection présentera de façon synthétique les résultats du travail effectué et mettra l'accent sur la démarche de médiation, visant à faire du paysage un support de réflexion et de délibération afin d'élaborer un projet de territoire partagé. Le plus grand soin devra être apporté à la rigueur de l'argumentaire, à la qualité du diaporama et à celle de l'expression orale.

Le mémoire est évalué par deux correcteurs qui notent la forme et le fond du travail de l'étudiant. Dans l'appréciation sur la forme, entrent en ligne de compte le respect des règles de présentation, le style, l'orthographe, la syntaxe et la mise en page. Dans l'appréciation sur le fond sont pris en compte le choix du sujet, la pertinence de la problématique, la richesse de l'information, la qualité de l'étude, la structure de l'ensemble, la force de l'argumentation et l'originalité des préconisations et de la conclusion.

Une note est octroyée pour la soutenance orale. Elle complète la note de l'écrit à hauteur de 25 %.

Travaux requis

À chaque rendez-vous avec les enseignants, il est demandé aux étudiants de présenter un « journal de bord » de son travail personnel, témoignant, d'une séance à l'autre, de la progression de sa réflexion et de ses recherches documentaires et de terrain (fiches de lecture, notes, synthèses théoriques, exposés, entretiens, outils méthodologiques, etc.). Ces divers documents de synthèse rendent compte du travail de l'étudiant et vont lui permettre d'aboutir au mémoire final. Ils font l'objet d'une appréciation par les enseignants qui permet à l'étudiant de situer sa progression dans le cadre de l'exercice et qui participe de la notation finale.

Bibliographie

Quelques références sur des questions méthodologiques :

1. Méthodologie :

- LIZET Bernadette, RAVIGNAN François de, Comprendre un paysage. Guide pratique de recherche, Paris : INRA, 1987.

- BREUIL J., JOLIVEAU T., MICHELIN, VIGOUROUS L., Guide méthodologique pour une gestion concertée des paysages dans un projet de territoire, Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne, ENITAC, CRENAM, 2002.

- BRUNET-VINCK V., Méthode pour les atlas de paysages. Enseignements méthodologiques de 10 ans de travaux, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, Direction de la nature et des paysages/Sous-direction des sites et paysages/Bureau des paysages, 2004. (l'ouvrage réédite en entier la méthode de 1994).

- MICHELIN Yves, Les jardins de Vulcain. Paysages d'hier, d'aujourd'hui et de demain dans la chaîne des Puy du Massif Central français, Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1996.

2. Concepts et outils :

- DEFFONTAINES Jean-Pierre, « Paysages en TGV : regard sur les agricultures. De Paris vers Marseille, fenêtre de droite », Cahiers Agricultures, n° 3, 1994, p. 397-403 (www.john-libbey-eurotext.fr/fr/revues/agro_biotech/agr/)

et dans J.-P. DEFFONTAINES, Les sentiers d'un géoagronome, Paris : Editions Arguments, 1998, p. 299-307.

- DEFFONTAINES Jean-Pierre, « Des entités spatiales significatives pour l'activité agricole et pour les enjeux environnementaux et paysagers. Contribution à une agronomie du territoire », Le courrier de l'environnement de l'INRA, n°44, 2001 (www.inra.fr/dpenv/)

- MICHELIN Yves, « Le bloc-diagramme : une clé de compréhension des représentations du paysage chez les agriculteurs ? Mise au point d'une méthode d'enquête préalable à une gestion concertée du paysage en Artense (Massif central français) », Cybergéo, Environnement, Nature, Paysage, article 118, mis en ligne le 10 janvier 2000, modifié le 28 février 2007. URL : <http://www.cybergegeo.eu/index1992.html>.

- Les unités et structures paysagères dans les atlas de paysage, Ministère de l'Ecologie, décembre 2007 (site du ministère).

Programme 2017 – 2018
Fiches pédagogiques Taïga
Diplôme d'Etat de Paysagiste

Semestre 7

**Les cultures du paysage en Europe 1**

Année	4	Heures CM	45	Caractère	obligatoire	Code	E7-1-1
Semestre	7	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	25	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Briffaud

Autre enseignant : M. Galop

Objectifs pédagogiques

Ce module d'enseignement regroupe deux cours.

— Politiques publiques du paysage et de l'environnement

Cet enseignement a comme objectif d'apporter aux étudiants les connaissances fondamentales sur les politiques publiques du paysage et de l'environnement en les situant dans l'ensemble des politiques d'aménagement du territoire et dans leur cadre institutionnel.

Les cours mettent l'accent sur les politiques publiques comme facteurs de production et de transformation des paysages, aussi bien urbains que ruraux.

Les apports de ce cours devront être mobilisés en particulier dans le cadre du « Mémoire 100 ans de paysage » où les étudiants intégreront les politiques publiques comme facteurs explicatifs dans leur lecture de paysage. Les étudiants devront également être capables de se positionner par rapport aux politiques mises en œuvre sur le territoire d'étude et de proposer des politiques publiques, comme outils pertinents en réponse aux problématiques ayant émergé de leur lecture du territoire et aux scénarios d'évolution identifiés.

— Histoire de l'environnement et archéologie du paysage

Cet enseignement replace les paysages dans la longue durée d'une histoire de l'environnement et présente les apports de l'archéologie du paysage. Il a pour objectif principal de sensibiliser les étudiants à la question des différentes temporalités dans une lecture de paysage.

Contenu

— Politiques publiques du paysage et de l'environnement

Sont abordées dans cet enseignement les politiques spécifiquement paysagères et les politiques environnementales mais aussi toutes les autres politiques qui ont un impact sur le paysage (politiques patrimoniales, agricoles, de la ville...).

Ces cours sont en étroite liaison avec les différents travaux effectués par les étudiants dans le plateau « Environnements » ainsi qu'avec le mémoire personnel d'étude et de recherche (« Mémoire Cent ans »).

— Histoire de l'environnement et archéologie du paysage

Cet enseignement est consacré à l'histoire des paysages ruraux en France et en Europe du néolithique à nos jours et présente ce que l'archéologie des paysages a pu apporter à la connaissance des paysages sur la très longue durée.

Il vise également à sensibiliser les étudiants à la question de la reconstitution de scénarios d'évolution des paysages selon différentes échelles de temps, et est donc en liaison étroite avec le mémoire personnel d'étude et de recherche (« Mémoire Cent ans ») mettant en œuvre une démarche d'investigation donnant la priorité à l'exploration de la dimension temporelle des paysages permettant de replacer ces derniers sur un axe histoire-prospective et d'imaginer des scénarios d'avenir.

Mode d'évaluation

— Politiques publiques du paysage et de l'environnement

Examen final (60%)

— Histoire de l'environnement et archéologie du paysage

Examen final (40%)

**Paysage, milieux et écosystèmes 7**

Année	4	Heures CM	20	Caractère	obligatoire	Code	E7-1-2
Semestre	7	Heures TD	25	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	25	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Soula

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a pour objectif d'approfondir les connaissances des étudiants sur les milieux et à les initier aux techniques qui sont mobilisées dans leur gestion. L'étudiant est confronté à des cas concrets de sites et de réalisations et peut en apprécier les résultats en terme écologique et paysager.

Contenu

Quatre grands thèmes principaux seront abordés :

- La compréhension et l'interprétation de l'histoire géologique d'un lieu, avec des cours et des travaux dirigés sur le site de Turenne en Corrèze.
- Le génie écologique appliqué à la stabilisation des sols, des talus routiers et des berges de rivière, avec une conférence d'un paysagiste-écologue, spécialiste du génie végétal, une visite de plusieurs sites du la Baise et des cours,
- L'arboriculture appliquée aux jardins et espaces publics, avec une conférence de Pierre Aversenq, expert en biologie et pathologie de l'arbre et des cours
- La gestion des forêts avec des cours et TD.

Pour inaugurer l'enseignement, les étudiants participeront à l'un des débats organisé dans le cadre du plateau écologie des CPEP2, sur les stratégies du développement durable.

Mode d'évaluation

Examen écrit de 2h sur les 3 parties de l'enseignement et contrôle continu.

La note établie sur 20 se décomposera comme suit :

- Examen écrit /12
- Travail par groupe /6
- CR du débat /2

Le rattrapage sera réalisé sous forme d'oral individuel.

Travaux requis

Compte rendu et note personnel sur l'un des sujets abordés lors du débat (rédaction individuelle)

Réalisation par groupe en travaux dirigés d'une interprétation paysagère de l'histoire géologique de Turenne.

Réalisation en groupe d'un projet de plantation d'un boisement avec plan de gestion.

Bibliographie

Pour l'écologie :

Le guide illustré de l'écologie, B. Fischesser, M.Dupuis-Tate, 2007 – Ed. de la Martinière

Le tour du monde d'un écologiste, Jean-Marie Pelt, 1990 Ed Fayar

Regarder, représenter, créer 7 : Art et paysage

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E7-1-3
Semestre	7	Heures TD	25	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	14	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Brunet, M. Rodriguez

Objectifs pédagogiques

Le regard et l'acte artistiques ouvrent un questionnement sur la relation entre l'homme et le monde qui l'entoure. Le champ de l'art étant un des champs constitutifs essentiels de la culture paysagère, ces enseignements invitent l'étudiant à élaborer une culture et une pratique artistiques au service de son travail de paysagiste. L'aspect commun à la démarche artistique et à celle du projet de paysage est ce parcours qui part du réel pour passer par l'imaginaire et revenir au réel pour se concrétiser. Le domaine des arts plastiques et de la représentation peut donc aussi être le lieu où ce parcours peut s'élaborer. Tout en étant attentif à différencier la démarche artistique et la démarche de projet de paysage, il est très fertile d'explorer les analogies entre les deux processus. Le domaine des arts plastiques est parfois le lieu où une approche inductive et un parcours créatif peuvent s'élaborer en dehors des contraintes du projet de paysage ; c'est aussi le lieu de la prise de risque. L'étudiant pourra ainsi dépasser des blocages dans ce travail plastique et ensuite être certainement amené à transposer ce processus créatif dans son travail de projet de paysage. L'expérimentation plastique permet ainsi chez l'étudiant de faire émerger des aptitudes, des potentialités mobilisables dans son travail en général et dans sa construction de paysagiste. L'objectif est de permettre aux étudiants d'approfondir une culture du regard spécifique au paysagiste et de développer un rapport sensible à l'espace pour opérer un glissement conceptuel et poétique de la représentation du réel vers l'invention et l'imaginaire.

Contenu

cadre général

Les enseignements regroupés dans RRC couvrent un ensemble de compétences liées qui se déclinent à différents niveaux :

- L'acquisition d'un regard personnel
- L'acquisition d'un registre et de techniques de représentation personnelles
- Une réflexion et une expérimentation sur la question du message et du sens de l'image (sur ce qu'elle doit exprimer et pourquoi)
- L'acquisition d'une culture artistique
- Le développement de l'imaginaire et de la créativité par l'expérience de la création plastique

Les enseignements RRC engagent une pédagogie du regard et du processus de création.

Il ne s'agit absolument pas de reproduire des codes convenus de représentation du réel, mais d'élaborer des processus interprétatifs et d'écriture personnelle qui participent de la construction d'un regard et d'une capacité d'agir du paysagiste.

Ces enseignements de la représentation sont spécifiques au paysage et à l'initiation de futurs concepteurs en paysage. Il privilégie notamment les questions posées par la représentation des dynamiques du vivant, du vide et des entre-deux, des structures paysagères et des relations entre les éléments, des grands panoramas et des horizons, des identités et ambiances, des textures et des couleurs, du rythme, et des contrastes, des lumières...

Ces enseignements tiennent compte des différences de niveau des étudiants au regard de leur parcours et de leur histoire personnelle : certains doivent dépasser des blocages et prendre le risque de 'faire', d'autres doivent se détacher de modèles acquis pour trouver leur propre mode d'expression...

La question de la progressivité ne peut donc être envisagée seulement en termes de semestre. Lors d'une séance, nous adaptons les objectifs, les exercices et notre propos pédagogique en tenant compte de l'existence de ces différents niveaux à l'intérieur même d'une promotion.

La progression RRC déploie les expériences de regard, de modes de représentation et d'interprétation, d'expériences créatives en tenant compte de cette situation et en adaptant les modalités pédagogiques (exemple : échanges en duo entre deux étudiants de niveaux différents...).

Après les premiers exercices permettant l'acquisition des fondamentaux de la représentation en CPEP, chaque expérimentation invite l'étudiant à un engagement personnel pour élaborer son propre rapport à la représentation, sa propre manière de lier pensée et représentation. Dès les premiers enseignements de CPEP, la priorité est de favoriser la découverte (ou le développement selon les cas) d'un plaisir de la représentation et de la création, d'une certaine liberté face à cette question et bien sûr d'une autonomie. Ces principes se déploient en DEP dans des expérimentations qui augmentent en complexité et ouvrent à une diversité de techniques et à l'affirmation d'une expression personnelle.

La progression porte sur l'élaboration d'une culture plastique, artistique et paysagère personnelle pour construire des points de vue esthétiques personnels et stimuler la créativité :

- . Développer la capacité à interpréter une situation et à imaginer sa transformation, avec l'aide des outils plastiques.
- . Se doter de techniques plastiques personnelles de recherche conceptuelles et de représentation
- . Façonner progressivement un style propre à chacun d'entre eux, en relation avec leur personnalité et leurs sensibilités et faire ainsi de la représentation une compétence qui les amène à penser et à inventer par l'expression plastique.

Mode d'évaluation

50% contrôle continu et 50% évaluation d'une sélection de travaux établie par l'étudiant.

Critères : Assiduité / Engagement personnel / Progression personnelle;

Les critères d'évaluation ainsi que la logique de l'évaluation de la progression et du travail sont très clairement explicités. L'évaluation est un moment pédagogique essentiel qui doit être absolument transparent et énoncé très clairement à l'étudiant.

Travaux requis

Cet enseignement alterne des temps de travail in-situ pour élaborer des travaux interprétatifs à partir du réel et des temps de travail en atelier de créativité (détournement de la réalité pour inventer un récit et un espace poétique : créations graphiques, photos détournées, montages, vidéos). Les expérimentations in-situ puis en atelier sont orientées et thématiques pour inviter l'étudiant à procéder à ce glissement interprétatif et créatif qui part du réel et convoque l'imaginaire.

Supports et matériel libres.

Jour 1 : terrain (lac et projets MIACA)

Jour 2 : terrain (ville historique : Saint-Emilion ou autres)

Jour 3 : atelier de création

- matin, thème : du réel à l'abstraction

Il s'agit de mobiliser les représentations figuratives effectuées sur le terrain pour expérimenter un glissement vers des représentations abstraites. Ce travail permet de rechercher et d'exprimer l'essence d'un paysage (dans le sens plastique et/ou symbolique). Egalement d'explorer les lisières entre le figuratif et l'abstrait pour interroger comment, de manière personnelle, nous appréhendons ce processus de glissement interprétatif constitutif du regard paysagiste.

Supports et techniques libres sur format raisin minimum.

- Après-midi : thème : géographies imaginaires

Ce travail de créativité porte sur la question de la rencontre entre plusieurs géographies; il est nourri par les géographies concernées par les séances de terrain (voire en convoquant d'autres géographies...) : dessins, cartes IGN, cartes anciennes, photos aériennes... D'autres éléments, fragments et matériaux (récup...) peuvent être librement utilisés; le travail évoluant alors vers un bas-relief.

L'objectif est de stimuler une capacité créative en utilisant comme objet de travail (et en détournant) les éléments d'une discipline (la géographie) qui concerne directement le paysagiste, et en explorant des processus de création plastique qui concernent également le projet de paysage : juxtapositions, superpositions, hybridations, détournements, confrontation, décalage...)



Fabriquer, gérer, créer 7

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E7-1-4
Semestre	7	Heures TD	55	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	25	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Tournier

Autre enseignant : M. Gysbers



Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E7-1-5
Semestre	7	Heures TD	15	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	8	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Finch

Plateau Environnements / Langages et discours

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E7-2-1
Semestre	7	Heures TD	25	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	25	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Bercovitz

Autres enseignants : M. Briffaud, M. Davasse, M. Marlin, M. Rodriguez, Mme Finch

Objectifs pédagogiques

L'objectif premier de ce plateau est de permettre aux étudiants paysagistes de prendre position, en pensée et en pratique, relativement à la « question environnementale », entendue comme celle que renvoient les inquiétudes écologiques contemporaines. Cette question est ici explorée dans ses formulations successives, à travers le temps, et simultanées, à travers les cultures. On examine son rôle dans le remodelage des figures contemporaines de la territorialité, de l'identité, de la liberté, du risque et de la sécurité, de la légalité ; dans la mutation, aussi, des notions (ressource, qualité, développement...), des représentations et, surtout, des pratiques (aménagement, paysagères, urbanistiques et architecturales, touristiques, de patrimonialisation, etc.) qui ordonnent, à l'échelle planétaire, les relations espaces/sociétés. À l'examen de la notion d'environnement est associée celle des concepts appartenant à la même chaîne paradigmatique : nature, développement durable, biodiversité, transition (écologique, énergétique...)...

Le plateau environnement vise à alimenter et à aiguïser le regard critique de l'étudiant sur les représentations scientifiques et sociales, discours, pratiques, politiques, réalisations associés à ces grandes problématiques, de manière à susciter et construire un engagement personnel et professionnel. On part ici de l'idée que la spécificité et la pertinence d'une approche paysagiste (et paysagère) de l'environnement peut trouver sa source :

- dans une approche de l'environnement compris comme complexe socio-écologique inscrit dans la durée, le paysage jouant potentiellement lui-même le rôle d'une entrée sociale et culturelle dans ce complexe — et cela alors que partout triomphe une approche prioritairement naturaliste de l'environnement. En corrélation étroite avec l'exercice « 100 ans de paysage », des matériaux sont ici donnés aux étudiants pour délibérer d'une pratique conçue sur cette base, prenant en charge l'environnement comme un construit hybride, en permanente transformation et dont la dynamique renvoie aux modalités du tressage des durées spécifiques propres aux phénomènes physiques et sociaux, biologiques et culturels dont il est le produit.
- dans une articulation des différents niveaux de sens de la notion d'environnement. En son sens premier, le mot désigne « l'ensemble des choses qui se trouvent aux environs, autour de quelque chose », le « contexte immédiat ». Cet environnement est l'horizon sensible du sujet, l'espace à portée de sensation et de regard, perçu, connu et compris par la médiation du corps, de la sensibilité et de l'expérience. On part ici du principe qu'une pratique paysagiste peut acquérir son identité à l'articulation entre l'environnement écoligé — qui apparaît aujourd'hui avant tout solidaire du « global » — et cet environnement-entourage, à portée d'expérience concrète et d'action directe. Pour favoriser une réflexion des étudiants dans cette direction, les enseignements proposés contribuent à une exploration — également prise en charge par ailleurs — la question du rapport de l'environnement et du corps, en tant qu'élément constitutif et générateur des espaces, révélateur des connaissances, des représentations, des ancrages territoriaux et socioculturels.

Outre les conférences qui offrent la possibilité de construire un socle théorique solide, le mode pédagogique privilégié est fondé sur l'auto-apprentissage. Priorité est résolument donnée au travail personnel de l'étudiant, à qui il est le plus souvent possible demandé de construire lui-même méthodes et connaissances. Dans cette perspective, une grande autonomie lui est donnée autant dans l'organisation de son travail que dans les manières d'en rendre compte.

Contenu

La pédagogie est par ailleurs fondée sur la relation forte tissée entre les différents exercices qui se définissent autour de 4 angles :

- Langage et discours : il s'agit d'aborder la question de l'environnement comme langage ou système discursif. On insistera sur la dimension lexicale : l'étude des mots pour dire l'environnement en fonction des différentes langues et civilisations. On étudiera les mots de l'environnement dans les langues japonaises, espagnoles, italiennes et françaises. On insistera en particulier sur le domaine anglo-américain.
- Le regard des sciences : Le travail est essentiellement fondé sur l'analyse de textes issus d'articles et d'ouvrages de SHS, abordant d'un point de vue critique, historique, sociologique et anthropologique la question de l'environnement, de l'écoligisation des territoires, des représentations et des politiques de la nature. Sur cette base, les étudiants constitués en groupes devront élaborer un cours pour le reste de la promotion afin de construire une surface d'échange et de débat.
- Retour sur projet et théorisation de la pratique : Travail par groupe de trois ou quatre étudiants sur des études de cas, abordées sous l'angle de la construction d'une critique : projets paysagers ou urbains questionnés sous l'angle de l'intégration de la problématique environnementale ; politiques menées au nom de l'environnement ou de l'écologie ; grands débats environnementaux contemporains ou passés... Le travail est élaboré sur la base de cours construits par les étudiants pour le reste de la promotion afin de construire une surface d'échange et de débat. Il l'est également sur des sorties de terrain
- Bricolage et création : L'exercice est construit autour de la réalisation d'une cartographie des controverses environnementales. On part du postulat qu'un des aspects fondamentaux de la question contemporaine de l'environnement se situe dans les controverses qu'elle suscite. En effet autour de l'environnement, des acteurs aux représentations et aux pratiques socialement différenciées se déploient. Cet exercice vise à aider les étudiants à s'entraîner à la navigation dans l'univers des débats sur les relations sociétés/environnement par l'utilisation créative d'outils numériques d'analyse et de représentation.

Mode d'évaluation

De manière générale, on cherche à évaluer la progression de l'étudiant et la maturation d'une pensée théorique, critique et pratique sur la question environnementale. En laissant de larges plages au travail en autonomie, on évalue aussi sa capacité d'organisation dans son travail.

Les étudiants sont évalués en fonction de plusieurs modalités :

- Dans les domaines Langage et discours – Le regard des sciences – Retour sur projet, on évalue la pertinence de leurs approches théoriques et méthodologiques et de la distance critique dont ils ont su faire preuve. Les étudiants seront également évalués sur leur capacité à construire un espace d'échange avec le reste de la promotion.
- Dans le volet « Bricolage et création », les étudiants sont évalués à travers un « carnet de bord » constitué par un système de textes brefs. La compilation de ces textes offre la possibilité de suivre la pensée, le travail de l'étudiant au fil du plateau. Ce « carnet de bord » est également le support d'une auto-évaluation régulière rédigée par l'étudiant puisque les textes demandés aux étudiants portent également sur la manière dont ils perçoivent leur travail et le travail de plateau en général. Au sein de ce « carnet de bord » est enfin ajouté un questionnaire d'évaluation générale du plateau.

Plateau Environnements / Le regard des sciences

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E7-2-2
Semestre	7	Heures TD	25	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	25	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Bercovitz

Autres enseignants : M. Briffaud, M. Chambelland, M. Davasse

Objectifs pédagogiques

L'objectif premier de ce plateau est de permettre aux étudiants paysagistes de prendre position, en pensée et en pratique, relativement à la « question environnementale », entendue comme celle que renvoient les inquiétudes écologiques contemporaines. Cette question est ici explorée dans ses formulations successives, à travers le temps, et simultanées, à travers les cultures. On examine son rôle dans le remodelage des figures contemporaines de la territorialité, de l'identité, de la liberté, du risque et de la sécurité, de la légalité ; dans la mutation, aussi, des notions (ressource, qualité, développement...), des représentations et, surtout, des pratiques (aménagement, paysagères, urbanistiques et architecturales, touristiques, de patrimonialisation, etc.) qui ordonnent, à l'échelle planétaire, les relations espaces/sociétés. À l'examen de la notion d'environnement est associée celle des concepts appartenant à la même chaîne paradigmatique : nature, développement durable, biodiversité, transition (écologique, énergétique...)...

Le plateau environnement vise à alimenter et à aiguïser le regard critique de l'étudiant sur les représentations scientifiques et sociales, discours, pratiques, politiques, réalisations associés à ces grandes problématiques, de manière à susciter et construire un engagement personnel et professionnel. On part ici de l'idée que la spécificité et la pertinence d'une approche paysagiste (et paysagère) de l'environnement peut trouver sa source :

- dans une approche de l'environnement compris comme complexe socio-écologique inscrit dans la durée, le paysage jouant potentiellement lui-même le rôle d'une entrée sociale et culturelle dans ce complexe — et cela alors que partout triomphe une approche prioritairement naturaliste de l'environnement. En corrélation étroite avec l'exercice « 100 ans de paysage », des matériaux sont ici donnés aux étudiants pour délibérer d'une pratique conçue sur cette base, prenant en charge l'environnement comme un construit hybride, en permanente transformation et dont la dynamique renvoie aux modalités du tressage des durées spécifiques propres aux phénomènes physiques et sociaux, biologiques et culturels dont il est le produit.
- dans une articulation des différents niveaux de sens de la notion d'environnement. En son sens premier, le mot désigne « l'ensemble des choses qui se trouvent aux environs, autour de quelque chose », le « contexte immédiat ». Cet environnement est l'horizon sensible du sujet, l'espace à portée de sensation et de regard, perçu, connu et compris par la médiation du corps, de la sensibilité et de l'expérience. On part ici du principe qu'une pratique paysagiste peut acquérir son identité à l'articulation entre l'environnement écoligé — qui apparaît aujourd'hui avant tout solidaire du « global » — et cet environnement-entourage, à portée d'expérience concrète et d'action directe. Pour favoriser une réflexion des étudiants dans cette direction, les enseignements proposés contribuent à une exploration — également prise en charge par ailleurs — la question du rapport de l'environnement et du corps, en tant qu'élément constitutif et générateur des espaces, révélateur des connaissances, des représentations, des ancrages territoriaux et socioculturels.

Contenu

Outre les conférences qui offrent la possibilité de construire un socle théorique solide, le mode pédagogique privilégié est fondé sur l'auto-apprentissage. Priorité est résolument donnée au travail personnel de l'étudiant, à qui il est le plus souvent possible demandé de construire lui-même méthodes et connaissances. Dans cette perspective, une grande autonomie lui est donnée autant dans l'organisation de son travail que dans les manières d'en rendre compte.

La pédagogie est par ailleurs fondée sur la relation forte tissée entre les différents exercices qui se définissent autour de 4 angles :

- Langage et discours : il s'agit d'aborder la question de l'environnement comme langage ou système discursif. On insistera sur la dimension lexicale : l'étude des mots pour dire l'environnement en fonction des différentes langues et civilisations. On étudiera les mots de l'environnement dans les langues japonaises, espagnoles, italiennes et françaises. On insistera en particulier sur le domaine anglo-américain.
- Le regard des sciences : Le travail est essentiellement fondé sur l'analyse de textes issus d'articles et d'ouvrages de SHS, abordant d'un point de vue critique, historique, sociologique et anthropologique la question de l'environnement, de l'écologisation des territoires, des représentations et des politiques de la nature. Sur cette base, les étudiants constitués en groupes devront élaborer un cours pour le reste de la promotion afin de construire une surface d'échange et de débat.
- Retour sur projet et théorisation de la pratique : Travail par groupe de trois ou quatre étudiants sur des études de cas, abordées sous l'angle de la construction d'une critique : projets paysagers ou urbains questionnés sous l'angle de l'intégration de la problématique environnementale ; politiques menées au nom de l'environnement ou de l'écologie ; grands débats environnementaux contemporains ou passés... Le travail est élaboré sur la base de cours construits par les étudiants pour le reste de la promotion afin de construire une surface d'échange et de débat. Il l'est également sur des sorties de terrain
- Bricolage et création : L'exercice est construit autour de la réalisation d'une cartographie des controverses environnementales. On part du postulat qu'un des aspects fondamentaux de la question contemporaine de l'environnement se situe dans les controverses qu'elle suscite. En effet autour de l'environnement, des acteurs aux représentations et aux pratiques socialement différenciées se déploient. Cet exercice vise à aider les étudiants à s'entraîner à la navigation dans l'univers des débats sur les relations sociétés/environnement par l'utilisation créative d'outils numériques d'analyse et de représentation

Mode d'évaluation

De manière générale, on cherche à évaluer la progression de l'étudiant et la maturation d'une pensée théorique, critique et pratique sur la question environnementale. En laissant de larges plages au travail en autonomie, on évalue aussi sa capacité d'organisation dans son travail.

Les étudiants sont évalués en fonction de plusieurs modalités :

- Dans les domaines Langage et discours – Le regard des sciences – Retour sur projet, on évalue la pertinence de leurs approches théoriques et méthodologiques et de la distance critique dont ils ont su faire preuve. Les étudiants seront également évalués sur leur capacité à construire un espace d'échange avec le reste de la promotion.
- Dans le volet « Bricolage et création », les étudiants sont évalués à travers un « carnet de bord » constitué par un système de textes brefs. La compilation de ces textes offre la possibilité de suivre la pensée, le travail de l'étudiant au fil du plateau. Ce « carnet de bord » est également le support d'une auto-évaluation régulière rédigée par l'étudiant puisque les textes demandés aux étudiants portent également sur la manière dont ils perçoivent leur travail et le travail de plateau en général. Au sein de ce « carnet de bord » est enfin ajouté un questionnaire d'évaluation générale du plateau.

Plateau Environnements / Retour sur projet et théorisation de la pratique

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E7-2-3
Semestre	7	Heures TD	25	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	25	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Bercovitz

Autres enseignants : M. Chambelland, Mme Finch

Objectifs pédagogiques

L'objectif premier de ce plateau est de permettre aux étudiants paysagistes de prendre position, en pensée et en pratique, relativement à la « question environnementale », entendue comme celle que renvoient les inquiétudes écologiques contemporaines. Cette question est ici explorée dans ses formulations successives, à travers le temps, et simultanées, à travers les cultures. On examine son rôle dans le remodelage des figures contemporaines de la territorialité, de l'identité, de la liberté, du risque et de la sécurité, de la légalité ; dans la mutation, aussi, des notions (ressource, qualité, développement...), des représentations et, surtout, des pratiques (aménagement, paysagères, urbanistiques et architecturales, touristiques, de patrimonialisation, etc.) qui ordonnent, à l'échelle planétaire, les relations espaces/sociétés. À l'examen de la notion d'environnement est associée celle des concepts appartenant à la même chaîne paradigmatique : nature, développement durable, biodiversité, transition (écologique, énergétique...)...

Le plateau environnement vise à alimenter et à aiguïser le regard critique de l'étudiant sur les représentations scientifiques et sociales, discours, pratiques, politiques, réalisations associés à ces grandes problématiques, de manière à susciter et construire un engagement personnel et professionnel. On part ici de l'idée que la spécificité et la pertinence d'une approche paysagiste (et paysagère) de l'environnement peut trouver sa source :

- dans une approche de l'environnement compris comme complexe socio-écologique inscrit dans la durée, le paysage jouant potentiellement lui-même le rôle d'une entrée sociale et culturelle dans ce complexe — et cela alors que partout triomphe une approche prioritairement naturaliste de l'environnement. En corrélation étroite avec l'exercice « 100 ans de paysage », des matériaux sont ici donnés aux étudiants pour délibérer d'une pratique conçue sur cette base, prenant en charge l'environnement comme un construit hybride, en permanente transformation et dont la dynamique renvoie aux modalités du tressage des durées spécifiques propres aux phénomènes physiques et sociaux, biologiques et culturels dont il est le produit.
- dans une articulation des différents niveaux de sens de la notion d'environnement. En son sens premier, le mot désigne « l'ensemble des choses qui se trouvent aux environs, autour de quelque chose », le « contexte immédiat ». Cet environnement est l'horizon sensible du sujet, l'espace à portée de sensation et de regard, perçu, connu et compris par la médiation du corps, de la sensibilité et de l'expérience. On part ici du principe qu'une pratique paysagiste peut acquérir son identité à l'articulation entre l'environnement écologisé — qui apparaît aujourd'hui avant tout solidaire du « global » — et cet environnement-entourage, à portée d'expérience concrète et d'action directe. Pour favoriser une réflexion des étudiants dans cette direction, les enseignements proposés contribuent à une exploration — également prise en charge par ailleurs — la question du rapport de l'environnement et du corps, en tant qu'élément constitutif et générateur des espaces, révélateur des connaissances, des représentations, des ancrages territoriaux et socioculturels.

Contenu

Outre les conférences qui offrent la possibilité de construire un socle théorique solide, le mode pédagogique privilégié est fondé sur l'auto-apprentissage. Priorité est résolument donnée au travail personnel de l'étudiant, à qui il est le plus souvent possible demandé de construire lui-même méthodes et connaissances. Dans cette perspective, une grande autonomie lui est donnée autant dans l'organisation de son travail que dans les manières d'en rendre compte.

La pédagogie est par ailleurs fondée sur la relation forte tissée entre les différents exercices qui se définissent autour de 4 angles :

- Langage et discours : il s'agit d'aborder la question de l'environnement comme langage ou système discursif. On insistera sur la dimension lexicale : l'étude des mots pour dire l'environnement en fonction des différentes langues et civilisations. On étudiera les mots de l'environnement dans les langues japonaises, espagnoles, italiennes et françaises. On insistera en particulier sur le domaine anglo-américain.
- Le regard des sciences : Le travail est essentiellement fondé sur l'analyse de textes issus d'articles et d'ouvrages de SHS, abordant d'un point de vue critique, historique, sociologique et anthropologique la question de l'environnement, de l'écologisation des territoires, des représentations et des politiques de la nature. Sur cette base, les étudiants constitués en groupes devront élaborer un cours pour le reste de la promotion afin de construire une surface d'échange et de débat.
- Retour sur projet et théorisation de la pratique : Travail par groupe de trois ou quatre étudiants sur des études de cas, abordées sous l'angle de la construction d'une critique : projets paysagers ou urbains questionnés sous l'angle de l'intégration de la problématique environnementale ; politiques menées au nom de l'environnement ou de l'écologie ; grands débats environnementaux contemporains ou passés... Le travail est élaboré sur la base de cours construits par les étudiants pour le reste de la promotion afin de construire une surface d'échange et de débat. Il l'est également sur des sorties de terrain
- Bricolage et création : L'exercice est construit autour de la réalisation d'une cartographie des controverses environnementales. On part du postulat qu'un des aspects fondamentaux de la question contemporaine de l'environnement se situe dans les controverses qu'elle suscite. En effet autour de l'environnement, des acteurs aux représentations et aux pratiques socialement différenciées se déploient. Cet exercice vise à aider les étudiants à s'entraîner à la navigation dans l'univers des débats sur les relations sociétés/environnement par l'utilisation créative d'outils numériques d'analyse et de représentation.

Mode d'évaluation

De manière générale, on cherche à évaluer la progression de l'étudiant et la maturation d'une pensée théorique, critique et pratique sur la question environnementale. En laissant de larges plages au travail en autonomie, on évalue aussi sa capacité d'organisation dans son travail.

Les étudiants sont évalués en fonction de plusieurs modalités :

- Dans les domaines Langage et discours – Le regard des sciences – Retour sur projet, on évalue la pertinence de leurs approches théoriques et méthodologiques et de la distance critique dont ils ont su faire preuve. Les étudiants seront également évalués sur leur capacité à construire un espace d'échange avec le reste de la promotion.
- Dans le volet « Bricolage et création », les étudiants sont évalués à travers un « carnet de bord » constitué par un système de textes brefs. La compilation de ces textes offre la possibilité de suivre la pensée, le travail de l'étudiant au fil du plateau. Ce « carnet de bord » est également le support d'une auto-évaluation régulière rédigée par l'étudiant puisque les textes demandés aux étudiants portent également sur la manière dont ils perçoivent leur travail et le travail de plateau en général. Au sein de ce « carnet de bord » est enfin ajouté un questionnaire d'évaluation générale du plateau.

Plateau Environnements / Bricolage et création

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E7-2-4
Semestre	7	Heures TD	25	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	25	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Bercovitz

Objectifs pédagogiques

L'objectif premier de ce plateau est de permettre aux étudiants paysagistes de prendre position, en pensée et en pratique, relativement à la « question environnementale », entendue comme celle que renvoient les inquiétudes écologiques contemporaines. Cette question est ici explorée dans ses formulations successives, à travers le temps, et simultanées, à travers les cultures. On examine son rôle dans le remodelage des figures contemporaines de la territorialité, de l'identité, de la liberté, du risque et de la sécurité, de la légalité ; dans la mutation, aussi, des notions (ressource, qualité, développement...), des représentations et, surtout, des pratiques (aménagement, paysagères, urbanistiques et architecturales, touristiques, de patrimonialisation, etc.) qui ordonnent, à l'échelle planétaire, les relations espaces/sociétés. À l'examen de la notion d'environnement est associée celui des concepts appartenant à la même chaîne paradigmatique : nature, développement durable, biodiversité, transition (écologique, énergétique)...

Le plateau environnement vise à alimenter et à aiguïser le regard critique de l'étudiant sur les représentations scientifiques et sociales, discours, pratiques, politiques, réalisations associés à ces grandes problématiques, de manière à susciter et construire un engagement personnel et professionnel. On part ici de l'idée que la spécificité et la pertinence d'une approche paysagiste (et paysagère) de l'environnement peut trouver sa source :

- dans une approche de l'environnement compris comme complexe socio-écologique inscrit dans la durée, le paysage jouant potentiellement lui-même le rôle d'une entrée sociale et culturelle dans ce complexe — et cela alors que partout triomphe une approche prioritairement naturaliste de l'environnement. En corrélation étroite avec l'exercice « 100 ans de paysage », des matériaux sont ici donnés aux étudiants pour délibérer d'une pratique conçue sur cette base, prenant en charge l'environnement comme un construit hybride, en permanente transformation et dont la dynamique renvoie aux modalités du tressage des durées spécifiques propres aux phénomènes physiques et sociaux, biologiques et culturels dont il est le produit.
- dans une articulation des différents niveaux de sens de la notion d'environnement. En son sens premier, le mot désigne « l'ensemble des choses qui se trouvent aux environs, autour de quelque chose », le « contexte immédiat ». Cet environnement est l'horizon sensible du sujet, l'espace à portée de sensation et de regard, perçu, connu et compris par la médiation du corps, de la sensibilité et de l'expérience. On part ici du principe qu'une pratique paysagiste peut acquérir son identité à l'articulation entre l'environnement écologisé — qui apparaît aujourd'hui avant tout solidaire du « global » — et cet environnement-entourage, à portée d'expérience concrète et d'action directe. Pour favoriser une réflexion des étudiants dans cette direction, les enseignements proposés contribuent à une exploration — également prise en charge par ailleurs — la question du rapport de l'environnement et du corps, en tant qu'élément constitutif et générateur des espaces, révélateur des connaissances, des représentations, des ancrages territoriaux et socioculturels.

Contenu

Outre les conférences qui offrent la possibilité de construire un socle théorique solide, le mode pédagogique privilégié est fondé sur l'auto-apprentissage. Priorité est résolument donnée au travail personnel de l'étudiant, à qui il est le plus souvent possible demandé de construire lui-même méthodes et connaissances. Dans cette perspective, une grande autonomie lui est donnée autant dans l'organisation de son travail que dans les manières d'en rendre compte.

La pédagogie est par ailleurs fondée sur la relation forte tissée entre les différents exercices qui se définissent autour de 4 angles :

- Langage et discours : il s'agit d'aborder la question de l'environnement comme langage ou système discursif. On insistera sur la dimension lexicale : l'étude des mots pour dire l'environnement en fonction des différentes langues et civilisations. On étudiera les mots de l'environnement dans les langues japonaises, espagnoles, italiennes et françaises. On insistera en particulier sur le domaine anglo-américain.
- Le regard des sciences : Le travail est essentiellement fondé sur l'analyse de textes issus d'articles et d'ouvrages de SHS, abordant d'un point de vue critique, historique, sociologique et anthropologique la question de l'environnement, de l'écologisation des territoires, des représentations et des politiques de la nature. Sur cette base, les étudiants constitués en groupes devront élaborer un cours pour le reste de la promotion afin de construire une surface d'échange et de débat.
- Retour sur projet et théorisation de la pratique : Travail par groupe de trois ou quatre étudiants sur des études de cas, abordées sous l'angle de la construction d'une critique : projets paysagers ou urbains questionnés sous l'angle de l'intégration de la problématique environnementale ; politiques menées au nom de l'environnement ou de l'écologie ; grands débats environnementaux contemporains ou passés...
- Le travail est élaboré sur la base de cours construits par les étudiants pour le reste de la promotion afin de construire une surface d'échange et de débat. Il l'est également sur des sorties de terrain
- Bricolage et création : L'exercice est construit autour de la réalisation d'une cartographie des controverses environnementales. On part du postulat qu'un des aspects fondamentaux de la question contemporaine de l'environnement se situe dans les controverses qu'elle suscite. En effet autour de l'environnement, des acteurs aux représentations et aux pratiques socialement différenciées se déploient. Cet exercice vise à aider les étudiants à s'entraîner à la navigation dans l'univers des débats sur les relations sociétés/environnement par l'utilisation créative d'outils numériques d'analyse et de représentation.

Mode d'évaluation

De manière générale, on cherche à évaluer la progression de l'étudiant et la maturation d'une pensée théorique, critique et pratique sur la question environnementale. En laissant de larges plages au travail en autonomie, on évalue aussi sa capacité d'organisation dans son travail.

Les étudiants sont évalués en fonction de plusieurs modalités :

- Dans les domaines Langage et discours – Le regard des sciences – Retour sur projet, on évalue la pertinence de leurs approches théoriques et méthodologiques et de la distance critique dont ils ont su faire preuve. Les étudiants seront également évalués sur leur capacité à construire un espace d'échange avec le reste de la promotion.
- Dans le volet « Bricolage et création », les étudiants sont évalués à travers un « carnet de bord » constitué par un système de textes brefs. La compilation de ces textes offre la possibilité de suivre la pensée, le travail de l'étudiant au fil du plateau. Ce « carnet de bord » est également le support d'une auto-évaluation régulière rédigée par l'étudiant puisque les textes demandés aux étudiants portent également sur la manière dont ils perçoivent leur travail et le travail de plateau en général. Au sein de ce « carnet de bord » est enfin ajouté un questionnaire d'évaluation générale du plateau.



Mesure transitoire(validation du E73-2 (2015-2016))

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E7 3-3
Semestre	7	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	4	Coefficient	1	Session de rattrapage	oui		

Paysage / Mutations / Ecologie : Projet de paysage sur un territoire fragile : le littoral Aquitain

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E7-3-1
Semestre	7	Heures TD	81	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	8	Coefficient	80	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Brunet

Autres enseignants : M. Segui, M. Tournier, Mme Barsacq

Objectifs pédagogiques

- Approfondir les processus de projet à l'échelle du territoire :

Ce module amène l'étudiant à approfondir la nature et les modalités du projet de paysage et de territoire par l'expérimentation :

- comment la démarche de projet de paysage peut-elle éclairer la problématique territoriale et être opérante ?
- quelle est sa nature, son contenu et ses modalités : en terme d'échelles de questionnement et d'action, de lieux de projet, de temporalités, de faisabilité, etc. ?
- Comment construire une position de paysagiste et une position d'urbaniste en termes de problématique et d'action à différentes échelles territoriales (du local au global).
- Expérimenter le processus de projet inscrit dans la complexité territoriale, les dynamiques du complexe socio-écologique, les logiques d'acteurs institutionnels (politiques publiques).
- Explorer les conditions de l'action et élaborer des modalités de réponse de concepteur en termes d'aide à la décision : projet stratégique et programmatique, plan-guide, etc.

Tous projets de territoire et de paysage est un processus de co-construction (confère : conférence B. Brunet, « Le paysage pour co-construire le projet de territoire », colloque « Le paysage au cœur des politiques publiques », Museum d'histoire naturelle, Paris, MEDDE, 2013) et doit bien entendu se construire à partir et avec les ressources locales.

En même temps, le projet de territoire et de paysage doit être traversé par une vision prospective, qui a certainement besoin de se distancer parfois des attentes locales parfois contradictoires et conservatrices, pour proposer des réponses innovantes, des visions de transformation voire de mutation possibles, fondées sur un regard transversal et global et dépassant les politiques sectorielles et les réponses convenues.

Depuis les années 80 et la réémergence des démarches de projet de paysage à l'échelle du territoire (exemple « plans de paysage »), ce champ d'action professionnel a fait l'objet de nombreuses expérimentations méthodologiques, théoriques et opérationnelles.

L'histoire de nos territoires et de nos métiers a vu se succéder des positions radicalement différentes dans ce domaine. Après une période de grands projets (deuxième partie du 20ème siècle) quelquefois déconnectés des attentes locales mais aussi d'autres fois déterminants pour l'avenir d'un territoire, aujourd'hui le paysage est aussi considéré non comme un objet de projet mais comme un objet intermédiaire facilitateur de concertation et de débat sociétal. L'expérience a parfois montré que cette approche, vertueuse du point de vue sociétal et de la démocratie participative peut dans certains cas aboutir à exclure partiellement le paysage du champ de l'action publique concrète. Ce type de démarche peut alors être instrumentalisé pour maintenir le paysage dans le champ de la non décision, ou pour le réduire à des actions ponctuelles et peu innovantes. Ceci au moment où l'action publique est de manière générale très en retrait en France et dans le monde. Ces démarches prennent alors le risque de servir des positions de non décision et de non action politique sur le paysage et de laisser le champ libre aux politiques sectorielles, à l'investissement privé peu soucieux de paysage ou bien au conservatisme largement répandu...

Sur les plans méthodologique et opérationnel, cette question reste ouverte, en tension entre différentes orientations de travail, de la médiation paysagère, aux stratégies de planification, et aux démarches de projets dites « d'auteur », voire aux projets utopiques qui renouvellent les visions pour contribuer avec radicalité à penser l'avenir des territoires...

La position théorique des enseignants de ce modules, appuyée sur une expérience professionnelle renouvelée est de ne pas opposer ces différentes postures mais plutôt d'explorer comment elles peuvent être convoquées, comment elles s'articulent et se complètent pour s'adapter aux situations réelles. La démarche de projet associe co-construction avec le local et travail de conception et de recherche d'innovation en déclinant différents niveaux d'action au service du projet et de la dynamique territoriale. Le projet de paysage peut selon les cas se positionner à plusieurs niveaux : il crée le débat et questionne, il accompagne et transforme, il détourne et réoriente, il augmente et transcende... Il convoque alors aussi bien le domaine du pédagogique que de l'action culturelle, les outils réglementaires et de planification, le projet d'auteur ou l'action artistique, le projet programmatique et stratégique partagé, le plan de gestion...

C'est dans ce registre, à l'articulation entre ces différentes modalités, que se situe la position théorique et professionnelle de ce module de projet.

Sur un plan professionnel, il pourrait se situer au niveau d'un travail préparatoire à l'action : dans quelles perspectives (projet, vision prospective) et comment engager un processus et faire émerger une politique territoriale (les conditions et les dynamiques possible de l'action)?

- Approfondir la question du projet dans un processus itératif

Le projet de paysage et de territoire a cette particularité de mettre en œuvre un processus qui associe de manière itérative, parfois de manière simultanée, des positions d'analyse, de diagnostic et des positions de projection conceptuelle et opérationnelle (hypothèses/idées/projet/stratégie).

Ce processus s'appuie sur les ressources du territoire (écologiques, paysagères, socio-économiques, politiques, culturelles) mais il est nourri de ruptures conceptuelles pour élaborer le projet.

Il s'agit donc d'aborder de manière dynamique et reliée différents niveaux conceptuels :

Construire un questionnement et un système d'enjeux /Elaborer une position interprétative, une pensée et des intentions conceptuelles /Elaborer et formaliser des modalités de projet et des moyens d'action.

- Approfondir la question des dynamiques et de la durée, privilégier la question du temps, considérer la question du temps long

Les dynamiques naturelles puissantes qui sont à l'œuvre obligent l'étudiant-e à composer avec les énergies et la matière du vivant et à penser le projet comme un processus dynamique de transformation dans le temps. Le projet de paysage attache ainsi autant d'importance à la question du temps qu'à celle de l'espace ou de la forme. C'est un projet processus qui intègre la durée (les cycles), les dynamiques d'évolution, voire les incertitudes, comme proposition d'adaptation au changement.

Il s'agit notamment de : comprendre et représenter les dynamiques passées et les tendances d'évolution, se positionner et préparer les conditions de la décision politique à courts termes dans une vision à long termes (engager, préparer, rendre possible...), penser le projet comme un processus construit sur des temporalités, penser le temporaire, l'évolutif, le déplaçable...

Contenu

- Introduction, objet et contexte

Enseignants ENSAP:

Graziella Barsacq, paysagiste et ingénieure

Bernard Brunet, paysagiste et urbaniste

Marc Ségui, architecte et urbaniste

Jean -Noel Tournier, paysagiste, ingénieur et urbaniste

Module de projet en partenariat avec l'Institut d'Aménagement de Tourisme et d'Urbanisme de BX 3,

IATU, Master 2 « UPEPT ». Enseignantes IATU:

Catherine André, écologue

Agnès Berland-Berthon, architecte et urbaniste

Emmanuelle Bonneau, paysagiste et urbaniste

Ce module porte sur la définition et la formalisation de démarches de projets de paysage et de territoire appliquées aux problématiques du littoral aquitain. Les étudiants (paysagiste et urbanistes) sont confrontés à des paysages qui se caractérisent par des dynamiques naturelles fortes (érosion, dynamique dunaire, dynamiques aquatiques et forestières, prégnance du vent, etc.) et par des équilibres fragiles. La problématique de ces territoires se noue à la croisées de ces dynamiques naturelles et de pressions d'occupation par l'homme (résidentielles, touristiques, ect) qui se sont accentuées à la fin du XX^e siècle.

Depuis la fin de la mission de la MIACA - Mission Interministérielle pour l'Aménagement de la Côte Aquitaine - dans les années 80 et à la suite des lois de décentralisation, les communes (compétence urbanisme) et les départements (compétence routes) ont exercé sur le territoire des compétences majeures en terme de planification et en termes opérationnels, le plus souvent en l'absence de vision de projet à l'échelle territoriale et stratégique et difficilement encadrées par les services de l'Etat dans le cadre notamment de la loi « Littoral ».

La mémoire du travail mené par la MIACA dans les années 1970 s'est estompée. L'aménagement de l'espace s'est le plus souvent décidé à l'échelle communale et fut commandé par les opportunités et les pressions.

Ces dernières années, des réflexions sur l'avenir de ces territoires fragiles et convoités ont été impulsées par le GIP « littoral Aquitaine ». Un projet de loi « Portant adaptation des territoires littoraux aux changements climatiques » a tenté d'apporter des réponses à ces problématiques spécifiques mais n'a pu aller au bout du processus législatif au printemps 2017...

A l'initiative du GIP LITTORAL AQUITAIN, un « PLAN DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU LITTORAL AQUITAIN » a été adopté par les partenaires concernés et plusieurs démarches de projet de territoire et de stations ont été engagées avec les collectivités territoriales.

Ce module est un temps d'expérimentation sur des situations concrètes ; il se met en œuvre avec les acteurs du territoire pour constituer un laboratoire de projet innovants. Il se positionne donc en prise directe avec la dynamique de réflexion et de projet engagée en particulier par le GIP pour contribuer à répondre aux problématiques par le projet en changeant de système de valeurs et de référentiel : comment penser l'avenir de ces territoires avec une vision patrimoniale et durable ? Quels projets évolutifs et réversibles tenant compte des dynamiques à l'œuvre ? Où et comment s'implanter sur ces territoires ? Comment penser le devenir des agglomérations existantes ? Quel renouvellement, reconversion, reconquête ? Quelles formes urbaines et paysagères durables et résilientes ? Etc.

- Les contenus pédagogiques et la progressivité.

L'étudiant-e est confronté à une situation concrète complexe, caractérisée par la nature du territoire et sa dynamique et par la complexité de la problématique (conflits entre fragilités du territoire et enjeux de développement).

Il doit mettre ses savoirs et savoir-faire acquis au service d'une démarche personnelle de projet, inscrite dans une problématique réelle et dans un dialogue avec des décideurs et acteurs de l'aménagement (élus, administration, etc).

Le travail de projet s'attache notamment à convoquer et à approfondir les questions suivantes :

. Penser le projet de territoire par le paysage

Le paysage est considéré comme objet de projet mais également comme modus operandi : mode de lecture, de compréhension et d'interprétation de l'espace socio-écologique et culturel et mode opératoire de projet fondé sur des valeurs spécifiques.

Le système paysager et ses valeurs constituent la clef de lecture du territoire et de conception du projet. Ce sont en effet ces valeurs de paysage, révélées, expliquées et interprétées qui définissent en premier lieu le terreau fondateur du projet et s'imposent aux aspects programmatiques, fonctionnels, techniques...

. Un projet construit à la croisée des exigences environnementales et des valeurs socio-culturelles du territoire (éco-symboles)

Il s'agit de développer les démarches et les outils d'une stratégie et d'une formalisation de projet qui mobilisent les ressources paysagères construites à la croisée de l'environnemental et du culturel.

L'approche paysagère portera une attention particulière aux questions environnementales, à la fragilité et à la gestion des milieux naturels. Il s'agit de respecter et de contribuer à économiser et à valoriser les ressources naturelles, en particulier ce qui peut être considéré comme un patrimoine fondamental : l'eau et les sols. Le projet intégrera les réglementations environnementales, en particulier les exigences de continuités écologiques, de respect et de restauration de la biodiversité, de présence de la nature et de la biodiversité dans l'urbain... Il abordera notamment la question de la gestion paysagère et environnementale et devra préciser la stratégie végétale proposée.

. Approfondir la construction d'une pensée, de prises de position et d'un engagement personnels sur le plan des valeurs de projet et de son écriture, des modalités méthodologiques et des modalités de représentation et d'expression.

. Utopie et réalités

Le projet est fondé sur les valeurs paysagères et les dynamiques du territoire. C'est un travail de composition et de mise en relation des dynamiques et des éléments qui nous sont offerts par la géographie, la culture locale et l'histoire. Egalement un travail sur l'implantation, l'installation, les dialectiques existant / projet.

Il s'agit d'apprendre à proposer une vision et des positions de projet susceptibles de transcender les contraintes, les processus à l'œuvre, les intérêts et les attentes souvent contradictoires ; d'élaborer une composition territoriale et paysagère nourrie de la matérialité et des usages des lieux et déclinée à différentes échelles. La position de projet se construit alors à la croisée des réalités les plus fines et d'une capacité à transgresser les règles établies et les processus convenus de fabrication de l'espace, également à transcender les contraintes ; elle se construit à la croisée du lieu et d'une utopie possible... d'une utopie dont le concepteur propose les conditions de mise en œuvre.

La complexité territoriale sera appréhendée avec l'aide des partenaires extérieurs et des enseignants, mais une prise de distance conceptuelle sera requise afin que la complexité n'écrase pas la dynamique de projet. Au-delà de cette complexité qui peut s'avérer déroutante et derrière des apparences parfois médiocres, il s'agit donc de rechercher les potentialités et les valeurs paysagères et environnementales (valeurs parfois enfouies dans une géographie chaotique et une histoire effacée) sur lesquelles le projet va pouvoir se fonder et s'élaborer.

. L'interdisciplinarité

Ce module est le lieu de l'expérimentation de l'interdisciplinarité.

Il est mutualisé avec l'IATU, institut d'Aménagement, de tourisme et d'Urbanisme, Master 1 UPEUT. L'équipe pédagogique associe les enseignants de l'ENSAP et de l'IATU afin de promouvoir une vision plurielle et décloisonnée des questions territoriales : paysagistes, architectes, urbanistes, écologues.

Une table ronde est consacrée à une réflexion partagée sur les spécificités (les proximités, les différences et les complémentarités) des métiers de paysagiste et d'urbaniste.

☐ Modalités pédagogiques.

L'étudiant(e) définit sa position de projet sur un terrain et des problématiques réelles.

Il s'agit d'expérimenter une démarche de projet dynamique et itérative qui lie en permanence raisonnement et intuition, déduction et induction, problématisation et créativité.

Les différentes modalités pédagogiques et de déroulement du module (terrain, cours et conférences, débat avec les acteurs, table-rondes, ateliers, travail personnel en groupe, présentations-débats ...) doivent créer les conditions d'un travail de projet à la fois créatif et innovant et inscrit dans un processus de transformation du territoire et dans des temporalités identifiées.

La compréhension de la problématique est particulièrement encadrée par les enseignants et les acteurs-partenaires afin que les étudiant(e)s se concentrent rapidement sur leur position et l'élaboration d'un processus de projet :

- Les données connues et la problématique sont présentées aux étudiants par les acteurs institutionnels. Des conférences introductives apportent des éclairages sur les questions majeures.

- Le processus pédagogique est rythmé par des séances de travail collectif (table-ronde)

animées par les enseignants ; ceci afin de favoriser la compréhension de la problématique, le questionnement et la prise de position personnelle de l'étudiant(e).

Le travail de terrain est privilégié afin que l'étudiant définisse sa position en s'appuyant sur une lecture personnelle du paysage et fonde son projet sur une réalité matérielle et une vision sensible des lieux.

Les partenaires institutionnels associés pourront participer à différentes étapes et en particulier lors du rendu final.

Le module est organisé en groupes de projet mixtes (paysagistes/urbanistes) 3/4 étudiants.

Dans la présentation finale de groupe, le travail personnel de chaque étudiant devra être identifiable.

Mode d'évaluation

Critères d'évaluation

Capacité :

- A appréhender la complexité des problématiques territoriales, urbaines et paysagères dans leurs dynamiques et à différentes échelles.

- D'écouter, de comprendre et de questionnement.

- A élaborer un regard personnel sur le territoire en mobilisant la culture, les méthodes et les outils du paysagiste ou de l'urbaniste.

- De synthèse et de maîtrise d'une démarche itérative dans l'élaboration du projet pour prendre une position sur le territoire et le paysage

- A intégrer les enjeux environnementaux dans la conception du projet

- A co-construire en équipe pluridisciplinaire

- A penser le projet en termes de temporalités

- A établir une cohérence entre les enjeux, la position de projet et son expression et sa restitution.

- A proposer des choix techniques pertinents en particulier en termes de durabilité et de fonctionnalité (notamment concernant les questions de l'eau, des sols et du végétal)

- A formaliser le contenu paysager, urbain et stratégique du projet.

- A argumenter et à communiquer la démarche de projet.

+ Assiduité en atelier et progression générale.

Modalités

Évaluation : Contrôle continu : 50%

Rendu final : 50%

Travaux requis

Afin de guider le travail et de procéder à des évaluations progressives, le déroulement du module de projet est organisé en quatre étapes :

1- Questionner le territoire et le paysage (1 semaine)

La première rencontre avec les lieux est l'acte fondateur du processus d'interprétation et de projet.

Cette relation primordiale va être déterminante pour l'équipe paysagiste et urbaniste, pour définir sa position et les concepts sur lesquels elle va construire sa démarche de projet.

Après la première séance de terrain et de rencontre avec les acteurs, le module débute par un exercice court de regard interprétatif sur le paysage: une journée de terrain pour une restitution la semaine suivante.

Il s'agit de déceler les principales valeurs et potentialités paysagères, écologiques, spatiales et urbaines puis, de dégager de manière synthétique et en termes d'hypothèses un premier questionnement, essentiellement à partir de la séance de terrain. Egalement de déceler les clefs de lecture paysagère qui pourront guider le futur projet et constitue les premiers éléments d'une position.

La deuxième séance est donc consacrée à la restitution des premiers regards et des clefs de lecture. Cet exercice permet à l'étudiant de s'engager d'emblée dans le processus de projet en se mettant dans une position qui relève simultanément de la compréhension/interprétation/projection.

Présentations-débats

Lors des étapes suivantes, les étudiants énoncent en préalable leur position de concepteur au regard d'un jeu d'acteurs et de décision possible:

2- Poser les bases d'une position de projet : intentions territoriales et paysagères argumentées sur un diagnostic orienté

A partir du premier questionnement, les étudiants construisent leur démarche de projet et leur parti en élaborant conjointement et de manière itérative :

. La problématisation : diagnostic de la situation réelle, valeurs et enjeux, potentialités et ressources locales, initiatives et projets identifiables, interprétation personnelle des données paysagères et environnementales, processus à l'œuvre, enjeux, etc.

. Une position de projet : valeurs et concepts fondateurs du projet de paysage, objectifs, intentions territoriales et paysagères (choix des échelles et des lieux de projet), etc.

3- Construire et formaliser la position de projet déclinée à plusieurs échelles et esquisser un processus stratégique pensé sur la base de différentes temporalités

Présentations courtes « pecha-Kucha », l'essentiel pour convaincre...

4 - Finalisation du projet et de ses approfondissements, énoncé de la stratégie : formalisation des aspects déterminants du projet (récit, sens, concepts, contenus, images, choix techniques essentiels...), proposition d'un processus et d'une stratégie (temporalités longues et courtes, acteurs, modalités et conditions de l'action...)

Dans une position d'aide à la décision, il s'agit à ce stade de proposer et de formaliser une vision prospective et d'esquisser les conditions de l'action sur le territoire pour mettre en œuvre ce projet.

Énoncer le projet et la stratégie dans sa spatialité et ses temporalités, ses qualités paysagères et écologiques, et les moyens à mobiliser (exemples : scénario(s) d'évolution du territoire, plans-guides généraux et plans-guides situés, projets programmatiques, éléments de projet urbain, événements, etc).

Le rendu final comporte une présentation synthétique de la démarche de projet et propose un argumentaire sur l'ensemble (env 15 mns par groupe).

Il appartient aux étudiants (après accompagnement et validation par les enseignants) de déterminer les modes de présentation adaptés au regard de la position qu'ils souhaitent donner à leur travail dans un processus de décision et d'activation d'une politique locale. A minima, les éléments graphiques et les représentations en volume doivent exprimer le projet et la stratégie à différentes échelles du territoire au lieu (exemples : schémas généraux au 1/10 000ème, plans-guide de projet au 1/5000ème, esquisse au 1/500ème, croquis, coupes, autres ...).

Les présentations devront donner lieu à une restitution numérique synthétique pour archivage.

Bibliographie

- Frederick Law Olmsted. Designing the american landscape, C.E. Beveridge and P. Rocheleau, éd. D. Larkim.

- Albert Fein. Frederick Law Olmsted and the American environmental tradition, éd. George Braziller.

- F. Choay - L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie. Seuil 1965.

- J.C.N Forestier. Grandes villes et systèmes de parc. Norma éditions. 1997.

- Ouvrage collectif sous la direction de A. Masboungi. Penser la ville par le paysage. Ed. de la Villette. 2001.

- Alberto Magnaghi. Le projet local, Mardaga. 2003.

- Panerai, Castex, Depaule- Formes urbaines de l'îlot à la barre. Parenthèses 2009

- Oswald Mathias Ungers et Rem Koolhaas. La Ville Dans La Ville: Berlin: Un Archipel Vert. Ed Lars Müller 2013

- Alberto Magnaghi. La bio région urbaine, petit traité sur le territoire bien commun.

Eterotopia 2014.

Paysage / Mutations / Ecologie : workshop Art Architecture Paysage 'Invitation au projet'

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E7-3-2
Semestre	7	Heures TD	24	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	20	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Brunet

Objectifs pédagogiques

Workshop « invitation au projet »

Commun aux formations architecture (module de projet de master AAP S7/S9) et paysage (module de pôle 2, E7-3)

Qu'est-ce que peut signifier faire projet dans un lieu et comment ?

Il s'agit d'explorer le parcours conceptuel du lieu au projet ; d'élaborer un récit de projet qui questionne la dialectique entre le réel existant et l'action imaginée qui produira une nouvelle réalité.

Comment l'expérience de terrain inspire l'architecte et le paysagiste, l'invite au projet ?

Il s'agit donc d'expérimenter comment se déclenche et s'élabore un désir de projet qui pourra être partagé. Puis de procéder à un retour critique sur ce processus : expérience in situ / interprétation / concept / position de projet... La production plastique traverse le processus et en est le moteur (dessins in situ, installations, photos aériennes détournées, plans-guides d'interprétation, montages, volumes, etc.). Le projet pourra bien-entendu être pluriel (installations, implantations, architecture, paysage, intervention artistique, gestion écologique...) et pourra questionner les relations entre ces différentes modalités de projet.

Contenu

Déroulement et aspects pratiques :

. jour 1 : travail sur site (chaussures de marche, pique-nique, appareil photo, matériel de dessin, etc)

Inter séances : travail libre en groupes mixtes : élaboration d'une première position

. jour 2 : atelier d'approfondissement de la position de projet et productions plastiques pour élaborer un premier récit de projet et le partager.

Inter séances : travail libre en groupes mixtes

. jour 3 : Présentation du travail des groupes; présentation par l'image d'un récit de projet (projection) et évaluation/débat.

Bibliographie

- Yves Brunier landscape architect. arc en rêve. 1996

- Agence TER. Territoires – Révéler la ville par le paysage. Ed. Birkhäuser. 2009.

- Sous la direction de A Masboungi. Le paysage en préalable, Michel Desvigne. Parenthèses. 2011

Programme 2017 – 2018
Fiches pédagogiques Taïga
Diplôme d'Etat de Paysagiste

Semestre 8

Les cultures du paysage 2

Année	4	Heures CM	52	Caractère	obligatoire	Code	E8-1-1
Semestre	8	Heures TD	25	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	33	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Bercovitz, M. Briffaud

Autre enseignant : Mme Heaulmé

Objectifs pédagogiques

Histoire des cultures européennes du paysage : l'histoire des jardins et du projet de paysage.

Cet enseignement vise à apporter aux étudiants des connaissances fondamentales relatives à l'histoire culturelle du paysage et à la diversité des cultures paysagères européennes, à travers l'histoire des jardins et du projet de paysage.

Contenu

Ce cours propose une histoire des jardins et du projet de paysage, permettant à l'étudiant de disposer, pour la période allant de l'Antiquité à nos jours, de connaissances relatives aux principales phases historiques et à la géographie culturelle des créations paysagères en Europe. L'accent est mis sur des études de cas approfondies, du point de vue de l'analyse des méthodes, des moyens techniques et de l'arrière-plan culturel, politique et social de la conception elle-même. Projets de jardins et paysages sont ainsi replacés par le cours au carrefour de l'histoire des sensibilités et des représentations, ainsi que de l'histoire des arts, des sciences et des techniques. Ils sont à la fois saisis au plus près possible du « faire » et au sein des mondes socio-culturels datés dont ils sont les produits.

Un voyage pédagogique d'une semaine à l'étranger (Vénétie, Toscane, sur de l'Angleterre...) est associé à ce cours. Il permet d'étudier in situ des réalisations (jardins, espaces urbains, aménagement ruraux...) relatives à l'un des moments-clés de l'histoire culturelle européenne du paysage.

Mode d'évaluation

Examen final écrit

Bibliographie

Bibliographie 'histoire des jardins'

GENERAUX

BARIDON Michel, Les jardins, Paris : Robert Laffont, 1998. [Recueil de texte].

MOSSER Monique (sous la dir. de), Histoire des jardins, Paris : Flammarion, 1998.

RACINE Michel (dir.). 2002. Les créateurs de jardins et de paysages. Arles : Actes Sud et ENSP, 2 vol.

STEENBERGEN Clemence et REH Wouter, Architecture and landscape. The design experiment of the Great European Gardens and landscapes, Munich : Prestel, 1996.

JARDINS ANTIQUES

BOWE Patrick, Gardens of the Roman World, Los Angeles : The J. Paul Getty Museum, 2004 (trad. française : Jardins du monde romain, Paris, Flammarion, 2004).

GRIMAL, Pierre, Les jardins romains, Paris : PUF, 1969 (3ème éd. : Fayard, 1984).

GROS DE BELER Aude, RENOUF Alain, MARMIROLI Bruno, Jardins et paysages de l'Antiquité, Actes Sud Beaux Arts, 2008, 2 vol.

JARDINS MÉDIÉVAUX

ANTOINE E. (dir.), Sur la terre comme au ciel. Jardins d'Occident à la fin du Moyen Âge, catalogue d'exposition, Paris : Musée national du Moyen Âge – thermes et hôtel de Cluny, 2002.

BEAUNE Colette, « Le langage symbolique des jardins médiévaux », Jardins du Moyen Âge, Paris : Le Léopard d'Or, 1995, p. 63-75.

GIRAULT Pierre-Gilles (dir.), Jardins du Moyen Âge, Paris : Le Léopard d'Or, 1995.

Jardins et vergers dans l'Europe occidentale. VIIIe-XVIIe siècles, Neuvièmes journées internationales d'histoire, 18-20 septembre 1987, Centre culturel de l'abbaye de Flaran, Auch, 1989.

Medieval Gardens, Dumberton Oaks Colloquium on the History of Landscape Architecture, IX (1983), Washington D.C., 1986.

VILLAS ET VILLÉGIATURES, JARDINS RENAISSANTS ET CLASSIQUES

ACKERMAN James, La villa, de la Rome antique à Le Corbusier, Paris : Hazan, 1998.

ACKERMAN James, Palladio, Paris : Macula, 1991.

ADAMS Nicolas, NUSSDORFER Laurie, "La ville italienne, 1400-1600", dans Architecture de la Renaissance italienne de Brunelleschi à Michel-Ange, Paris : Flammarion, 1995, p. 205-232.

AZZI VISENTINI M., Histoire de la villa en Italie, XV^e-XVI^e siècle, Paris : Gallimard, 1996.

BRIFFAUD Serge, DAMÉE Olivier, HEAULMÉ E mmanuelle, Chantilly au temps de Le Nôtre. Un paysage en projet. Florence : éd. Olchki, 2013, 250 p.

BRUNON Hervé, Imaginaire du paysage et villeggiatura dans l'Italie du XVI^e siècle, dans Ligeia. Dossiers sur l'art, 19-20, octobre 1996-juin 1997, p. 59-77.

COMITO Terry, "Le jardin humaniste", dans Mosser et Teyssot (dir.) Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours, Paris : Flammarion, 1991, p. 33-42.

COSGROVE Denis, The Palladian Landscape . Geographical Change and its Cultural Representations in Sixteenth-Century Italy, Leicester : Leicester University Press, 1993.

FARHAT Georges (dir.), André Le Nôtre. Fragments d'un paysage culturel : institutions, arts, sciences et techniques, Paris : Musée de l'île de France, 2006.

GUILLAUME J. (dir.), Architecture, jardin, paysage. L'environnement du château et de la villa aux XVe et XVIe siècles, Actes du colloque tenu à Tours. Centres d'études supérieures de la Renaissance, 1992, Paris, 1999.

HAZELHURST F. H., Des Jardins d'illusion. Le génie d'André Le Nôtre, Paris : Somogy, 2005.

LE DANTEC Jean-Pierre, Jardins et paysages. Textes critiques de l'Antiquité à nos jours, Paris : Larousse, 1996, 634 p. (coll. "textes essentiels"). [Recueil de texte].

Le Nôtre, un inconnu illustre ?, Paris : Monum, Ed. du patrimoine, 2003.

LUCHINAT Christina Acidini (ss. la dir. de), Jardins des Médicis. Jardins des palais et des villas dans la Toscane du Quattrocento, Arles : Actes Sud, 1997.

MACK C.R. ; Pienza. The creation of a Renaissance city, New-York et Londres, 1987.

QUÉNÉT, Grégory. Versailles, une histoire naturelle, Arles : Actes Sud, 2015.

CULTURE DU PITTORESQUE ET JARDIN PAYSAGER AU XVIII^e SIÈCLE

ANDREWS M., The search for the picturesque. Landscape Aesthetics and Tourism in Britain, 1760-1800, Aldershot : Scolar Press, 1990.

BARIDON Michel, Le jardin paysager au XVIII^e siècle, Dijon : Editions universitaires de Dijon, 2000.

BERMINGHAM Ann, Landscape and ideology. The English rural tradition, 1740-1860, Stanford, 1989.

BOULARD Claire, Jardins et paysages en Angleterre au XVIII^e siècle, Reims : Presse Universitaire de Reims, 2001.

DANIELS Stephen, Humphrey Repton. Landscape gardening and the Geography of Georgian England, Yal : Yale University Press, 2000.

HUNT John Dixon, The picturesque garden in Europe, London : Thames and Hudson, 2002.

HUNT John-Dixon, "Ut pictura poesis" : jardins et pittoresque en Angleterre (1710-1750), dans Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours Paris : Flammarion, 1991, p. 227-238.

LE MENAHEZE Sophie, L'invention du jardin romantique en France, 1761-1808, Neuilly-sur-Seine : éd. Spiralthe, 2001. [Nombreux textes].

MARTINET Marie-Madeleine, Art et nature en Grande-Bretagne au XVIII^e siècle, Paris : Aubier, 1980.

MOSSER Monique, "Les jardins pittoresques, 1760-1820", Le château en France, sous la direction de J.-P. Babelon, 1986, p. 347-358.

PICON Antoine, Architectes et ingénieurs au siècle des Lumières, Marseille : Ed. Parenthèses, 1988, 317 p.

WILLIAMSON Tom, Polite landscape. Gardens and society in eighteenth-century England, Londres : Sutton publishing, 1995.

LE JARDIN, OUTIL DE REFORME SOCIALE ET URBAINE (XIX^e-XXI^e siècle)

• Sur la ville industrielle et l'urbanisme

CHOAY, F. (1965). Urbanisme, utopies et réalités. Paris, Seuil.

FROMNOT, F. (2011). « Manière de classer l'urbanisme », in Criticat, Paris, p. 41-61.

DUBY, G., (dir.), (1983). Histoire de la France urbaine. L'âge de la ville industrielle. Paris, Seuil.

RONCAYOLO, M. (2002). Lecture de ville. Formes et temps. Marseille, Edition Parenthèses.

• Les « espaces verdoyants » de la ville haussmannienne. 1850-1880

ALPHAND, C.-A. (1867-1873). Les promenades de Paris. Histoire, description des embellissements, dépenses de création et d'entretien des bois de Boulogne et de Vincennes, Champs-Élysées, parcs, squares, boulevards, places plantées : étude sur l'art des jardins et arborétums. Paris, J. Rothschild.

ANDRÉ, E., (1879), *Traité général de la composition des parcs et jardins*. Paris, Masson.
CHOAY, F. (1975). 'Haussmann et le système des espaces verts parisiens.' *Revue de l'Art*: p. 83-99.
LIMIDO, L. (2002). *L'art des jardins sous le second Empire*. Jean-Pierre Barillet Deschamps (1824-1873). Paris, Champ-Vallon.
NOURRY, L.-M. (1997). *Les jardins publics en province : espace et politique au XIX^e siècle*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
NOURY, L.-M. (1999). 'Denis et Eugène Buhler, deux paysagistes au service des notables.' *Carnets du paysage* : p. 131-141.
PICON, A. (2010). 'Nature et ingénierie : le parc des Buttes-Chaumont.' *Romantisme* 4 n°150: p. 35-49.

• Le système de parc. 1880-1920

BEVERIDGE Charles, P. R. (1995). *Frederic Law Olmsted, the american landscape*. NYC, Rizzoli.
FORESTIER, J.-C. N., 1908, *Grandes villes et systèmes de parcs*, Paris, Hachette
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9656489n.r=Forestier,%20Jean-Claude-Nicolas>
LECLERC, B. (1994). *Jean-Claude Nicolas Forestier (1861-1930). Du jardin au paysage urbain*. Paris, Picard.

• Les cités jardins. 1905-1925

HOWARD H., 1898, *Tomorrow. A peaceful path to real reform*, Swann Sonnenschein.
PANERAI, P. e. a. (1997). *Formes urbaines. De l'ilot à la barre*. Marseille, Edition Parenthèse.
Conférence de Simon Texier :
http://www.dailymotion.com/video/xlgp75_24-parcs-jardins-publics-espaces-verts-une-utopie-au-xxe-siecle_creation?search_algo=2

LES JARDINS FIN DE SIECLE : ECLECTISME, HISTORICISME ET SYMBOLISME. 1870-1900

Conférence de Monique Mosser

http://www.dailymotion.com/video/xmimft_14-jardins-fin-de-siecle-historicisme-symbolisme-et-modernite_creation

• Éclectisme

THOUIN, G. (2004). *Plans raisonnés de toutes les espèces de jardins*, Bibliothèque des introuvables.
VACHEROT, J. (1908). *Les Parcs et jardins au commencement du XX^e siècle*, O. Doin.

• Historicisme

BON, V. d. G. e. L. L. (2003). *Courances*. Paris, Flammarion.
COLLECTIF (1998). *Le style Duchêne. Henri et Achille Duchêne, architectes paysagistes (1841-1947)*. Paris, Edition du Labyrinthe.

• Symbolisme

GIVRY, J. d. d. (2004). *Les jardins Albert Kahn, Conseil Général des Hauts de Seine*.
NOURY, L. M. (2002). *Les jardins de Villandry*. Belin, Paris.

LE RETOUR AU JARDIN : ESPACE PUBLIC ET ECOLOGIE URBAINE (1980 à nos jours)

DUBOST, F. (1983). *Vert patrimoine*. Paris, Edition de la Maison des Sciences de l'Homme.

• Enjeux de l'espace public : la réinvention du parc public

RACINE, M. (dir.), (2001). *Créateurs de jardins et de paysage en France du XIX^e au XXI^e siècle*. Paris, Acte sud / Ensp.
STEFULESCO, C. (1993). *L'urbanisme végétal*. Paris, Institut pour le Développement Forestier.
BRUNON H., MOSSER M. (2006). *Le jardin contemporain. Renouveau, expérience et enjeux*. Paris, Scala.

• Le jardin écologique : conscience environnementale et défis planétaires

« Ecologie à l'œuvre », in *Les carnets du paysage*, n°19
ASSUNTO, R. (2003). *Retour au jardin. Essais pour une philosophie de la nature*. Paris, Edition de l'Imprimeur.
CLEMENT, G. (1990). *Le jardin en mouvement*. Paris, Pandora.
CLEMENT, G. (2012). *Cours au Collège de France*
http://www.college-de-france.fr/site/gilles-clement/_course.htm

LIZET Bernadette, 2010, « Du terrain vague à la friche paysagée. Le square Juliette-Dodu », Paris, Xe, *Ethnologie française*, n°4, Vol. 40, p. 597-608.

• Pour une nouvelle urbanité : le regain des jardins collectifs

• Le jardin historique : théories et pratiques

Charte des jardins historiques dite 'Charte de Florence'.
<http://www.culture.gouv.fr/culture/organisation/dapa/pdf/charte-florence.pdf>
AURICOSTE I., « Le parc de Nohant. À propos de sa restauration », P + A. *Paysage et aménagement*, n° 27, mai 1994.
AURICOSTE I., *Le futur antérieur des jardins, Paysage et Actualités* n°117, page 39-41
PECHERE R., 1982, *Les jardins historiques, leur restauration, leur intérêt pour les jardins contemporains*. Louvain, ICOMOS, p. 35-43,
DAVID J., 2003, « Royaume-Uni: principes, méthodes et problèmes de la restauration dans les parcs et jardins ordonnancés » in *Le Nôtre, un inconnu illustre ?*, Paris, Editions du Patrimoine, p. 252-255.
VANPOULLE L., 2004, « Le jardin de Barbirey, une approche contemporaine », in *Quels projets aujourd'hui pour les jardins anciens ? - Actes du séminaire de Barbirey-su-Ouche, 8-9 septembre - Paris, Ministère de la culture et de la communication*, 30-37 p.,

MOBILITÉ ET PAYSAGE. 1870-Aujourd'hui

ALONZO Éric, 2013, *L'architecture de la voie. Histoire et théories*, Thèse de doctorat de l'Université Paris-Est, soutenue publiquement le 22 mars 2013, 506 p.

Paysage, milieux et écosystèmes 8

Année	4	Heures CM	40	Caractère	obligatoire	Code	E8-1-2
Semestre	8	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	22	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Soula

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement clôture les enseignements du domaine « Paysages, milieux et écosystèmes » du pôle 1. Il se déroule sur 6 séances de cours/TD de 3h, 1 journée de sortie et 1 journée de conférence/débats avec un écologue.

L'objectif est de revisiter l'ensemble des connaissances disciplinaires acquises (géologie, pédologie, botanique, écologie ...) au travers de l'étude des grandes vallées alluviales françaises, au regard des grands enjeux environnementaux, économiques et sociétaux qui s'y jouent.

La sortie à Bayonne permettra de tester différentes méthodes d'investigation des milieux par les paysagistes.

De façon complémentaire, la journée conférence/débat permettra d'appréhender concrètement les enjeux et les politiques publiques pour la biodiversité, au travers des travaux réalisés par un bureau d'étude centré sur l'environnement et l'écologie.

Contenu

- 9 mars 14-17h : Présentation du module / Introduction à l'étude des grands fleuves hydrologie, hydromorphologie et milieux naturels / exemple de la Loire, le fleuve le plus long et le plus « sauvage » de France / le plan Loire-grandeur-nature, une démarche exceptionnelle pour tenter de concilier la navigation, la gestion des risques d'inondations, les milieux et les paysages ligériens.

- 16 mars 9h30-12h30 : La Garonne dans le périmètre de la métropole de Bordeaux : le fleuve et son lit majeur, le développement urbain, l'agriculture et les paysages. Comment reconnaît-on le domaine du fleuve ? Quel potentiel pour l'agriculture ? Quel rapport avec la Ville ?

- 17 mars 9h30-12h30 : Les sites exceptionnels sur les grands fleuves : qu'ils soient reconnus et protégés pour leurs milieux naturels, leurs paysages, leur architecture et/ou leur histoire, tous les fleuves sont des lieux de vie et de sites exceptionnels. Etude de plusieurs exemples : Talmont en Gironde, la baie de Somme, l'île de la Cité à Paris, la confluence à Lyon ...

- 23 mars 9h30-12h30 : L'Adour à Bayonne ou « les multiples chemins d'un fleuve pas tranquille ». Histoire géologique, caractéristiques des milieux et histoire de Bayonne avec l'Adour. Etude de documents. Préparation de la sortie

- 24 mars 8-19h : sortie l'Adour à Bayonne – enquête sur un fleuve aux paysages contrastés.

- 31 mars : 9-12h et 14-17h avec P.Audiffren ECTARE : gestion de la biodiversité, renaturation, TVB, mesures ERC. Conférences et débats

- 7 avril 14-17h : Bilan de la journée du 31 mars / Restitution des lectures

- 14 avril : 9h30-12h30 / Présentation de l'enquête sur l'Adour à Bayonne / bilan de l'enseignement

Mode d'évaluation

Examen écrit de 2h sur :

- le vocabulaire des grandes vallées alluviales : description des fleuves et de la morphologie des vallées, gouvernance des fleuves ;

- commentaire sur document d'une section de vallée

- une des notions d'écologie « pratique » développées le 31 mars

La note finale sera calculée sur la note de l'écrit, la note de la fiche de lecture et la note du rendu de l'Adour à Bayonne.

Travaux requis

- Fiche de lecture un des ouvrages de la bibliographie (voir en cours)

- Carnet A4 en pdf sur l'enquête sur l'Adour (voir en cours)

Bibliographie

Eléments d'hydromorphologie fluviale, Jean-René Malavoi et Jean-Paul Bravard, 2010 téléchargeable sur : <http://www.onema.fr/sites/default/files/elements-dhydromorphologie-fluviale.pdf>

- La Loire, vallées et vals du grand fleuve sauvage, C.Bouchardy, 2002 Ed Delachaux et Niestlé

- Plan Garonne

- <http://atlas-paysages.gironde.fr>

**Regarder, représenter, créer 8 : Art et paysage**

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E8-1-3
Semestre	8	Heures TD	20	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	22	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Brunet, M. Rodriguez

Objectifs pédagogiques

Ce module prolonge et approfondi le parcours plastique et artistique sur la question du paysage engagé au semestre 7 (voir fiche E7-1-4)

Contenu

Ce module prolonge et approfondi le parcours plastique et artistique sur la question du paysage engagé au semestre 7.

Faire faire, privilégier l'expérimentation, la fabrication, la création :

- Cet enseignement articule le travail sur le terrain (une prise d'appui sur le réel) et une production plastique, quelle que soit la technique.
- Mettre l'étudiant en position de créateur, en position de s'engager dans l'action ; c'est un acte qui implique un investissement total liant la sensibilité, le raisonnement et le corps.
- Questionner : l'action et la production sont soumises à un questionnement partagé, questionnement des lieux, questionnement du sens, questionnement de la position de l'étudiant, etc.

Mode d'évaluation

50% contrôle continu

50% évaluation d'une sélection de travaux établie par l'étudiant

Critères : Assiduité / Engagement personnel / Progression personnelle

Travaux requis

Cet enseignement privilégie le travail de créativité : détournement de la réalité pour inventer un récit et un espace poétique.

Accompagner

Notre positionnement pédagogique à ce stade est celui de l'accompagnement et du soutien ; il porte notamment sur la proposition d'un cadre d'expérimentation, sur le soutien à la démarche créative, sur l'exigence de la cohérence entre le concept et sa matérialisation, sur la cohérence des choix techniques au regard de l'expression recherchée ; La dynamique créative que nous cultivons est toujours celle de l'étudiant.

Supports et matériel libres.



Fabriquer, gérer, créer 8

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E8-1-4
Semestre	8	Heures TD	30	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	22	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Tournier

Autre enseignant : M. Audouin

Séminaire TPER : construction du sujet (1ère partie)

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E8-2-1
Semestre	8	Heures TD	60	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	6	Coefficient	67	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Briffaud, M. Davasse

Autres enseignants : M. Henry, M. Moisset, M. Tricaud, Mme Meuris, Mme Robert, Mme Soulier

Objectifs pédagogiques

Le TPER consiste en l'exploration d'une thématique paysagère, sur la base d'une mise en œuvre des méthodes de la recherche scientifique et en lien avec une perspective d'action et de projet. L'exercice est orienté vers la production de connaissances, d'outils méthodologiques et/ou de propositions théoriques autour d'une problématique relative au paysage et à l'action en ce domaine. Il constitue en cela la déclinaison dans un sujet particulier de l'apport théorique, critique et méthodologique des enseignements du plateau transversal. Il vise à compléter la formation de l'étudiant dans une des dimensions de l'exercice professionnel contemporain, tout en lui fournissant les outils méthodologiques de base indispensables à la réalisation d'un doctorat dans le domaine de réflexion et de projet qui est le sien. L'objectif est bien de produire une interrogation critique sur une problématique relevant du paysage et du projet de paysage et d'acquérir la culture méthodologique et scientifique pour l'appréhender. La réalisation d'un mémoire en est le moyen principal.

Ainsi orienté vers la recherche paysagère, ses méthodes et l'expérimentation de sa pratique, le TPER entretient une relation de complémentarité avec le PFE orienté quant à lui vers la conception/réalisation d'un projet de paysage, quelle qu'en soit la forme. La surface de recouvrement de ces deux démarches est évidemment potentiellement importante et il est proposé à l'étudiant de nouer — de toutes les manières pertinentes — les fils qui les relient, sans que cela prenne nécessairement la forme d'une parenté de sujets traités. Les étudiants peuvent ainsi être amenés :

- à explorer une problématique fondamentale, que le PFE abordera quant à lui à travers un cas d'espèce. De ce point de vue, le TPER poserait les attendus du PFE, et cela autrement qu'à travers la seule analyse du paysage concerné. Il pourrait servir à exprimer les fondements de l'engagement dans le projet de paysage et à permettre au PFE de devenir véritablement une réponse réfléchie et argumentable, à propos d'une situation paysagère particulière et/ou vis-à-vis d'une problématique générale d'action.
- à contribuer à la réinscription des pratiques paysagistes et, plus généralement, de l'action en matière de paysage dans une histoire, et/ou d'en proposer des analyses critiques, des définitions théoriques, etc. Il constitue dans ce cas également un apport fondamental au positionnement/engagement intellectuel du paysagiste, applicable dans le PFE.
- à conduire une réflexion poussée sur des méthodologies innovantes dans le domaine du paysage et du projet de paysage et à les développer : démarches participatives, procédés technique ou dispositifs d'ordre artistique et/ou relatif à la représentation (travail photographique, film, applications, œuvres diverses...).

Le TPER permet l'apprentissage des principales étapes d'une démarche de recherche : état de l'art, élaboration d'une problématique et d'hypothèses, construction d'un corpus et d'une méthodologie. Il conduit à la rédaction d'un mémoire personnel soutenu oralement devant un jury qualifié. Ce sont les différentes étapes permettant d'aboutir à ce mémoire qui structurent le travail demandé ici.

Contenu

Le travail personnel d'études et de recherche (TPER) est décliné en deux modules d'enseignements étalés sur deux semestres, le second du M1 et le premier du M2 :

- UE8-2 : séminaire TPER 1 : construction du sujet (E8-2-1) ; méthodologie de la recherche (E8-2-2)
- UE9-2 : séminaire TPER 2 : suivi du mémoire (E9-2-1) ; mémoire et soutenance orale (E9-2-2)

Le séminaire de TPER vise à accompagner l'étudiant dans une démarche de recherche permettant d'aboutir à la réalisation et à soutenance d'un mémoire. L'étudiant sera tout particulièrement aidé dans la construction de son sujet et de sa problématique, dans le choix de la méthodologie suivie durant l'exploration du corpus associé et dans la structuration de son mémoire écrit et de son oral. Le séminaire prend la forme d'un atelier permettant de guider les étudiants dans la définition de son sujet et de ses démarches d'investigation.

Le préliminaire à tout projet de mémoire est de réunir une bibliographie spécifique au thème dont il est envisagé l'exploration. Au cours de ce séminaire, il s'agit tout d'abord d'apprendre à réunir et à ordonner méthodiquement des références bibliographiques, d'identifier et de classer les informations nécessaires à la formulation d'une problématique et des hypothèses de recherche. L'enseignement est ensuite organisé autour d'une présentation par chaque étudiant des sujets de TPER envisagés, des objectifs visés et des méthodes mobilisées. L'exposé des démarches personnelles permet à chacun de mieux situer sa propre problématique et aux enseignants de transmettre des données globales situant les enjeux de la problématique abordée. Le séminaire est en outre structuré par des interventions de chercheurs (doctorants y compris) et de praticiens présentant leurs sujets et leurs démarches de recherche et/ou balisant les voies qui relient la recherche à l'action et au projet dans le domaine du paysage. Ces interventions permettront de présenter les grandes problématiques à l'intérieur desquelles le travail des étudiants pourra se situer. La validation du séminaire reposera sur la participation de l'étudiant aux enseignements et aux discussions, ainsi que sur l'évaluation de la formulation développée du sujet du TPER fournie au début du mois de mai et d'un plan provisoire de mémoire présenté à la fin du mois d'octobre.

Le TPER se concrétise par un mémoire écrit de 120 000 signes minimum (hors bibliographie et annexe) et par une soutenance orale.

- Le mémoire écrit est rendu 3 semaines au moins avant la soutenance orale.
 - La soutenance orale sera d'une durée précise de quinze minutes, présentée sous forme d'un diaporama de 15 diapositives maximum. Elle sera suivie d'une discussion avec les membres du jury.
- La préparation du mémoire et de la soutenance orale fait l'objet d'un accompagnement méthodologique qui suit les différentes étapes de construction d'une pensée référencée et organisée : formulation d'une idée de départ et exploration du sujet en réunissant une bibliographie et autres références de base, élaboration d'une problématique comprenant des hypothèses de travail, développement d'une analyse et au final, évaluation de la pertinence de la démarche adoptée. Les mémoires sont suivis régulièrement par un des membres de l'équipe pédagogique, auquel est adjoind un enseignant pouvant servir plus particulièrement de référent sur la thématique choisie par l'étudiant.

Mode d'évaluation

L'évaluation consiste, à partir du travail qui a été effectué, à juger de la capacité de l'étudiant à construire une problématique, issue d'un questionnement initial et de la formulation d'hypothèses de travail, et de son aptitude à développer, en réponse, une démonstration en triant et en hiérarchisant des informations (recherche documentaire et bibliographique). Elle tient compte également des capacités rédactionnelles de l'étudiant et de sa capacité à présenter un raisonnement et toute son argumentation de façon structurée. Cette notation doit en particulier permettre à l'étudiant de se situer par rapport à des compétences de base qui apparaissent comme devant être acquises pour s'engager dans un cursus doctoral après l'obtention du diplôme d'État de paysagiste (DEP).

Modalité de contrôle

- UE8-2 séminaire TPER : 2 évaluations sur la base de bilan d'étape écrit présentant le sujet retenu et un plan détaillé de mémoire.
- UE9-2 mémoire TPER : jury de soutenance évaluant le mémoire écrit et l'oral.

Bibliographie

Cette liste n'est pas exhaustive. Les titres retenus comportent chacun une importante bibliographie qui permet d'approfondir certaines questions et de se lancer dans les études de cas.

— Les manuels de base :

- BEAUD M., 1994, L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire, Paris, La découverte, 1985 (réédition 1994)
- GUIDIÈRE M., 2004, Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaine et sociales, Paris, Ellipses
- GUMUCHIAN H., MAROIS C., 2000, Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, territorial, environnement, Paris, Economica
- en ligne
- BESNARD D., 2011, Guide de rédaction d'un mémoire en Sciences Humaines
<http://tecfa.unige.ch/tecfa/maltp/memoire/Besnard-guide.pdf>
- Pour aller plus loin
- BACHELARD G., La formation de l'esprit scientifique, Paris, J. Vrin, 1938 (réédition 1989)
- DÉPÉLLEAU F., La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats, Bruxelles, De Boeck, 2000
- MORIN E., La connaissance de la connaissance, Paris, Le Seuil (coll. Points), 1986
- QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L., Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 1995

— consulter les différents mémoires entreposés à la médiathèque : mémoire TPER notamment, mais aussi les mémoires universitaires (ancien DEA, mémoire de master, voire thèse directement liée au sujet étudié). Des TER sont également consultables à la bibliothèque de l'Université de Bordeaux Montaigne : <http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/documentation.html>

Séminaire TPER : les méthodologies de la recherche

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E8-2-2
Semestre	8	Heures TD	40	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	33	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Briffaud, M. Davasse

Autres enseignants : M. Bercovitz, M. Chambelland, M. Épaul, Mme Heaulmé, Mme Robert

Objectifs pédagogiques

Le TPER consiste en l'exploration d'une thématique paysagère, sur la base d'une mise en œuvre des méthodes de la recherche scientifique et en lien avec une perspective d'action et de projet. L'exercice est orienté vers la production de connaissances, d'outils méthodologiques et/ou de propositions théoriques autour d'une problématique relative au paysage et à l'action en ce domaine. Il constitue en cela la déclinaison dans un sujet particulier de l'apport théorique, critique et méthodologique des enseignements du plateau transversal. Il vise à compléter la formation de l'étudiant dans une des dimensions de l'exercice professionnel contemporain, tout en lui fournissant les outils méthodologiques de base indispensables à la réalisation d'un doctorat dans le domaine de réflexion et de projet qui est le sien. L'objectif est bien de produire une interrogation critique sur une problématique relevant du paysage et du projet de paysage et d'acquérir la culture méthodologique et scientifique pour l'appréhender. La réalisation d'un mémoire en est le moyen principal.

Ainsi orienté vers la recherche paysagère, ses méthodes et l'expérimentation de sa pratique, le TPER entretient une relation de complémentarité avec le PFE orienté quant à lui vers la conception/réalisation d'un projet de paysage, quelle qu'en soit la forme. La surface de recouvrement de ces deux démarches est évidemment potentiellement importante et il est proposé à l'étudiant de nouer — de toutes les manières pertinentes — les fils qui les relient, sans que cela prenne nécessairement la forme d'une parenté de sujets traités. Les étudiants peuvent ainsi être amenés :

- à explorer une problématique fondamentale, que le PFE abordera quant à lui à travers un cas d'espèce. De ce point de vue, le TPER poserait les attendus du PFE, et cela autrement qu'à travers la seule analyse du paysage concerné. Il pourrait servir à exprimer les fondements de l'engagement dans le projet de paysage et à permettre au PFE de devenir véritablement une réponse réfléchie et argumentable, à propos d'une situation paysagère particulière et/ou vis-à-vis d'une problématique générale d'action.
- à contribuer à la réinscription des pratiques paysagistes et, plus généralement, de l'action en matière de paysage dans une histoire, et/ou d'en proposer des analyses critiques, des définitions théoriques, etc. Il constitue dans ce cas également un apport fondamental au positionnement/engagement intellectuel du paysagiste, applicable dans le PFE.
- à conduire une réflexion poussée sur des méthodologies innovantes dans le domaine du paysage et du projet de paysage et à les développer : démarches participatives, procédés technique ou dispositifs d'ordre artistique et/ou relatif à la représentation (travail photographique, film, applications, œuvres diverses...).

Le TPER permet l'apprentissage des principales étapes d'une démarche de recherche : état de l'art, élaboration d'une problématique et d'hypothèses, construction d'un corpus et d'une méthodologie. Il conduit à la rédaction d'un mémoire personnel soutenu oralement devant un jury qualifié. Ce sont les différentes étapes permettant d'aboutir à ce mémoire qui structurent le travail demandé ici.

Contenu

Le travail personnel d'études et de recherche (TPER) est décliné en deux modules d'enseignements étalés sur deux semestres, le second du M1 et le premier du M2 :

- UE8-2 : séminaire TPER 1 : construction du sujet (E8-2-1) ; méthodologie de la recherche (E8-2-2)
- UE9-2 : séminaire TPER 2 : suivi du mémoire (E9-2-1) ; mémoire et soutenance orale (E9-2-2)

Le séminaire de TPER vise à accompagner l'étudiant dans une démarche de recherche permettant d'aboutir à la réalisation et à soutenance d'un mémoire. L'étudiant sera tout particulièrement aidé dans la construction de son sujet et de sa problématique, dans le choix de la méthodologie suivie durant l'exploration du corpus associé et dans la structuration de son mémoire écrit et de son oral. Le séminaire prend la forme d'un atelier permettant de guider les étudiants dans la définition de son sujet et de ses démarches d'investigation.

Le préliminaire à tout projet de mémoire est de réunir une bibliographie spécifique au thème dont il est envisagé l'exploration. Au cours de ce séminaire, il s'agit tout d'abord d'apprendre à réunir et à ordonner méthodiquement des références bibliographiques, d'identifier et de classer les informations nécessaires à la formulation d'une problématique et des hypothèses de recherche. L'enseignement est ensuite organisé autour d'une présentation par chaque étudiant des sujets de TPER envisagés, des objectifs visés et des méthodes mobilisées. L'exposé des démarches personnelles permet à chacun de mieux situer sa propre problématique et aux enseignants de transmettre des données globales situant les enjeux de la problématique abordée. Le séminaire est en outre structuré par des interventions de chercheurs (doctorants y compris) et de praticiens présentant leurs sujets et leurs démarches de recherche et/ou balisant les voies qui relient la recherche à l'action et au projet dans le domaine du paysage. Ces interventions permettront de présenter les grandes problématiques à l'intérieur desquelles le travail des étudiants pourra se situer. La validation du séminaire reposera sur la participation de l'étudiant aux enseignements et aux discussions, ainsi que sur l'évaluation de la formulation développée du sujet du TPER fournie au début du mois de mai et d'un plan provisoire de mémoire présenté à la fin du mois d'octobre.

Le TPER se concrétise par un mémoire écrit de 120 000 signes minimum (hors bibliographie et annexe) et par une soutenance orale.

- Le mémoire écrit est rendu 3 semaines au moins avant la soutenance orale.
- La soutenance orale sera d'une durée précise de quinze minutes, présentée sous forme d'un diaporama de 15 diapositives maximum. Elle sera suivie d'une discussion avec les membres du jury.
- La préparation du mémoire et de la soutenance orale fait l'objet d'un accompagnement méthodologique qui suit les différentes étapes de construction d'une pensée référencée et organisée : formulation d'une idée de départ et exploration du sujet en réunissant une bibliographie et autres références de base, élaboration d'une problématique comprenant des hypothèses de travail, développement d'une analyse et au final, évaluation de la pertinence de la démarche adoptée. Les mémoires sont suivis régulièrement par un des membres de l'équipe pédagogique, auquel est adjoind un enseignant pouvant servir plus particulièrement de référent sur la thématique choisie par l'étudiant.

Mode d'évaluation

L'évaluation consiste, à partir du travail qui a été effectué, à juger de la capacité de l'étudiant à construire une problématique, issue d'un questionnement initial et de la formulation d'hypothèses de travail, et de son aptitude à développer, en réponse, une démonstration en triant et en hiérarchisant des informations (recherche documentaire et bibliographique). Elle tient compte également des capacités rédactionnelles de l'étudiant et de sa capacité à présenter un raisonnement et toute son argumentation de façon structurée. Cette notation doit en particulier permettre à l'étudiant de se situer par rapport à des compétences de base qui apparaissent comme devant être acquises pour s'engager dans un cursus doctoral après l'obtention du diplôme d'État de paysagiste (DEP).

Modalité de contrôle

- UE8-2 séminaire TPER : 2 évaluations sur la base de bilan d'étape écrit présentant le sujet retenu et un plan détaillé de mémoire.
- UE9-2 mémoire TPER : jury de soutenance évaluant le mémoire écrit et l'oral.

Bibliographie

Cette liste n'est pas exhaustive. Les titres retenus comportent chacun une importante bibliographie qui permet d'approfondir certaines questions et de se lancer dans les études de cas.

— Les manuels de base :

- BEAUD M., 1994, L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire, Paris, La découverte, 1985 (réédition 1994)
- GUIDIÈRE M., 2004, Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaine et sociales, Paris, Ellipses
- GUMUCHIAN H., MAROIS C., 2000, Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, territorial, environnement, Paris, Economica
- en ligne
- BESNARD D., 2011, Guide de rédaction d'un mémoire en Sciences Humaines
<http://tecfa.unige.ch/tecfa/maltp/memoire/Besnard-guide.pdf>
- Pour aller plus loin
- BACHELARD G., La formation de l'esprit scientifique, Paris, J. Vrin, 1938 (réédition 1989)
- DÉPÉLLEAU F., La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats, Bruxelles, De Boeck, 2000
- MORIN E., La connaissance de la connaissance, Paris, Le Seuil (coll. Points), 1986
- QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L., Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 1995

— consulter les différents mémoires entreposés à la médiathèque : mémoire TPER notamment, mais aussi les mémoires universitaires (ancien DEA, mémoire de master, voire thèse directement liée au sujet étudié). Des TER sont également consultables à la bibliothèque de l'Université de Bordeaux Montaigne : <http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/documentation.html>



Paysage / Espace urbain 1

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E 8-3-1
Semestre	8	Heures TD	53	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	5	Coefficient	42	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Tournier

Autres enseignants : M. Laize, M. Segui



Paysage / Espace urbain 2

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E8-3-2
Semestre	8	Heures TD	52	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	4	Coefficient	33	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Tournier

Autres enseignants : M. Laize, M. Segui

Carte blanche (workshop en anglais avec un invité étranger)

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E8-3-3
Semestre	8	Heures TD	30	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	25	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Marlin

Autre enseignant : Mme Finch

Objectifs pédagogiques

Le workshop est l'occasion pour l'étude d'apprendre et de perfectionner son anglais en situation d'exercice de sa pratique de paysagiste.

Il s'agit de concevoir un projet en n'utilisant que l'anglais comme langue d'échange.

L'étudiant doit y acquérir :

- Un certain vocabulaire pratique de paysagiste.
- Une certaine aisance d'expression oral.
- Une forme de décomplexion vis-à-vis de l'échange dans une langue étrangère non maîtrisée.

Contenu

Carte blanche est donnée à un paysagiste, architecte, urbaniste... invité étranger anglophone.

Cette année, nous accueillons l'architecte d'origine suédoise, Anna Chavepayre, du Collectif Encore.

Le lieu du workshop choisi par l'invité est une école et un internat pour jeunes handicapés.

Les handicaps y sont de nature très variés.

Le propos est de réfléchir aux potentiels de présence des éléments naturels dans l'expérience quotidienne des usagers de l'établissement.

Les étudiants par groupe devront observer, échanger avec les usagers, proposer des actions qui augmenteraient la qualité de cette expérience.

le workshop se déroule sur une semaine.

Mode d'évaluation

Modalités :

Contrôle continu.

Critères d'évaluation :

Investissement dans l'échange en anglais.

Comportement de groupe.

Qualité de l'expression orale / capacité à présenter des idées en anglais à l'oral.

Qualité de l'expression écrite.

Manipulation du vocabulaire spécifique à la profession.

Décomplexion vis-à-vis de l'expression en anglais

Qualité du projet présenté

Travaux requis

Écritures de textes en anglais

Présentation du planche potentiels du lieu en anglais / Interview en groupes avec différents usagers.

Présentation des propositions finales en anglais.

Bibliographie

Sur Anna Chavepayre, voir le site internet : www.collectifencore.com

Dictionnaire papier : Harrap's compact, dictionnaire Anglais-Français/Français-Anglais

Exemple de dictionnaire en ligne : context.reverso.net/traduction/anglais-francais

Programme 2017 – 2018
Fiches pédagogiques Taïga
Diplôme d'Etat de Paysagiste

Semestre 9

Séminaire TPER : encadrement des travaux (2ème partie). Suivi et soutenance

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E9-2-1
Semestre	9	Heures TD	100	Compensable	non	Mode	Séminaire
E.C.T.S.	8	Coefficient	57	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Briffaud, M. Davasse

Autres enseignants : M. Bercovitz, M. Brunet, M. Laize, M. Marlin, M. Moisset, M. Rodriguez, M. Tricaud, Mme Heaulmé, Mme Meuris, Mme Robert, Mme Soulier

Objectifs pédagogiques

Le TPER consiste en l'exploration d'une thématique paysagère, sur la base d'une mise en œuvre des méthodes de la recherche scientifique et en lien avec une perspective d'action et de projet. L'exercice est orienté vers la production de connaissances, d'outils méthodologiques et/ou de propositions théoriques autour d'une problématique relative au paysage et à l'action en ce domaine. Il constitue en cela la déclinaison dans un sujet particulier de l'apport théorique, critique et méthodologique des enseignements du plateau transversal. Il vise à compléter la formation de l'étudiant dans une des dimensions de l'exercice professionnel contemporain, tout en lui fournissant les outils méthodologiques de base indispensables à la réalisation d'un doctorat dans le domaine de réflexion et de projet qui est le sien. L'objectif est bien de produire une interrogation critique sur une problématique relevant du paysage et du projet de paysage et d'acquérir la culture méthodologique et scientifique pour l'appréhender. La réalisation d'un mémoire en est le moyen principal.

Ainsi orienté vers la recherche paysagère, ses méthodes et l'expérimentation de sa pratique, le TPER entretient une relation de complémentarité avec le PFE orienté quant à lui vers la conception/réalisation d'un projet de paysage, quelle qu'en soit la forme. La surface de recouvrement de ces deux démarches est évidemment potentiellement importante et il est proposé à l'étudiant de nouer — de toutes les manières pertinentes — les fils qui les relient, sans que cela prenne nécessairement la forme d'une parenté de sujets traités. Les étudiants peuvent ainsi être amenés :

- à explorer une problématique fondamentale, que le PFE abordera quant à lui à travers un cas d'espèce. De ce point de vue, le TPER poserait les attendus du PFE, et cela autrement qu'à travers la seule analyse du paysage concerné. Il pourrait servir à exprimer les fondements de l'engagement dans le projet de paysage et à permettre au PFE de devenir véritablement une réponse réfléchie et argumentée, à propos d'une situation paysagère particulière et/ou vis-à-vis d'une problématique générale d'action.
- à contribuer à la réinscription des pratiques paysagistes et, plus généralement, de l'action en matière de paysage dans une histoire, et/ou d'en proposer des analyses critiques, des définitions théoriques, etc. Il constitue dans ce cas également un apport fondamental au positionnement/engagement intellectuel du paysagiste, applicable dans le PFE.
- à conduire une réflexion poussée sur des méthodologies innovantes dans le domaine du paysage et du projet de paysage et à les développer : démarches participatives, procédés technique ou dispositifs d'ordre artistique et/ou relatif à la représentation (travail photographique, film, applications, œuvres diverses...).

Le TPER permet l'apprentissage des principales étapes d'une démarche de recherche : état de l'art, élaboration d'une problématique et d'hypothèses, construction d'un corpus et d'une méthodologie. Il conduit à la rédaction d'un mémoire personnel soutenu oralement devant un jury qualifié. Ce sont les différentes étapes permettant d'aboutir à ce mémoire qui structurent le travail demandé ici.

Contenu

Le travail personnel d'études et de recherche (TPER) est décliné en deux modules d'enseignements étalés sur deux semestres, le second du M1 et le premier du M2 :

- UE8-2 : séminaire TPER 1 : construction du sujet (E8-2-1) ; méthodologie de la recherche (E8-2-2)
- UE9-2-1 : séminaire TPER 2 : suivi du mémoire (E9-2-1) ; mémoire et soutenance orale (E9-2-2)

Le séminaire de TPER vise à accompagner l'étudiant dans une démarche de recherche permettant d'aboutir à la réalisation et à soutenance d'un mémoire. L'étudiant sera tout particulièrement aidé dans la construction de son sujet et de sa problématique, dans le choix de la méthodologie suivie durant l'exploration du corpus associé et dans la structuration de son mémoire écrit et de son oral. Le séminaire prend la forme d'un atelier permettant de guider les étudiants dans la définition de son sujet et de ses démarches d'investigation.

Le préliminaire à tout projet de mémoire est de réunir une bibliographie spécifique au thème dont il est envisagé l'exploration. Au cours de ce séminaire, il s'agit tout d'abord d'apprendre à réunir et à ordonner méthodiquement des références bibliographiques, d'identifier et de classer les informations nécessaires à la formulation d'une problématique et des hypothèses de recherche. L'enseignement est ensuite organisé autour d'une présentation par chaque étudiant des sujets de TPER envisagés, des objectifs visés et des méthodes mobilisées. L'exposé des démarches personnelles permet à chacun de mieux situer sa propre problématique et aux enseignants de transmettre des données globales situant les enjeux de la problématique abordée. Le séminaire est en outre structuré par des interventions de chercheurs (doctorants y compris) et de praticiens présentant leurs sujets et leurs démarches de recherche et/ou balisant les voies qui relient la recherche à l'action et au projet dans le domaine du paysage. Ces interventions permettront de présenter les grandes problématiques à l'intérieur desquelles le travail des étudiants pourra se situer. La validation du séminaire reposera sur la participation de l'étudiant aux enseignements et aux discussions, ainsi que sur l'évaluation de la formulation développée du sujet du TPER fournie au début du mois de mai et d'un plan provisoire de mémoire présenté à la fin du mois d'octobre.

Le TPER se concrétise par un mémoire écrit de 120 000 signes minimum (hors bibliographie et annexe) et par une soutenance orale.

— Le mémoire écrit est rendu 3 semaines au moins avant la soutenance orale.

— La soutenance orale sera d'une durée précise de quinze minutes, présentée sous forme d'un diaporama de 15 diapositives maximum. Elle sera suivie d'une discussion avec les membres du jury.

La préparation du mémoire et de la soutenance orale fait l'objet d'un accompagnement méthodologique qui suit les différentes étapes de construction d'une pensée référencée et organisée : formulation d'une idée de départ et exploration du sujet en réunissant une bibliographie et autres références de base, élaboration d'une problématique comprenant des hypothèses de travail, développement d'une analyse et au final, évaluation de la pertinence de la démarche adoptée. Les mémoires sont suivis régulièrement par un des membres de l'équipe pédagogique, auquel est adjoind un enseignant pouvant servir plus particulièrement de référent sur la thématique choisie par l'étudiant.

Mode d'évaluation

L'évaluation consiste, à partir du travail qui a été effectué, à juger de la capacité de l'étudiant à construire une problématique, issue d'un questionnement initial et de la formulation d'hypothèses de travail, et de son aptitude à développer, en réponse, une démonstration en triant et en hiérarchisant des informations (recherche documentaire et bibliographique). Elle tient compte également des capacités rédactionnelles de l'étudiant et de sa capacité à présenter un raisonnement et toute son argumentation de façon structurée. Cette notation doit en particulier permettre à l'étudiant de se situer par rapport à des compétences de base qui apparaissent comme devant être acquises pour s'engager dans un cursus doctoral après l'obtention du diplôme d'État de paysagiste (DEP).

Modalité de contrôle

— séminaire TPER : 2 évaluations sur la base de bilan d'étape écrit présentant une première formulation du sujet, puis un sujet développé et, enfin, un plan détaillé de mémoire.

— mémoire TPER : jury évaluant le mémoire écrit et la soutenance orale.

Bibliographie

Cette liste n'est pas exhaustive. Les titres retenus comportent chacune une importante bibliographie qui permet d'approfondir certaines questions et de se lancer dans les études de cas.

— Les manuels de base :

BEAUD M., 1994, L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire, Paris, La découverte, 1985 (réédition 1994)

GUIDIÈRE M., 2004, Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales, Paris, Ellipses

GUMUCHIAN H., MAROIS C., 2000, Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, territorial, environnement, Paris, Economica

— en ligne

BESNARD D., 2011, Guide de rédaction d'un mémoire en Sciences Humaines

<http://tecfa.unige.ch/tecfa/maltp/memoire/Besnard-guide.pdf>

— Pour aller plus loin

BACHELARD G., La formation de l'esprit scientifique, Paris, J. Vrin, 1938 (réédition 1989)

DÉPELLEAU F., La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats, Bruxelles, De Boeck, 2000

MORIN E., La connaissance de la connaissance, Paris, Le Seuil (coll. Points), 1986

QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L., Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 1995

**Séminaire d'approfondissement au choix**

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E9-2-2
Semestre	9	Heures TD	110	Compensable	non	Mode	Séminaire
E.C.T.S.	6	Coefficient	43	Session de rattrapage	non		

Objectifs pédagogiques

1 / Le séminaire d'approfondissement « Formation à la pratique de recherche » vise à initier les étudiants aux méthodologies de la recherche en matière de paysage. Il constitue, à ce titre, un passage obligatoire pour les étudiants voulant accéder à une formation doctorale. Plus que d'obtenir des étudiants une recherche aboutie, il s'agit de leur proposer de construire une problématique et de réfléchir à des méthodes d'investigations. Ce travail d'élaboration d'un sujet et d'une méthode est associé à des tests sur le terrain, visant à jauger la validité des orientations retenues. Cet aller-retour entre élaboration théorique et mise en pratique de la démarche de recherche vise à familiariser les étudiants avec le travail attendu dans le cadre d'un doctorat.

Le séminaire « Recherche » 2017/2018 propose aux étudiants de s'intégrer à une recherche en cours, conduite sur l'île de la Réunion et commanditée par le Conservatoire du Littoral et la commune de Saint-Paul, pilotée par l'UMR Passages (5319). Cette recherche/action vise, dans un contexte de mutation profonde de la matérialité autant que des regards et des valeurs que les populations portent sur les paysages de ces savanes, à orienter l'action des institutions et des collectivités en matière de préservation, gestion et aménagement de ces paysages.

2 / STOP CITY est un programme de recherche en partenariat avec l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux, le Polytechnico di Milano, l'université Mimar Sinan d'Istanbul et l'Académie des Arts de Novi Sad en Serbie qui s'unissent une fois par an pour organiser et participer au workshop Stop City. Plusieurs formes d'enseignement forment les composantes de ce programme et parmi elles, le séminaire STOP CITY de la formation paysage de l'École nationale supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux.

Le séminaire explorera des lieux attestant de fractures politiques, sociales, spatiales exemplaires de la recherche Stop City et construira une investigation complète tout en cherchant de nouvelles façons de regarder, de faire émerger, d'attester de ce que la ville refoule, des usages qu'elle masque ou de l'histoire qu'elle tait. Il s'agira d'établir un propos sur la ville, qui tienne compte de la spécificité du paysage et de sa représentation, qui ne cherche pas à catégoriser les types de site mais qui cherche à établir les limites et les ouvertures du champ de l'analyse d'un paysage urbain comme l'élaboration d'une pensée.

3 / Le séminaire d'approfondissement « Processus coopératifs et participation des populations au projet de paysage » vise à engager les étudiants dans un processus de projet de paysage qui implique un rapport concret et direct aux habitants d'un territoire. Des apprentissages y sont particulièrement développés :

- immersion d'une forme d'action paysagère impliquant les habitants et acteurs d'un territoire.
- utilisation du paysage comme modalité d'entrée dans des questions de société plus complexes auxquelles les habitants et les acteurs d'un territoire sont directement confrontés dans leur quotidien.
- imagination de méthodes coopératives de travail sur un territoire et des problématiques vastes.
- mise en place de techniques de rencontre et de mise en réseau.

Pour l'année 2017-2018, il est proposé d'expérimenter autour d'un Atlas des paysages agricoles pour valoriser les systèmes économiques minoritaires. L'expérimentation sera mise en place au cœur du département des Pyrénées-Atlantiques.

Paysages indéterminés 1

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E 9-3-1
Semestre	9	Heures TD	53	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	5	Coefficient	50	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Soulier

Autre enseignant : Mme Boyer

Objectifs pédagogiques

L'héritage du moderne cohabite avec l'indéterminé.

L'étalement urbain, la spécialisation des territoires, la multiplication des réseaux qui les traversent ... engendrent des espaces résiduels et sans qualités.

Que ces espaces soient dénommés « délaissés urbains », ou « blancs de la carte », ou « espace sans affectation », qu'ils soient des vides dans l'urbanisation, des réserves foncières peu utilisées, des territoires abandonnés, ces zones occupent une partie considérable de notre territoire : des espaces en jachère, des anciennes usines, des entrepôts, des bases militaires, des bordes de routes, d'aéroports, de voies ferrées, des franges de zones commerciales et de grands ensembles habités ...

Réservoirs d'imaginaire comme de précarité, ces espaces résiduels sont l'observatoire des mouvements urbains, de ses variations et reflètent l'émergence de pratiques urbaines, sociales et culturelles. Si les artistes, depuis longtemps, ont ces endroits en ligne de mire comme lieux de production ou de réflexion, les « blancs de la carte » posent aux urbanistes, aux paysagistes et aux architectes la question de leur utilisation et de leur permanence dans le territoire.

Ces espaces ont-ils des caractéristiques communes, des éléments généralisables ? En existe-t-il de nouveaux depuis qu'on a commencé à les observer ? Où sont-ils dans cette agglomération bordelaise particulièrement concernée par une mutation urbaine accélérée ? Comment les investir ? Comment les valoriser ?

Il s'agit alors de croiser des lectures multiples du territoire pour saisir ces paysages indéterminés et de penser aux modes de les rendre « utiles », dans un temps court ou plus long, au-delà des cycles de la rentabilité économique qui guident l'aménagement urbain. Puisque leur valeur économique est aujourd'hui négative, il est nécessaire de concevoir une autre rentabilité – patrimoniale, sociale, écologique – qui pourra rétablir leur fonction économique.

L'accent est mis autant sur les objets produits que sur les diverses opérations effectuées pour les concevoir, dans un aller/retour incessant entre l'expression d'une idée et la lecture du contexte et des situations spécifiques qui concourent à la formation d'une matière pour le projet.

Ainsi, l'idée initiale est adaptée aux singularités topographiques ou culturelles d'un site, à une pratique sociale, à un programme fonctionnel, à une forme ou à une matérialité choisie. L'observation des évolutions et des transactions engendrées par le rapport entre l'idée et les situations observées favorise la prise de conscience des choix successifs effectués par l'étudiant dans le processus de conception.

De l'intention à ses concrétisations, il s'agit d'investir des ressources liées à l'architecture comme au paysage afin de solidifier la rencontre avec un contexte et d'y engager une forme de pragmatisme. Les pratiques architecturales, paysagistes et artistiques seront donc convoquées par les enseignants et les expressions du projet seront ainsi appelées à être diverses et combinées.

Contenu

Organisation didactique et méthode

30H_voyage pédagogique, visite et analyses de lieux choisis (du 26 au 30 septembre 2016)

Prise de contact avec des territoires relevant des problématiques soulevées par l'atelier, le déplacement vers ces lieux propose d'aller à la rencontre de modes opératoires et de processus de fabrication en lien avec leur contexte. Le dialogue avec les différents acteurs (locaux, institutionnels, associatifs ...) de ces territoires permettra d'alimenter les réflexions, les possibilités de conception et les possibilités de mise en œuvre du projet.

(ex : Le Transformateur, la Carrière de Fégréac, les actions du Programme Nouveaux Commanditaires et ses relations au territoire, etc)

16H_session d'interventions magistrales

Réunissant des experts et les enseignants de l'atelier autour d'interventions collégiales, ces séances présentent des démarches de travail, des modes d'interventions et de propositions d'action appropriés sur ces espaces indéterminés. Ces séances magistrales sont augmentées d'un temps de débat autour des réalisations et des méthodologies à l'œuvre.

105H_atelier de projet ouvert aux étudiants des formations architecture et paysage et interventions in situ. (périodicité : le jeudi, à compter du 22 septembre 2016)

Les étudiants seront sollicités à se mesurer au projet d'architecture et de paysage comme modification adaptée d'une situation existante. Les notions de mutualisation des moyens mobilisables, d'économie de l'intervention, par un choix raisonné des techniques d'intervention, sont mises en avant dans une approche responsable de l'acte de bâtir et d'aménager le territoire.

L'atelier élaborera une collection de situations urbaines existantes indéterminées dans la métropole bordelaise à partir d'une exploration du territoire. La manière de consigner et de « rapporter » ces espaces dans l'atelier sera discutée. De même, les choix de cartographie, les types de données spatiales ou immatérielles fera l'objet d'une réflexion collective.

De manière à convoquer plusieurs dimensions de la notion de projet, il sera demandé aux étudiants d'élaborer des scénarii de transformation, d'occupation, de gestion, etc, des espaces relevés sur trois temps différents : T+0, T+10 ans et T+ 50 ans dans une logique d'économie de moyens et de souplesse d'usages.



Paysages indéterminés 2

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E9-3-2
Semestre	9	Heures TD	52	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	5	Coefficient	50	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Soulier

Autre enseignant : Mme Boyer



Mise en situation professionnelle (stage de 45 jours minimum)

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E9-4-1
Semestre	9	Heures TD	5	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	6	Coefficient	1	Session de rattrapage	non		



Programme 2017 – 2018
Fiches pédagogiques Taïga
Diplôme d'Etat de Paysagiste

Semestre 10



Maitrise d'oeuvre, techniques

Année	5	Heures CM	30	Caractère	obligatoire	Code	E10-1-1
Semestre	10	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	38	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Laize, M. Tricaud

Maitrise d'ouvrage paysagère : cadre, position et pratique

Année	5	Heures CM	9	Caractère	obligatoire	Code	E10-1-2
Semestre	10	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	38	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Brunet

Objectifs pédagogiques

L'objectif pédagogique de cet enseignement est de faire appréhender par l'étudiant, dans une perspective professionnalisante, les enjeux et les modalités d'action du paysagiste en position de conseil et de maîtrise d'ouvrage.

Cet axe qui s'est fortement développé à partir des années 80 (création de CAUE, décentralisation), puis au moment du développement des intercommunalités et plus récemment des Métropoles, est stratégique pour positionner la question du paysage dans les processus de décision politique et dans la définition des politiques sectorielles. Il est également stratégique pour le développement et la reconnaissance de la profession et pour les futurs débouchés pour nos étudiants.

Il réinterroge les méthodes paysagères pour s'adapter aux évolutions et aux exigences sociétales et politiques en particulier en faveur de la construction d'une décision partagée.

Il s'agit notamment :

- De connaître les différents cadres d'exercice de cette pratique paysagère spécifique
- D'appréhender les enjeux, les principales problématiques et les finalités de la position paysagère dans ces différents cadres
- De s'interroger sur les responsabilités attachées à cette position, sur le rapport entre le politique, le sociétal et le technique et sur le rapport à la décision publique
- D'appréhender les compétences spécifiques à ce mode d'exercice
- De s'interroger sur les modalités et méthodes notamment au regard de la question des acteurs, de la question du projet et des temps du projet public, de la question des étapes de la décision et de l'action, de la question de la faisabilité, etc
- De s'interroger sur les outils spécifiques du conseil et de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage paysagère : traductions programmatiques, plans guide, représentations...

Contenu

Cet enseignement se déroule en trois temps :

1 - Introduction à la maîtrise d'ouvrage paysagère et débat

- Cours 1 : Le paysagiste et l'action publique B Brunet

. Cadre et définitions

. Le conseil et l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les processus de réflexion et de projet

. Les différents modes d'exercices de l'assistance-conseil en paysage

. Les invariants en termes de position et de méthode

- Cours 2 : La question paysagère : problématiques contemporaines, engagement et valeurs de projet B Brunet

- Cours 3 : position paysagiste et processus méthodologiques B Brunet

2 - Conférences-débats « Paysage, maîtrise d'ouvrage paysagère et action publique : cadres, enjeux, positionnements et pratiques »

Champs des conférences :

. Paysage et services de l'Etat : services centraux et évolution des politiques de l'Etat, (agriculture, bureau des paysages du Ministère de l'écologie paysagiste, paysagiste conseil de l'Etat). Paysage et services déconcentrés (CEREMA, DREAL, DRAAF)

. Paysage et collectivités territoriales : Région, Département, EPCI...

. Paysage et PNR, CAUE...

Exemples de conférences réalisées précédemment :

. Paysage et politiques agricoles, paysage et transition énergétique, Régis Ambroise

. Paysagiste conseil de l'Etat, Graziella Barsac

. Paysagiste et maîtrise d'ouvrage, un parcours singulier, Nicolas Freida

. Paysagiste conseil en CAUE CAUE 33

. Le bureau des paysages du Ministère de l'écologie, Gilles de Beaulieu DGALN/DHUP/QV2

. a'urba agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine, Laure Matthieussent, paysagiste - urbaniste, Equipe PROJET URBAIN

. Bordeaux Métropole, Aurélien ROL-TANGUY, Urbaniste - Chef de Projet / Paysagiste DPLG

Service Projet Urbain Direction de l'Urbanisme du Patrimoine et des Paysages

Direction Générale Valorisation du Territoire

3 - Débat final

Mode d'évaluation

50% contrôle continu

50% évaluation d'un carnet de notes et de réflexion personnelle rédigé par l'étudiant

Travaux requis

carnet de notes et de réflexion personnelle rédigé par l'étudiant

Bibliographie

- Augustin Berque, Médiance : de milieux en paysages; Belin, 1999

- Agence TER. Territoires - Révéler la ville par le paysage. Ed. Birkhäuser. 2009.

- Sous la direction de A Masboungi. Le paysage en préalable, Michel Desvigne. Parenthèses. 2011

- Bernard Brunet, Habiter la Gironde; CAUE de la Gironde/Le Festin, 2012

Support de cours

- Cours 1 : Le paysagiste et l'action publique B Brunet

. Cadre et définitions

. Le conseil et l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les processus de réflexion et de projet

. Les différents modes d'exercices de l'assistance-conseil en paysage

. Les invariants en termes de position et de méthode

- Cours 2 : La question paysagère : problématiques contemporaines, engagement et valeurs de projet B Brunet

- Cours 3 : position paysagiste et processus méthodologiques B Brunet



ECTS flottants pour workshop, tutorat d'expérience, monitorat d'atelier, implication dans la vie de l'école, membre des instances (CA, CPR), présidence d'associations

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E10-1-3
Semestre	10	Heures TD	30	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	25	Session de rattrapage	non		



Ateliers collectifs

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E10-2-1
Semestre	10	Heures TD	80	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	9	Coefficient	45	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Bercovitz, M. Moisset, M. Tournier



Texte de présentation et soutenance

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E10-2-2
Semestre	10	Heures TD	4	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	45	Session de rattrapage	non		



Outils informatiques du PFE

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E10-2-3
Semestre	10	Heures TD	15	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	9	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Gysbers



Stage de complément de formation

Année	5	Heures CM	0	Caractère	facultatif	Code	
Semestre	10	Heures TD	0	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		

Programme 2017 – 2018
Fiches pédagogiques Taïga
Diplôme d'Etat de Paysagiste

Semestre 11



Ateliers collectifs

Année	6	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E11-1-1
Semestre	11	Heures TD	80	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	50	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Laize, M. Tricaud

Autre enseignant : Mme Meuris



Texte de présentation et soutenance orale

Année	6	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E11-1-2
Semestre	11	Heures TD	4	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	18	Coefficient	50	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Laize, M. Tricaud
